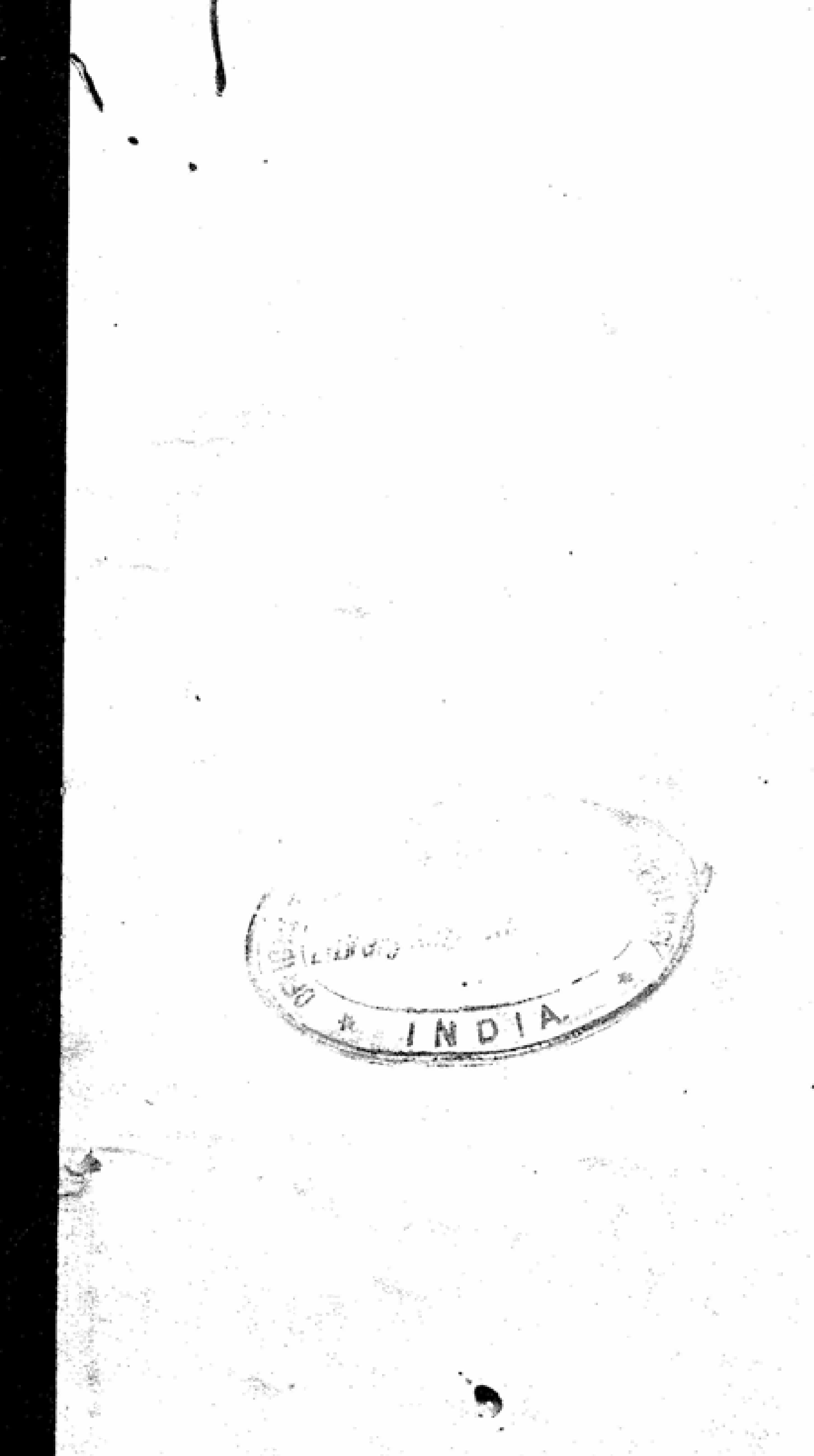

INDIA



BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

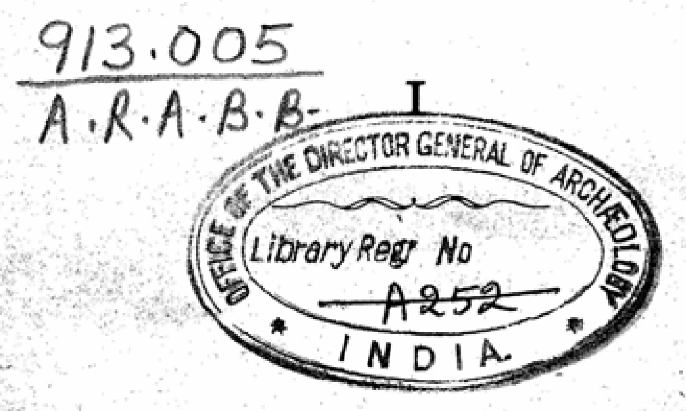
FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1923

I



ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK
—
1923

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 AOUT 1922.

La séance s'ouvre à 2 heures dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. Saintenoy, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier, MM. Geudens, Stroobant, Van Heurck, Kintsschots, Dr Van Doorslaer, membres.

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 1922 est lu et approuvé sans observations.

Il est procédé au vote pour la nomination de deux membres titulaires en remplacement de MM. Errera et baron de Pauw, décédés.

MM. Vander Essen et Hasse sont élus.

Quatre places de membre correspondant regnicole sont ouvertes par suite de la promotion de MM. Van der Essen et Hasse et du décès de MM. Van den Branden et Gaillard.

Le scrutin est ouvert ; il en résulte que MM. Paul Rolland, archiviste de l'Etat à Anvers, F. Leuridant, secrétaire du Cercle archéologique d'Ath, V. Tourneur, conservateur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale à Bruxelles et Sander Pierron publiciste à Bruxelles, sont proclamés membres correspondants regnicoles.

M. le Dr R. Forrer, conservateur du Musée des antiquités préhistoriques gallo romaines et mérovingiennes de Strasbourg, est nommé membre correspondant regnicole.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1922.

La séance s'ouvre à 2 heures dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence M. Paul Saintenoy, president.

Prennent encore place au bureau MM. le l[t] colonel de Witte, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

Sont présents : MM. le chanoine van den Gheyn, baron Holvoet, Fris, Casier, Hulin de Loo, Hasse, Van Heurck, Kintsschots, D[r] Van Doorslaer, Stroobant, Coninckx, Geefs, membres titulaires.

MM. Rolland, Buschmann, abbé Philippen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM Destrée, Comhaire, Soil de Moriamé, de Behault de Dornon, Tahon, Pâris, membres titulaires.

Mgr Lamy, MM. van der Borren, Sander Pierron, Leuridant, Bautier, membres correspondants regnicoles.

M. le baron G. van de Werve et de Schilde, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 1[r] octobre 1922 qui est adopté sans observations.

M. le président annonce que depuis la dernière séance l'Académie a perdu un de ses membres les plus méritants, M. Edm. Geudens, ancien trésorier, décédé à Anvers le 28 octobre dernier. Il fait l'éloge du défunt, résume sa carrière scientifique si bien remplie et énumère les principaux travaux qu'il a publiés.

Il félicite ensuite M. Sander Pierron qui vient d'être nommé officier de la Couronne.

M. le ministre des sciences et des arts communique la réponse qu'il a reçue de la Commission royale des monuments et des sites relative à la collégiale de Dinant ; il en résulte que ce collège, par un troisième vote, s'est rallié au projet de reconstruction d'une tour unique avec flèche bulbeuse.

Dans une lettre fort aimable adressée au secrétaire, S. Ex. M. de Margerie, ambassadeur de France, exprime le regret, en quittant la Belgique, que les circonstances douloureuses qu'il a traversées, ne lui aient pas permis de prendre un contact plus actif avec les membres de l'Académie.

Il est ensuite donné connaissance :

d'une lettre émanant du comité fondateur du prix Maurice Rahir demandant la participation de l'Académie à l'institution d'un prix spécial destiné à récompenser les meilleurs travaux géographiques ;

d'une lettre de la Société archéologique d'Athènes remerciant pour l'envoi des publications de l'Académie et faisant des vœux pour que les relations récemment créées entre les deux compagnies soient fructueuses ;

d'une lettre de l'International Art exchange « Corona mundi » de New-York, sollicitant la coopération de l'Académie ;

d'une missive de la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations, faisant un appel en faveur des travailleurs intellectuels autrichiens. Un billet de fr. 20 est remis dans ce but par un des membres présents ; il sera transmis à Genève ;

d'une requête du comité institué à Rome en vue de créer en l'honneur de l'historien d'art M. Adolpho Venturi, une fondation perpétuelle qui porterait son nom et aurait pour but de faciliter aux jeunes gens de mérite et indigents leurs études artistiques et historiques. Une liste de souscription présentée aux membres, réunit une somme de frs. 155.— qui seront envoyés au comité italien.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'octobre et novembre derniers, ainsi que le compte-rendu analytique des principales d'entre elles ; ces documents seront insérés au Bulletin.

MM. Destrée et Pierron, en motivant leur absence, demandent la remise à la prochaine séance de leurs communications figurant à l'ordre du jour ; il en sera fait ainsi.

M. V. Fris retrace la carrière d'un financier qui appartenait à une vieille famille gantoise. Laurent de Maecht, conseiller, puis secrétaire du duc Philippe le-Bon, s'étant construit une somptueuse demeure aux environs de l'église St-Jean, la dota d'un tryptique, œuvre de grande valeur, qui a heureusement été conservé jusqu'aujourd'hui. On a attribué à tort ce tableau à Gérard Van der Meiren ; on n'en connait jusqu'ici pas l'auteur.

MM. le chanoine Van den Gheyn et Hulin de Loo ajoutent quelques détails à cette communication.

M. le l[t] colonel de Witte plaide la cause de l'œuvre nationale pour la reproduction des manuscrits à miniatures en Belgique. Il soumet un specimen de ses productions et insiste pour que les membres tâchent de recruter des souscripteurs à Anvers.

M. Hasse exhibe une collection d'épingles, de clous, de morceaux de métal qui ont été trouvés dans les cours d'eau, toujours à proximité d'un pont, d'un passage d'eau. Ces objets appartiennent à toutes les époques. Diverses explications ont été données à leur sujet. M. Hasse est d'avis que ce sont des objets d'offrande qui ont été jetés à l'eau dans un but superstitieux, pour se rendre favorables les divinités qui président au cours des rivières et pourraient contrarier le passage.

M. Coninckx passe en revue les monuments et les maisons d'habitation qui présentent un intérêt artistique ou archéologique et qui existent encore à Malines. Il les classe par époque, indique les influences artistiques qui ont présidé à leur érection, décrit les caractéristiques les plus intéressants de leur construction ou de leur ornementation. Il soumet un grand nombre de reproductions photographiques qui confirment l'intérêt de sa communication.

M. Donnet fait rapport sur un travail soumis à l'Académie par M. le chanoine Lefevre. Celui-ci, grâce à des recherches d'archives. est parvenu à établir que le retable que le musée du Steen possède et qui provient de l'abbaye d'Averbode, a été acquis à Anvers en 1511, du fabricant de retables Laurent Keldermans, et a été payé grâce aux bénéfices de la vente du miel provenant des ruches de l'abbaye.

L'impression de ces divers travaux est votée.

M. Geefs attire l'attention sur les fouilles qui sont faites en Palestine par le British Museum et l'Université de Pensylvanie à l'emplacement du tombeau d'Abraham, à Uhr.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Décembre 1922 et Janvier 1923.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

JOSEPH CASIER. Le Musée des Beaux-Arts de Gand.

ALFRED D'HOOP. Inventaire général des archives ecclesiastiques du Brabant.

H. SPILMAN. Afbeeldingen van Kerken, Kasteelen en andere gebouwen in oostelijk Noordbrabant.

THÉOPHILE SIMAR. Etude critique sur la formation de la doctrine des races au XVIII[e] siècle.

A. DELATTE. La vie de Pythagore de Diogène Laërce.

ABBÉ JOS. WALTER. L'art en Alsace à travers les âges.

ID. La merveille et le mystère du retable d'Issenheim du maître Grünewald.

PAUL ROLLAND. Une inscription romaine de Tournai.

2° ECHANGES.

BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin 46[e] année, fasc. 2.
Renseignements commerciaux 1922, n° 8.

ID. Académie royale de Médecine de Belgique.
Bulletin V[e] série, tome II, n° 10.

BRUXELLES Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
Bulletin 5e série. Tome VIII, nos 9-11.
Mémoires. Coll. in -8°. 2e série, tome XVI fasc. 4 et tom. XVII fasc. 2.
Classe des Beaux-Arts.
Bulletin tome IV. Nos 8-10.

MALINES. Mechlinia.
Chronique mensuelle 2e année. Nos 5, 6, 7.

LIÉGE. Institut archéologique liégois.
Chronique archéologique du pays de Liége, 13e année. Nos 7 & 8.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. September-October 1922.

TURNHOUT. Geschied- en Oudheidkundige Kring der Kempen Taxandria. 1922. Nos 3-4.

ISEGHEM. Franciscana.
Vol. VI. N° 1.

PARIS. L'amour de l'art.
3e année, nos 10 & 11 et 2e année nos 5 à 11.

ID. La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 5e année nos 11 & 12 et 4e année n° 12.

ID. La revue de l'art ancien et moderne, tome XL. n° 231.

ID. Académie des inscriptions et belles-lettres.
Comptes-rendus des séances 1922. Juillet-Août et Septembre-Octobre.

ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 81e volume.

ID. Polybiblion.
Partie littéraire. Vol. CLV. 5e et 6e livr.
Partie technique. Vol. CLVI. 11e et 12e livr.

ID. Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Section des sciences économiques et sociales.
Bulletin. Congrès de Strasbourg 1920.
Bulletin philologique et historique. Année 1920.

PERIGUEUX.	Société historique et archéologique du Périgord.
	Bulletin. Tome XLIX, 5e livraison.
SAINTES.	Société des archives historiques.
	Revue de Saintonge et d'Aunis. XLe vol., 4e livr.
POITIERS.	Société des antiquaires de l'Ouest.
	Bulletin. 3e trimestre 1922.
LYON.	Bulletin historique du diocèse.
	Nouvelle série no 1.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
	Bulletin, année 1922. 216e livraison.
CAEN.	Academie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
	Memoires 1920-1921.
AMIENS.	Société des antiquaires de Picardie.
	Bulletin trimestriel, année 1922. Nos 2 & 3.
BESANCON.	Société d'emulation du Doubs.
	Memoires 9e série, vol. I.
ABBEVILLE	Société d'émulation.
	Memoires tome II fasc. 1 & 2.
DIJON.	Commission des antiquités du département de la Côte-d'or.
	Memoires tome XVII, 5e fasc.
GRONINGUE.	Tijdschrift voor geschiedenis.
	37e jaargang, aflevering 4.
'S HERTOGENBOSCH.	Provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant. Uitgave 2 stuk.
MIDDELBURG.	Zeeuws genootschap der wetenschappen.
	Archief 1922.
UTRECHT.	Historisch genootschap.
	Werken. Derde serie. Deel 43 44. 45.
	Bijdragen in mededeelingen 42, 43. Deel.
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
	Maandblad XL jaargang. No 11. en 12.

AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van wetenschappen.
Verhandelingen. Deel XIX, n° 2, 3, 4, 5. Deel XX. Deel XXI.
Verslagen en mededeelingen. Letterkunde. Deel IV.
Jaarboek 1918 en 1919.
Prijsvers 1919 en 1922.
Naam- en zaakregister. Afd. letterkunde.

MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Ano XXVI. Abril a Junio de 1922.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Desembre de 1922.

LONDRES. Royal historical Society.
Transactions 4th séries. Volume V.

LEMBERG. Ukrainischen Sevunko-gesellschaft der wisschenschaften.
Chronik nr 56-57-58-59.

LISBONNE. Academia das sciencias.
Boletim da classe de letras. Vol. XIII fasc. 1, 2, 3.
Boletim da segunda classe. Vol. XII.
Journal de sciencias matematicas, fisicas naturaes. Tomo II, n° 7, 8. Tome III n° 9.
Sessao publica de 1921.
Catalogo geral das publicacoes.
Boletim bibliografico 1a serie. Vol II, fasc. 2.

PHILADELPHIE. Americain philosophical Society.
Proceedings. Vol LXI. N° 1, 2. List.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. 57. N° 11, 12, 13, 14, 15.

WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Bureau of american ethnology. Bulletin 73, 75.

NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions vol. XXVI. p. 1/179.

BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel LXI. Afl. 4 & 5.

BATAVIA.	Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië. Oudheidkundig verslag 1922. 1e kwartaal.
ALLAHABAD.	Superintendent, archaeological survey of India. Northern Circle. Annual progress report 1920-22.
CALCUTTA.	Director general of Archaelogy in India. Annual report 1919-1920.
ID.	Archaeological survey of India. Catalogue of the museum of Archaeology at Sanchi.
DAMAS.	Academie Arabe. La revue, 2e année n° 11.
BONN.	Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande Bönner Jahrbücher. Heft 127.
TRÈVES.	Trierische heimatblätter. 1e jahrgang. Nos 1-12.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

BRUXELLES.	G. Van Oest & Cie. Supplément au catalogue général.
STOCKHOLM.	Kosmos.
FLORENCE.	Leo S. Olschki. Bulletin des derniers achats de la librairie ancienne, n° 76.
BOLOGNE.	Raccolta degli storici italiana.
LEIPZIG.	Karl W. Hiersemann. Kunstgeschichte. Katalog 516.
HALLE.	August Hettier. Geschichte. Genealogie & Heraldiek.
ID.	Max Niemeyer. Literaturwissenschaft & Geistesgeschichte.
LEIPZIG.	K. F. Koehler. Neuerwerbungen. Heft 76, 77, 82.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de décembre 1922, et janvier 1923.

N° 112.

—

MESSIEURS,

Quoiqu'un renouvellement d'année ne soit pas propice à la distribution de publications, les envois qui nous sont parvenus ne semblent pas s'être ressentis de cette coïncidence. Et comme toujours parmi ces nombreux ouvrages ou périodiques, beaucoup nous apportent des communications, des renseignements, qui méritent d'attirer votre attention. Je me permettrai de vous en signaler brièvement quelques uns.

Le musée des Beaux Arts de Gand qui se distingue par son intelligente ordonnance et par la richesse de ses collections, a trouvé un historien averti en notre collègue M. Joseph Casier. En une élégante plaquette in-4°, abondamment illustrée, il en fait la description, description vivante et instructive. Après avoir brièvement rappelé le mouvement artistique dont Gand fut le centre, et les vicissitudes diverses qu'éprouvèrent les nombreuses œuvres d'art qui y etaient conservées, il précise les débuts du Musée dont l'institution avait été decrètée dans les dernières années du XVIIIe siècle et qui s'ouvrit au public le 22 novembre 1822. Ses débuts furent modestes, et pendant près d'un siècle, il végéta d'une manière peu brillante. Toutefois des acquisitions intéressantes déjà avaient été faites, et lorsqu'en 1902 le Musée fut installé dans les nouveaux locaux du parc de la Citadelle, on put y recueillir bon

nombre d'œuvres qui n'étaient pas sans valeur. Mais depuis cette époque les progrès furent rapides et sensibles : des legs importants, des donations généreuses, des achats intelligents, contribuèrent à faire de la galerie gantoise une des plus riches du pays. Ces accroissements sont successivement détaillés et décrits par M. Casier ; son travail permet de se rendre un compte exact de la valeur des œuvres nombreuses qui meublent aujourd'hui les salles si bien ordonnées du musée.

* * *

Notre confrère M. de Mély poursuit inlassablement les études, qu'il a entreprises en vue de dévoiler l'identité des artistes du moyen-âge. Il s'est élevé contre le préjugé qui universellement avait cours et qui proclamait sans contradiction que les artistes de cette époque tenaient absolument à conserver l'anonymat. Ses patientes investigations lui ont permis de constater que cette règle invariable n'était qu'apparente, et que ces artistes avaient parfaitement signé leurs œuvres. Le tout était de découvrir ces signatures. Dans cette tâche il a obtenu des résultats étonnants, et des milliers de noms de peintres, de sculpteurs, d'architectes ont déjà été déchiffrés, de multiples œuvres d'art ont été identifiées. Cette fois il s'occupe des *Grands tombiers du moyen âge*. Dans une étude parsemée d'illustrations que publie la revue « La Renaissance de l'art français et des industries de luxe » (5e année, nº 12, page 654) il étudie les anciens monuments funéraires, il compulse les documents d'archives contemporains. Dès le IXe siècle des noms de plusieurs grands artistes tombiers sont connus ; ce sont par exemple ceux qui exécutaient le tombeau de St Remi à Reims, de St Césaire à Arles. Plus tard, lorsque les monuments de pierres se furent multipliés, et que peu à peu, au cours des siècles, ils eurent gagné en ampleur et en opulence, les renseignements se multiplient. Plusieurs tombiers célèbres sont originaires de nos provinces, tels Jean de Huy. Jean de Liége, Jacques de Gérines et maints autres. L'étude attentive de ces noms, de ces œuvres permet d'établir que la France produisit dans ce domaine de nombreux et remarquables artistes. Ainsi finit, comme conclut M. de Mély cette légende qui

prétendait que dans le domaine artistique les français devaient tant à l'étranger.

* * *

Il y a un siècle, en 1821, en creusant un aqueduc dans la partie méridionale de la grand'place de Tournai, on mit à jour une pierre ancienne sur laquelle était gravée une inscription. Elle datait de l'époque romaine. L'importance de cette découverte est d'autant plus considérable, que l'épigraphie tournaisienne est d'une pauvreté absolue ; l'épitaphe exhumée en 1821 en constitue le seul spécimen. Malheureusement le texte de cette inscription qui fut reproduit par divers auteurs, témoigne de divergences importantes ; il a même subi à deux reprises une interpolation intéressée Le contrôle aujourd'hui n'est plus possible, la pierre fut détruite en 1831 par l'administration de la ville. Ces diverses circonstances ont incité notre confrère M. Paul Rolland à reprendre l'étude de *l'inscription romaine de Tournai.* S'armant des données que lui fournissent l'étude de l'épigraphie romaine et la comparaison de monuments du même genre, il restitue au texte sa forme probable et en justifie la lecture. En terminant, il croit pouvoir approximativement fixer au commencement du second siècle de notre ère l'âge de cet antique mémorial funéraire.

* * *

M. A. Bredius, en compulsant les dépôts d'archives hollandais, antérieurement déjà a réussi a enrichir les fastes artistiques de son pays de maintes pages inédites. Dans deux notices qu'insèrent les « Verslagen en mededeelingen » de la « Koninklijke Akademie van Wetenschappen » d'Amsterdam : *Een vergeten Kunstenaar* et *Twee onbekende schilders*, il identifie trois artistes dont les noms et les œuvres n'avaient jusqu'ici pas pû être précisés. C'est d'abord Marten Pietersz Deym, né à Delft en 1576, qui plus tard habita successivement Amsterdam et Leyden, où il mourut en 1604. Peintre de portraits, il subit l'influence de Jacob Willemsz, de Mirevelt et de Van Ketel. C'est ensuite Hendrik Couturier, le

jeune, appartenant à une famille originaire du Limbourg qui s'établit à Leyden. Il fut reçu en 1648 dans la gilde St-Luc de cette dernière ville. Plus tard il émigra au nouveau monde et habita jusqu'à sa mort à Nieuw-Amstel, qui devait devenir New-York. On possède encore plusieurs portraits dûs à son pinceau. C'est enfin Jacques de Rousseau qui habita Leyden ou il décéda très jeune vers 1638 Elève de Rembrandt, il a laissé bon nombre d'œuvres qui sont signées du monogramme J. O. R. et qui souvent ont été confondues avec celles de son maître. Il peignit notamment le portrait du père de Rembrandt dont il existe plusieurs repliques.

* * *

M. le Dr Van Schelven publie les *Kerkeraads protocollen der Nederduitsche vluchtelingen kerk te Londen* (1560-1568) dans les « Werken uitgegeven door het historisch Genootschap » d'Utrecht. Ces procès-verbaux, malgré leur concision, sont intéressants par suite des rapports suivis que le Consistoire de l'église réformée hollandaise de Londres entretenait avec nos provinces et principalement avec Anvers. Beaucoup de résolutions prises forment en quelque sorte l'écho d'événements advenus parmis les protestants de cette dernière ville. Ceux-ci semblent en diverses circonstances s'être soumis à la juridiction religeuse anglaise en vue de trancher en appel des difficultés ou des differents nés dans leur patrie. Ces procès-verbaux, de même que les extraits des registres baptismaux publiés en annexes, fournissent de nombreux noms de refugiés belges ou anversois établis à Londres.

* * *

Au cours de l'année 1919, sur une colline dénommée Traprain Law, á environ 36 kilomètres à l'Est d'Edimbourg, à proximité de la mer, à été decouvert *un trésor d'Argenterie romaine*, le plus important par le nombre des pièces qui ait été exhumé jusqu'à ce jour. La cachette etait aménagée à l'emplacement d'un etablissement indigène notable, peuplé pendant une longue suite de siècles. Les objets avaient été deposés hâtivement, à même le sol, sans aucune

enveloppe protectrice ; tous étaient dans un état de déformation deplorable, tordus, ecrasés, cassés à coups de hâche et de marteau ; plusieurs d'entre eux avaient intentionnellement été rompus en deux moitiés dont l'une manquait. Parmi ces 170 pièces, la majorité consiste en objets de vaisselle, destinés à l'usage privé ou liturgique : vases, coupes, assiettes, patères, cuillers, etc. ; plusieurs de celles-ci sont decorées de symboles ou types nettement chrétiens. Il est evident, que des pillards d'églises, à la suite d'un partage, ont dû hâtivement enfouir leur part en cette cachette. Certains fragments d'équipement militaire d'origine Wisigothe, mêlés aux pièces d'argenterie, font présumer que celles-ci devaient provenir de la partie de la Gaule occupée au commencement du Ve siècle par les conquérants Wisigothe et qu'elles auraient été enlevées par des pirates saxons. Cette importante trouvaille a été longuement décrite dans une étude qu'un archéologue, M. Curle, lui a consacrée et qui ne constitue que la préface d'un prochain ouvrage plus détaillé. M. Théodore Reinach analyse cette communication dans les comptes-rendus de l'Academie des inscriptions et belles lettres de Paris (1921, appendice) ; il fournit quelques photographies des diverses pièces, les décrit, en discute l'origine et l'usage et émet l'opinion que c'est en Aquitaine qu'elles auraient été volées.

* * *

Le « Bulletin historique diocèse de Lyon » (nouvelle serie, n° 1) nous apporte un article dans lequel M. le chanonie Vanel fournit des extraits de *deux livres de compte du cardinal Fesch, archevêque de Lyon*. Au point de vue artistique, ces comptes fournissent des indications malheureusement fort brêves, mais cependant pleines d'intérêt. Le cardinal Fesch etait un amateur d'art convaincu ; il achèta des antiquités de divers genres, des livres. Mais ce sont surtout les tableaux qu'il collectionna, peut-on dire avec fureur. Il se forma une galerie avec une hâte fébrile ; il accumula les achats ; c'est par quantités parfois qu'il acquérait les œuvres des maîtres anciens. C'est ainsi que pendant les années VIII et IX, des centaines de toiles viennent enricher ses collections. Impossible d'énumérer toutes ces multiples acquisitions. Tout lui est bon : esquisses,

copies, œuvres douteuses ou authentiques des maîtres de toutes les écoles Dans ce fouillis presqu'inextricable, je me bornerai à relever quelques mentions intéressant plus particulièrement l'art de nos provinces. Voici renseignées par ordre chronologique des toiles de Franck, plusieurs œuvres de Breughel, deux Seghers, un Martin De Vos, de nombreux Teniers, *le retour de la chasse de Diane* par Jordaens, *le Miracle de Lazare,* puis *Silène*, par le même; *la toilette de Vénus* de Floris, un Craesbeke, un Booz, *le portrait d'Henri IV* par Pourbus, une *marine* de Bonaventure Peeters, etc.

Rubens est largement representé dans les achats du cardinal. Successivement il acquiert, et j'en passe, un tableau original *l'Adoration* et une esquisse représentant *Achille*; une esquisse de la *Vénus naissante*, en pied ; un tableau : *l'enlèvement*, qui provenait de chez le président Audri d'Orléans ; *Orphée et Eurydice aux enfers.* Acquis à la vente Robit, *l'adoration des Mages* que Boisset avait payée 60,000 fr. et qu'il obtint en revente pour 8402 1/2 fr.

Quant à Van Dyck, ses œuvres ne sont pas non plus négligées ; les comptes témoignent de l'achat d'une esquisse non spécifiée qui fut restituée peu après au vendeur, puis un tableau représentant *le Christ*, un autre de la *Mort de St-François*, un troisième de petit format : *St-Martin* ; une esquisse de *Bacchantes* que lui vendit un perruquier de la rue du Théâtre français ; deux portraits, replique homme et femme avec leurs enfants; encore deux portraits, repliques.

Ces données qui ne se rapportent qu'à deux années des comptes du cardinal Fesch, permettent de présumer de quelle importance fut, au point de vue de la quantité, la galerie qu'il réunit.

* * *

Parmi les églises anciennes il en est en assez grand nombre qui se distinguent par une particularité fort caractéristique. Lorsqu'une église romane flanquée de bas-côtés devait être voûtée sans emploi d'arcs boutants, il fallait par mesure de prudence ou d'économie, renoncer à l'éclairage direct de la nef ou percer des fenêtres hautes. *Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques* n'avaient pas encore été particulièrement étudiées. Elles viennent

de trouver un historien avisé dans M. E. Lefevre-Pontalis. (Bulletin Monumental, 81e volume, p. 257). C'est au XIe siècle, au sud de la Loire, que les architectes appliquèrent pour la première fois ce mode de construction. Les voûtes de la nef étaient épaulées par celles des collatéraux. Ce système offrait de tels avantages qu'il se répandit rapidement dans de nombreuses provinces françaises, en Espagne, en quelques parties de l'Allemagne, en Italie, en Cilicie, ailleurs encore. Dans nos provinces on ne suivit pourtant pas cet exemple et il faut attendre la fin du XIIIe siècle et surtout le siècle suivant pour voir les *Hallekerken* flamandes, puis d'autres églises construites chez nous avec des nefs obscures. En France il existe encore beaucoup d'églises de cette catégorie. M. Lefevre-Pontalis les décrit minutieusement et pour plus de facilité parsème son texte de nombreuses reproductions photographiques. Il est possible ainsi de se rendre compte de la physionomie exacte de ces temples dont les particularités architectoniques spéciales n'avaient jusqu'ici pas assez frappé l'attention des archéologes.

* * *

L'Art en Alsace à travers les âges a constitué le titre et le sujet d'une conférence qui récemment a été donnée à Strasbourg par M. l'abbé Walter, archiviste de la ville de Selestat. Il veut bien nous envoyer en une brochure le texte de cette conférence. C'est au cours des siècles, et dans les monuments que ceux-ci ont vu s'élever, que M. l'abbé Walter poursuit les manifestations artistiques dont il recherche les traces, non seulement dans la structure architectonique dans l'ornementation archéologique, mais encore dans l'état d'esprit, dans la mentalité, dans le sentiment religieux intime qui ont inspiré et en quelque sorte animé les chefs-d'œuvre de pierres et de couleurs. Et c'est ainsi qu'il analyse tour à tour les rares églises romanes qui datent du XIe siècle, puis dans ce même style dont la richesse s'est accrue, les temples beaucoup plus nombreux qui furent édifiés un siècle plus tard. A l'époque ogivale ce sont, à partir de 1275, des églises qui n'ont pas de type bien spécial ; toutes se rattachent étroitement à des monuments français. Peu après, ce fut cette admirable cathédrale de Strasbourg, qui constitue

en quelque sorte un résumé fidèle des tendances artistiques qui regnèrent au cours de sa laborieuse construction. Au XVIe siècle on constate l'influence victorieuse d'élements nouveaux, qui dans la sculpture et la peinture surtout, venaient des Flandres et de la Bourgogne. Bientôt ce sont les principes italiens qui s'introduisent et provoquent d'abord l'efflorescence de l'art de la renaissance, ensuite à partir du XVIIe siècle celle de l'art officiel français qui a sa source à Paris et se développe surtout dans la construction d'édifices civils ; l'art moderne devait au siècle dernier clôturer assez banalement cette succession de manifestations artistiques.

Dans la peinture quelques artistes de grand talent se produisirent au déclin de la période ogivale. Ce furent d'abord Martin Schongauer ; puis Hanz Baldung, l'auteur du maître-autel de Fribourg en Brisgau et Mathieu Grunewald, le plus puissant interprête du mysticisme et du réalisme alsacien. Une œuvre surtout de ce dernier dont s'enorgeuillit le musée de Colmar, provoque l'admiration de M. l'abbé Walter, qui dans une seconde brochure étudie spécialement *la merveille et le mystère du retable d'Issenheim.* Il décrit minutieusement le polyptique. Dans cette œuvre de génie l'artiste, imperturbable dans la poursuite de son idéal, qui est la recherche de la beauté morale, impose à ses personnages des apparences qui certainement manquent de beauté ; il ne craint pas de se laisser guider par un réalisme outrancier. Son art est une protestation contre l'idéal de la renaissance italienne. L'œuvre de Grunewald dans sa fantaisie désordonnée constitue le triomphe d'un coloriste inimitable.

* * *

Le dernier fascicule des Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'or (tome XVII, 5e fasc.) nous apporte le resumé des communications faites en ses séances. Parmi celles-ci il en est plusieurs qui fournissent des détails au sujet de nos anciens souverains, les ducs de Bourgogne. Ce ne sont pas des événements importants, des renseignements rares, ce sont tout au plus de menus faits divers, de modestes incidents, mais qui, étant données les personnalités auxquelles ils se rapportent, méritent d'être signalés.

M. Picard nous apprend (p. CCCXC) que Jean-sans-Peur fit son entrée à Dijon le 17 juin 1404 ; il occupa le palais ducal des Capétiens que ses parents, le duc Philippe-le-Hardi et Marguerite de Flandres, avaient restauré et agrandi Ceux-ci avaient fait exécuter ces travaux aussitôt après leur prise de possession du duché de Bourgogne. Pendant qu'on besognait ainsi au palais ducal, Philippe-le-Hardi, Marguerite de Flandre, et leurs enfants, ainsi que le relate dans une autre communication M. Picard (p. CCCXCVII), allaient loger à l'abbaye de Sainte Bénigne. Une certaine partie des bâtiments restait toutefois en usage, et c'est ainsi que Charles Monsieur, second fils du duc, naquit à Dijon le 12 avril 1373, dans la même chambre où etait né son frère aîné Jehan. Toutefois l'enfant, malgré les aumônes et les cierges offerts à des sanctuaires vénérés, mourut dans la nuit du 11 au 12 juillet. La duchesse, l'année suivante, le 16 octobre 1374, mit au monde sa fille, Marguerite. En 1376 les souverains avec leurs deux enfants logent derechef à Ste Bénigne. Le 27 juillet 1377, le duc revient en temps d'un voyage en Flandre pour assister à la naissance d'un troisième fils : Louys Monseigneur.

M. Cornereau nous apprend (p. CCCCIV) qu'un fonctionnaire du ministère des chemins de fer Autrichiens est, après une nombreuse succession de propriétaires, devenu acquéreur d'une horloge construite vers 1430, et qui aurait appartenu à Philippe-le-Bon. Construite en bronze doré elle est conçue en style ogival ; elle a la forme d'une église à deux tours surmontées de flèches ajourées et repose sur quatre animaux fantastiques.

Le musée de Dijon possède un portrait de Charles-le-Téméraire. M. Fyot discute son authenticité (p CCCVII). Ce tableau fut acheté en 1836 chez un amateur à Gray et était attribué au Giorgonne. Il est demontré aujourd'hui que cette œuvre représente tout simplement la tête de St-Guillaume et a pour auteur le peintre Van Hemessem. A cette occasion M. Fyot se demande s'il existe des portraits authentiques de Charles-le Téméraire. Il cite un vitrail de la Cour des Comptes et deux médailles du XVe siècle, mais surtout un portrait conservé au Musée de Berlin et attribué à Van der Weyden.

* * *

***

Les fascicules parus en 1921 de la revue « L'Amour de l'Art », nous apportent quelques notices ou biographies artistiques qui pour nous ne manquent pas d'intérêt. Je crois devoir vous en signaler un certain nombre.

Voici d'abord M. Paul Colin, qui s'occupe de *James Ensor, à propos de la rétrospective de son œuvre à Anvers* (2e année, n° 7, p. 220). Il considère Ensor comme un méconnu et attribue l'incompréhension dont il a souffert aux louanges fantaisistes dont l'ont accablé en termes déplacés toute une génération de littérateurs. Car le maître d'Ostende n'est pas un névrosé, mais un artiste doué d'une admirable puissance technique qui donne à ses tableaux une importance réelle. Il souligne l'influence immense qu'il exerça en Belgique ; toutefois il regrette que cette technique qui autrefois constituait sa grande supériorité, ait perdu son assurance première Malgré tout, la foule ne le comprend pas encore et les bourgeois d'Anvers, au Salon qui réunissait son œuvre, ne lui épargnèrent pas leurs critiques et leurs brocards.

L'œuvre de Vermeer de Delft est décrit et analysé par M. Tristan Klingsoe (2e année, n° 10. p. 324). Cet œuvre n'est pas nombreux, une quarantaine de tableaux le composent. Mais si leur total est mince, leur valeur est inappréciable. Dans ces toiles, en général de petite dimension, l'auteur signale surtout une harmonie d'une sonorité délicieuse, un sens éminent des contrastes ; elles se distinguent par une douceur charmante et mystérieuse, par un enveloppement qui éloigne toute dureté, toute vulgarité. Sa facture, procédant par petites touches, produit une traduction sincère de la vérité. Il explique ainsi l'engouement extrême dont les tableaux de Vermeer jouissent aujourd'hui et les prix considérables qu'on leur alloue.

Les Pieter Breughel de Vienne sont décrits dans une étude illustrée que leur consacre M. François Crucy (2e année, n° 11, page 346). Ils sont au nombre de quinze ou seize et sont accrochés dans trois petits cabinets du musée d'histoire de l'art. Les reproductions de tous genres depuis longtemps les ont fait connaître. Non seulement au point de vue de l'art, mais au point de vue du folklore de

l'histoire intime du peuple flamand, ils sont d'un prix inestimable, car Breughel est en vérité le premier grand réaliste des Pays-Bas. Il fut en réalité à un degré éminent l'homme de son heure. Comme le dit l'auteur, il court au populaire ; il a besoin de se sentir libre au moment où la contrainte se fait déjà durement sentir. Il était avant tout épris de l'amour du paysage, du goût du remuement. Et les diverses œuvres du peintre que décrit M. Crucy, s'échelonnent au cours d'une existence accidentée dont il rappelle les épisodes les plus saillants.

Je m'arrête, Messieurs, je vous ai promis d'être bref. Vous aurez toutes facilités de compléter les renseigements que je viens de vous fournir et de parcourir les diverses publications dont vous trouverez l'entrée signalée sur la liste jointe à ce compte-rendu.

Anvers, 4 février 1923. FERNAND DONNET.

Exercice 1922
Rapport annuel du secrétaire et bibliothécaire.

MESSIEURS,

Moins heureux que l'année dernière, nous avons à constater avec un profond regret les nombreux vides qui se sont produits dans nos rangs pendant l'exercice 1922.

Le 12 juillet 1922 est mort à Bruxelles M. Paul Errera, avocat, professeur à l'Université de la capitale. Il était né à Laeken le 23 juillet 1860. Amateur d'art distingué, juriste de grande valeur, il publia un important *Traité de droit public belge*. Entré en 1888 dans notre Compagnie, il en devint membre titulaire en 1895. Il prit maintes fois la parole dans nos réunions et nous avons à diverses reprises acceuilli ses communications dans nos publications. Je rappellerai notamment son étude sur *les Massuirs*, sa notice relative à *un précurseur de Montesquieu, Jean Bodin*, et celle dans laquelle il faisait connaître *un contrat social en 1620*.

Le 27 octobre 1922 la mort frappait notre confrère M. Edmond Geudens qui avait vu le jour à Anvers le 26 février 1846. Sa vie fut toute de travail et d'étude. Il avait pendant de nombreuses années rempli les fonctions d'archiviste de l'administration des Hospices ainsi que de l'église Notre-Dame de notre ville. Il avait en 1890 été élu membre correspondant de l'Academie et promu en 1892 membre titulaire. Pendant une longue période il avait rempli avec un zèle méritoire la charge ingrate de trésorier de notre Compagnie.

Il prit une part active à nos travaux et les nombreuses communications dues à sa plume qui furent imprimées dans nos Bulletins ou nos Annales, témoignent de la vaillance de son travail et du succès de ses recherches. Parmi ces publications je citerai : *Tableau de A. Godyn* ; *Le jugement dernier par B. Van Orley* ; *l'hôpital Ste-Elisabeth à Anvers* ; *le magistrat d'Anvers et la représentation proportionnelle au XVIe siècle* ; *la bienfaisance publique à Anvers : le compte moral de l'an XIII* ; *la biographie de P. Genard* ; *Le spectacle institution de bienfaisance à Anvers, etc. etc.*

Outre ces travaux qui furent publiés sous les auspices de l'Académie, il fut encore l'auteur de différents ouvrages qui furent imprimés par d'autres soins. Dans cette catégorie, je me bornerai à signaler : *Het Antwerpsch knechtjeshuis*, *Plaatsbeschrijving der straten van Antwerpen* ; *het hoofdambacht der Merseniers* ; *l'hôpital St-Julien et les asiles de nuit* ; *Van Schoonbeke en het Maagdenhuis* etc., plus nombre de brochures d'intérêt local.

M. Alphonse Goovaerts était un de nos plus anciens membres ; il avait pris place dans nos rangs en 1877 et était devenu titulaire en 1883. Pendant de nombreuses années il fut assidu à nos travaux et sa collaboration effective fut abondante. Plus tard lorsque ses fonctions l'appelèrent à Bruxelles, sa présence devint plus rare ; dans la dernière periode de sa vie une infirmité grave devait mettre malheureusement obstacle à son activité scientifique. On trouvera dans nos publications les notes diverses qu'il nous avait communiquées. Ce furent entre autres les biographies du chevalier de Burlure et de A. Kempeneers, de nombreux rapports parfois très détaillés sur des ouvrages presentés, puis des notices relatives au *Dilf ou chantier d'Anvers*, à *une femme bourgmestre d'un ville belge au XVIIIe siècle*, à *la construction de l'église St-Jacques à Anvers*, etc. Il nous avait également presenté un important travail sur l'Amirauté à Anvers, dont la préface seule a été imprimée, et annoncé une autre étude sur l'origine et la vie de Bethoven dont la publication a toujours été remise. Alphonse Goovaerts etait encore auteur d'autres publications ; on connait ses ouvrages sur l'histoire de la musique, son livre illustré sur Abraham Verhoeven, ses nombreuses publications généalogiques.

Il naquit à Anvers et décéda à Etterbeek (Bruxelles) le 25 décem-

bre 1922 à l'âge de 75 ans. Entré aux archives et à la bibliothèque communale de sa ville natale quand ces services etaient encore réunis, il y recueillit plus tard la succession de P. Génard comme archiviste de la ville, fonction qu'il remplit jusqu'au jour où il fut nommé archiviste général du royaume. La maladie le força à prendre prématurément sa retraite. Il avait été nommé officier de l'ordre de Leopold et officier d'académie de France.

Le 8 avril 1922 décédait á Gand, où il était né le 26 septembre 1835, le baron Napoléon de Pauw, procureur général honoraire près de la Cour d'appel de sa ville natale, grand officier de l'ordre de Léopold. Il faisait aussi partie de l'Académie royale flamande, de la Commission royale d'histoire et de maintes autres sociétés scientifiques. Il avait été élu membre correspondant de notre Compagnie en 1889 et promu membre effectif en 1896.

Il fut l'auteur de nombreuses et importantes publications historiques, il s'occupa surtout des Artevelde et résolut maints problèmes relatifs à la vie du grand capitaine Gantois et à celle de son fils, ainsi qu'à la période si troublée de l'histoire de Flandre dont ceux-ci furent contemporains. Il leur consacra son *cartulaire historique et généalogique des Artevelde*. D'autres ouvrages historiques prouvent encore combien l'histoire de Flandre lui était familière ; dans ce domaine nous citerons la traduction de la *Chronique de Flandre* de Froissart et son étude économique : *Ypres teghen Poperinghe*. Avec Edw. Gailliard il publia en quatre volumes *l'Istory van Troyen* de Van Maerlant.

On se rappellera que dans nos annales il fit paraître son étude sur les *trois peintres David Teniers et leurs homonymes*.

Parmi nos membres correspondants regnicoles nous avons à déplorer trois decès.

Ce fut d'abord le 22 mars 1922 celui de M. Jos. van den Branden, ancien archiviste de la ville d'Anvers, né dans cette ville le 14 Juin 1837. Il avait pris place parmi nous en 1875 ; c'était le doyen de nos correspondants regnicoles. Il avait aussi été professeur de déclamation au Conservatoire royal flamand et membre de diverses commissions artistiques. On se rappellera ses ouvrages sur Anna Byns, sur Conscience, sur Abraham Verhoeven et sur d'autres points d'histoire locale. Mais il se fit surtout connaître par la publi-

cation de sa *Geschiedenis der Antwerpsche Schildersschool*, dont la partie biographique a rendu de réels services à tous ceux qui s'intéressent au passé artistique d'Anvers et aux peintres qui y virent le jour ou résidèrent dans cette ville. Van den Branden avait reçu la croix de chevalier de l'ordre de Léopold et les palmes d'officier de l'Instruction publique de France.

Edw. Gailliard qui avait autrefois rempli à Anvers les fonctions d'archiviste de l'Etat, avait ensuite été nommé secrétaire perpétuel de la *Koninklijke Vlaamsche Academie*. Né à Bruges, il est mort dans la même ville le 30 juillet 1922. Son érudition était grande. Outre sa collaboration avec le baron de Pauw et d'autres écrivains encore, il mit à contribution les archives de sa ville natale pour publier nombre de travaux de valeur. Il collabora à plusieurs revues littéraires ou historiques. On se souviendra qu'il fut l'auteur des cinq volumes de la *Keure van Hazebrouck*, d'un glossaire flamand fort estimé, d'un ouvrage intitulé *Werk over processien generaal te Brugge in de XVe eeuw* et d'autres publications encore. Il avait été honoré de la cravate de Commandeur de l'ordre de Léopold.

Ce n'est que bien tardivement que nous avons appris la mort survenue en 1917 de M. D. Vande Casteele, qui avait rempli jusqu'en 1906 les fonctions de conservateur des archives de l'Etat à Liège. Sa nomination de membre correspondant datait de l'année 1884. Outre les publications intéressant le dépôt dont il avait la garde, il collabora activement aux bulletins de l'Institut archéologique liégeois et à la revue Leodium. Il publia aussi des lettres relatives *à la verrerie liégeoise à la Vénitienne* et quelques autres notices d'intérêt local.

Ce fut avec un réel regret que nous eurent connaissance du décès survenu au château de Schalkhoven, le 8 décembre 1922, du baron Camille deBorman. Il était né le 2 avril 1837 au château de Rullingen (Looz). Il avait été élu dans notre Compagnie comme correspondant regnicole en 1868, puis après avoir passé par le grade de membre effectif, été promu membre honoraire regnicole. Ses publications historiques et héraldiques sont nombreuses et justement estimées.

Le baron de Borman, qui était aussi président du Conseil héral-

dique, membre de la Commission royale des monuments et de maintes au'res institutions scientifiques, avait été nommé commandeur de l'Ordre de Léopold, grand officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de Charles III d'Espagne, etc. Ces hautes distinctions honorifiques se justifiaient non seulement par les œuvres scientifiques auxquelles il collabora, mais encore par les grands services qu'il rendit à sa patrie en occupant pendant de nombreuses années les fonctions de président du Conseil provincial du Limbourg et de membre de la Députation permanente de cette province.

Dans nos publications nous retrouvons trace d'une étude sur la question « l'Enceinte actuelle de Tongres a-t elle une origine romaine ? » et un rapport sur un travail relatif au « Chapitre de Tongres », tous deux dûs à la plume érudite du baron de Borman.

Il nous reste à signaler la mort survenue le 29 mars 1922, dans sa 80e année, de M. Robert Clephan, de Tynemouth (Northumberland) ; il avait été élu membre correspondant étranger en 1920.

Du passage de ces dévoués confrères parmi nous il faut qu'il reste une trace durable et il est à souhaiter que bientôt leur biographie prenne place dans nos publications, fixant ainsi le souvenir de leurs travaux et de leurs mérites.

Pour remplir les vides que ces décès ont causés dans nos rangs, diverses élections ont eu lieu, à la suite desquelles ont été nommés membres titulaires : MM. Van der Essen et Hasse ; membres correspondants regnicoles : MM. Paul Rolland, archiviste de l'Etat à Anvers, Victor Tourneur, conservateur du cabinet des monnaies et médailles de l'Etat à Bruxelles, Sander Pierron, publiciste à Bruxelles, Félicien Leuridant, secrétaire du cercle archéologique d'Ath, et membres correspondants étrangers : MM. Balanos, directeur du service de conservation des monuments à Athènes, et Dr Forrer, conservateur du Musée des antiquités préhistoriques à Strasbourg.

D'autre part, lors des élections statutaires qui ont eu lieu pour le renouvellement annuel du bureau, les suffrages unanimes des membres se sont portés sur M. le lt-colonel de Witte pour occuper la vice-présidence en remplacement de M. Saintenoy auquel devait échoir la présidence annuelle. M. Donnet a vu renouveler pour un

nouveau terme ses fonctions de secrétaire et bibliothécaire, tandis que M. le vicomte de Jonghe était élu conseiller.

L'année dernière le cours de nos travaux a été signalé par une circonstance heureuse et exceptionnelle. L'un de nos membres les plus devoués et les plus estimés, M. le président A. Blomme fêtait le 50e anniversaire de son entrée dans notre Compagnie. Cette année pareille manifestation s'est renouvelée en l'honneur d'un autre de nos plus méritants confrères, M. Ad. De Ceuleneer. Tous deux, par leur participation active et persévérante, ont pendant ce demi siècle largement contribué à nos travaux et leurs publications temoignent de la diversité de leurs connaissances et de la sûreté de leur érudition. A tous deux, en souvenir de cet événement memorable, il a été rémis un diplôme commémoratif spécialement imprimé en leur honneur avec les caractères de l'imprimerie Plantinienne. Puissent ils pendant longtemps encore jouir d'une santé parfaite et continuer à occuper leur place parmi nous.

Nos séances bi-mensuelles ont été régulièrement tenues tant à Anvers, qu'à Bruxelles. Vous aurez pu vous rendre compte du zèle louable dont tant de nos membres ont fait preuve non seulement en assistant règulièrement à ces réunions, mais encore en y présentant des travaux ou en y faisant des communications. Cette activité constitue la preuve évidente de la remarquable vitalité de notre Compagnie.

Quant aux travaux qui ont été présentés au cours des séances ils ont presque tous déjà trouvé place dans nos publications. Celles-ci malgré les difficultés matérielles ont pû régulièrement paraître. Ces jours-ci vous recevrez les derniers fascicules de 1922 des Annales et Bulletins.

Dans les premières, au cours de cette année, ont été imprimés entre autres le travail de M. Fris sur *la Citadelle de Charles-Quint et le Château des Espagnols à Gand* ; la suite et la fin de la monographie du *Château de Vilvorde* par M. de Behault de Dornon, l'étude consacrée par M. Vander Borren aux *Compositions inédites de Guillaume Dufay et de Gilles Binchois*, une notice sur *un vase aretin à sujets macabres* par M. Sibenaler, le texte de l'intéressante conférence que nous a faite M. Rocheblave sur les *Elèves flamands inscrits à l'école académique de Paris entre les*

années 1765 et 1812, une collection de *notes et documents relatifs à la galerie de tableaux du château de Tervueren*, receuillis par M. Terlinden, une note dans laquelle M. Destrée décrivait *un retable anversois ;* le texte de la communication faite par M. Dilis au sujet des *Romanistes Anversois* et enfin le début d'un important travail de M. Stroobant sur le *Brabant proto-historique et légendaire.*

D'autre part, nos bulletins vous ont apporté les procès-verbaux de nos séances et le texte des divers rapports qui ont été présentés au cours de l'année. Quelques courtes notices y ont aussi trouvé place. Parmi celles-ci je citerai : *Une œuvre de Joseph Cyfflé* par M. Visart de Bocarmé, une *note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles* par M. Fernand Donnet ; *Le baptême du Christ et la Sainte Ampoule* par M. Marcel Laurent ; *l'archéologie préhistorique de l'Alsace* par M. Matthis, une *note sur les antiquités conservées à Deynze* et *Les épreuves de Job, triptyque conservé à Turin.* par M. De Ceuleneer ; *les archives de Tongerloo et St-Michel* par Mgr Lamy et *un retable anversois du musée du Steen* par M. le chanoine Lefevre.

Dans le mêmes Bulletins a été imprimé *l'hommage à la mémoire de M. le chanoine Alfred Cauchie.* Dans cette biographie M. Van der Essen a esquissé la vie si méritoire et les titres scientifiques si nombreux du grand savant dont l'érudition nationale a eu à déplorer la fin tragique et prématurée.

Dans mon rapport de l'année dernière, je vous faisais part du déplorable accident qui s'était produit dans le local de notre bibliothèque, apportant le désordre au milieu de nos collections et y causant pas mal de dégats. Vous aurez pû vous apercevoir que les traces de ce contretemps ont aujourd'hui presqu'entièrement disparu et que nos séries de publications ont repris dans les rayons leur place en un ordre parfait. Ce résultat heureux, nous le devons, je me plais à le constater, au zêle et au travail d'un de nos nouveaux membres, M. l'archiviste Rolland, qui a bien voulu consacrer tous ses loisirs à la tâche ingrate de ramener l'ordre dans le désordre de notre bibliothèque. Je suis persuadé que vous vous joindrez à moi pour le remercier de son zêle et le féliciter des résultats heureux qu'il a obtenus. Je compte bien qu'à l'avenir il consentira à m'alléger quelque peu le travail de bibliothécaire, travail qui sera

aisé à sa jeune vaillance et à son expérience professionnelle. Quant aux hommages d'auteurs et aux publications parvenues par voie d'échange leur nombre et leur régularité se sont affirmés. Je n'en veux pour preuve que les listes d'entrée qu'à chaque séance je vous soumets et qui témoignent de l'activité du service de la bibliothèque. D'autre part, j'ai persisté dans la tâche que jadis vous m'avez imposée et j'ai continué à vous donner régulièrement un compte-rendu analytique,(j'en suis aujourd'hui arrivé au n° 112,) des principales publications reçues. Cette modeste revue vous permettra de vous rendre compte de la valeur des ouvrages dont notre bibliothèque s'est enrichie.

Je termine, Messieurs, je suppose que vous serez d'accord avec moi pour juger que les résultats acquis pendant l'année 1922 sont entièrement satisfaisants, et que si les ressources matérielles ne nous font pas defaut, nous pouvons être en droit d'augurer pour l'exercice nouveau des résultats au moins aussi favorables.

Anvers, 4 février 1923. FERNAND DONNET.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 FÉVRIER 1923.

La séance s'ouvre à 2 heures dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers, sous la présidence de M. le l[t] colonel de Witte, vice président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. D[r] Van Doorslaer, Van Heurck, Visart de Bocarmé, Casier, Soil de Moriamé, Hasse, Destrée, membres.

Le procès verbal de la séance du 6 août 1922 est lu et approuvé sans observations.

Il est procédé à la désignation d'un vice-président pour l'exercice 1923.

M. le D[r] Van Doorslaer obtient la majorité des suffrages et est proclamé vice-président pour l'année 1923.

Deux places de conseiller étant vacantes par suite du décès de MM. Geudens et Goovaerts, les membres accordent leurs suffrages à MM. le baron Holvoet et Fris.

M. Dilis, trésorier, est réélu par acclamation pour remplir ses fonctions pour un nouveau terme de deux ans.

Pour les deux places de membre titulaire vacantes par suite du décès de MM. Geudens et Goovaerts, sont présentées trois candidatures.

Pour remplacer les membres correspondants qui seront promus titulaires et pourvoir au siège vacant par suite du décès de M. Van de Casteele, huit candidatures sont inscrites.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
L[t] colonel DE WITTE.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1923.

—

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers, sous la présidence de M. le lt colonel de Witte, président.

Sont présents : MM. Dr Van Doorslaer, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Van Heurck, Visart de Bocarmé, Casier, Soil de Moriamé, Hasse, Destrée membres titulaires.

MM. comte Legrelle, Sander Pierron, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Saintenoy, Kintsschots, Coninckx, De Ceuleneer, Tahon, Bergmans, chanoine van den Gheyn, Stroobant, Comhaire, de Béhault de Dornon, membres titulaires.

MM. Rolland, Buschmann, Van der Borren, Gessler, Bautier, Brunin, abbé Philippen, membres correspondants regnicoles.

M. le baron G. van de Werve et de Schilde, membre honoraire regnicole.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 décembre 1922, qui est approuvé sans observations.

En s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion par suite de raisons de famille qui le tiennent en ce moment éloigné du pays, M. le président Saintenoy exprime le grand regret qu'il a de ne pouvoir procéder à l'installation de son successeur, M. le lieutenant colonel de Witte en qualité de président annuel pour 1923.

Ce dernier, après qu'il eut été félicité au nom de ses confrères par le vice-président M. Van Doorslaer et par le secrétaire, M Donnet, fait l'éloge de son prédécesseur et assure que l'Académie pourra compter sur tout son dévouement.

Le secrétaire donne ensuite connaissance de la correspondance. L'Académie ayant été invitée à se faire représenter aux fêtes commémoratives du centenaire de la naissance de Jean-Baptiste de Rossi, organisées par la « Pontifica Accademia romana di archeologia » de Rome, le bureau avait prié M. le Dr Venturi, membre honoraire étranger, de bien vouloir la representer en cette occasion. M. Ven-

turi écrit pour annoncer qu'il a rempli la mission dont on l'avait chargé.

La Société d'émulation de Cambrai envoie le programme du concours de poésie pour 1923.

L'Institut archéologique liégeois transmet le programme des causeries qu'il organise pour l'hiver 1922-1923.

La Société des Sciences de Leopol (Galicie Orientale) en envoyant ses publications, exprime le désir de voir rétablir les relations d'échanges qui existaient précédemment avec notre Compagnie

Le Cercle de la fondation universitaire à Bruxelles annonce sa création et espère obtenir l'adhésion du bureau de l'Académie.

Les Amis de l'art Wallon à Liége sollicitent une souscription en faveur de la manifestation organisée pour commémorer le centenaire de César Franck.

M. l'abbé Trelcat communique le prospectus d'un ouvrage qu'il va publier et qui sera consacré à l'Histoire de l'abbaye de Crespin.

Même communication de la part de M. le chev. prof. Silvio Serafini en faveur de l'ouvrage de Muratori : Rerum italicarum scriptores.

La pontifica Accademia romana di archeologia de Rome sollicite également une souscription à l'ouvrage de Giovanni Pinza : Storia della civilta latina dalle origini al V. sec. A. C.

La société Corona mundi de New-York, envoie le programme des concours artistiques qu'elle organise pour 1923.

M. Donnet en qualité de bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque en décembre 1922 et janvier 1923, ainsi que le compte-rendu analytique de quelques unes d'entre elles. Ces documents seront insérés dans les bulletins.

Le sécretaire donne lecture du compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'exercice 1922, ainsi que de l'activité de la bibliothèque. Ce rapport paraîtra aux bulletins.

M. Dilis, trésorier, justifie sa gestion financière et établit que les comptes de 1922 clôturent par un lourd déficit ; il espère que la Fondation universaire mettra l'Académie en mesure de remédier à cette situation.

M. le Président résume un travail qu'il a consacré aux filigranes. Ces marques destinées à identifier le papier sont en usage depuis

la fin du XIIe siècle ; dès lors au cours des siècles leur simplicité primitive s'est modifiée par suite de la généralisation de leur emploi et de la multiplicité des types utilisés. Il fait connaître ces modifications successives et décrit quelques types qui se distinguent par leur composition artistique ou par leurs caractéristiques historiques. Il insiste sur les grands services que la connaissance des filigranes peut rendre aux paléographes et forme des vœux pour qu'un recueil descriptif aussi complet que possible leur soit consacré.

M. Sander Pierron après avoir rapidement fait connaître les aventures diverses qui provoquèrent la fuite de France d'Olympe Mancini, comtesse de Soissons, rappelle qu'elle trouva un refuge au château de Tervueren, libéralement mis à sa disposition. Elle paya cette hospitalité en mettant au pillage les biens dont elle avait obtenu l'usage, ce qui provoqua des difficultés multiples avec la Cour des comptes. La mort en 1708 de cette nièce de Mazarin devait enfin mettre fin à ce roman plus ou moins scandaleux.

M. Destrée décrit les fonts baptismaux de Dinant. Contrairement à l'opinion de plusieurs archéologues qui leur donnaient une origine fort ancienne, il est d'avis qu'ils appartiennent au XVe siècle et qu'ils pourraient avoir été placés dans l'église après l'incendie de 1473. Les têtes qui ornent la cuve constituent la caractéristique de travail des sculpteurs namurois. M. Destrée suppose que ces fonts proviennent de l'atelier de Lambert Ad. Quant au déversoir, il est plus moderne; il ne date que du XVIIIe siècle.

M. Hasse soumet des fers à cheval trouvés dans l'Escaut à Termonde. Il les compare à d'autres pièces de provenance romaine et fait remarquer la persistance des formes. Les clous également présentent de l'intérêt à cause de leur aspect caractéristique.

M. Donnet soumet les photographies des façades intérieure et extérieure de l'hôtel Kums au marché aux Chevaux, à Anvers, avec des vues intérieures des salons. Il déplore la prochaine disparition ou transformation de cette ancienne demeure et de son mobilier.

Il est décidé que la réunion du mois d'avril aura lieu à Bruxelles.

La séance est levée à 5 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
L^{t} colonel DE WITTE.

BIBLIOTHÉQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Février et de Mars 1923.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

EUGENIO OLIVERO.	L'antica pieve di San Pietro in Pianezza.
EM. DILIS.	La Confrérie des romanistes.
HUGUES LAMY.	Les archives des abbayes de Tongerloo et de St-Michel d'Anvers.
H. LEFEVRE.	L'identification du rétable d'Averbode conservé au musée du Steen à Anvers.
FERNAND DONNET.	Seconde note bibliographique sur les tapisseries.
ID.	Compte-rendu analytique des publications Juillet-Août 1922.
ID.	Compte rendu analytique des publications Septembre-Octobre 1922.
CHAN. JANSEN O. P.	Kunsthistorische tentoonstelling en geschiedkundig Congres der Kempen..
JEAN GESSLER.	Van Eyck et Dalmau.
PAUL SAINTENOY.	Le congrès archéologique français en Rhénanie.
JOS. DESTRÉE.	Un rétable anversois du commencement du XVIe siècle.
Dr HOLWERDA.	Arentsburg. Een romenisch militair vlootstation bij Voorburg.

L. STROOBANT. Le Brabant protohistorique et légendaire.
PAUL ROLLAND. Les archives du catholicisme en Norvège.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin 5° serie tome II. N° 1 et tome III n° 1.
Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in-8°. Tome XXII 2° fasc.

ID. Commission royale des monuments et des sites.
Bulletin LXI° année 1922 (janvier-juin).

ID. Société royale belge de géographie.
Renseignements commerciaux 1923, n°s 2/3.

ID. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique LXXIV° année. 3° en 4° livr.

ID. Académie royale de Belgique.
Classe des beaux-arts. Bulletin, tome IV. N°s 11 et 12.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
Bulletin 5° série, tome VIII. 1922. N° 12.
Annuaire de l'Académie 1923.

MALINES. Mechlinia. Chronique mensuelle d'archéologie. 2° année n° 8.

LIÈGE. Institut archéologique du pays de Liège 14° année n°s 1 & 2.

PARIS. L'Amour de l'art.
3° année n° 12 et 4° année n° 1.

ID. Institut de France.
Journal des Savants. Nouvelle série. 20° année. N°s 1 à 12.

ID. Polybiblion.
Partie technique, 2° série, tome CLIX, 1re livr.
Partie littéraire, 2° série, tome CLVII, 1e livr.

ID. La renaissance de l'art Français et des industries de luxe, 6° année n° 1.

PÉRIGUEUX.	Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin tome XLIX, 6e livr.
DUBLIN.	Royal Society of antiquaries of Ireland. Journal vol. LII part. II.
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch Genootschap « de Nederlandsche leeuw ». Maandblad. XLIe jaargang nº 1/2.
TURIN.	Societate piemontese di archeologia e belle arti Ricerche storico artistiche Bollettino anno VI n 1-4.
MILAN.	Reale Instituto lombardo di scienze e lettere. Rendiconti. serie II. Vol. LIV fasc. 1 — XX.
NAPLES.	Accademia di archeologia, lettere e belle arti Atti. Nuova serie. Vol. IV à VII. Rendiconto. Nuova serie. Anno XXIX à XXXV. Memorie Vol. III et IV.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana. Bolleti. Gener di 1903.
REVAL.	Kosmoglot. Decembre 1922. Nr 11-12.
STOCKHOLM.	K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien Fornvännen 1921.
UPSALA.	Kungl. humanistiske Vetenskaps samfundet. Band 21.
ID.	Universitetsbiblioteket. Strena philologica Upsaliensii. Festkrift tillägnad prof. Persson.
TRÈVES.	Gesellschaft für nützliche forschungen zu Trier Trierer jahresberichte XII jaargang.
KASHMIR.	Archaeological department. Jamma and Kashmir state. Annual report. 1976.
BOMBAY.	Archaeological survey of India. Western Circle Archaeology. Progress report 1920-1921.
DAMAS.	Académie arabe. La revue. 2e année nº 12.

3° JOURNAUX ET CATALOGUES.

PARIS.	J. Gamber.
	Catalogue n° 113.
AIX-LA-CHAPELLE.	Creutzer.
	Kunstgeschichte. Katalog nr 124.
LEIPZIG.	Gustav Fock.
	Livres d'occasion.

Arnould de Leefdael,

abbé d'Averbode

à l'époque des troubles religieux du XVIe siècle.

Le 25 septembre 1574 décédait à Louvain, dans le refuge de son abbaye, le prélat d'Averbode Gilles Sommers. Il avait consacré toute son activité à restaurer dans sa communauté la discipline religieuse que des épreuves continuelles avaient fortement ébranlée au cours du XVe et du XVIe siècle. Bien que très court, son abbatiat n'en restait pas moins un des plus féconds de cette malheureuse période. (1)

L'élection de son successeur eut lieu le 9 octobre suivant. Elle fut présidée par l'abbé de Saint-Michel à Anvers, père abbé d'Averbode et par le chancelier du Brabant, Jean Hovelmans.

Celui qui obtint la majorité des suffrages fut Corneille Hemeleers, en ce moment curé de Wesemael, une des paroisses à la collation du monastère. Il ne sut se faire valoir à la cour et retira bien vite sa candidature.

Un autre profita de sa timidité. C'était Arnould de Leefdael, alors curé à Oostham et qui avait intrigué près de ses confrères pour obtenir des voix. Grâce à l'entremise de son parent, le bourgmestre d'Anvers, créature dévouée du Taciturne, il parvint à se faire délivrer des patentes de nomination par les Etats-Généraux, commis à l'administration du pays en l'absence d'un Gouverneur Général.

(1) Au sujet de l'abbé Sommers, voir les registres 150, f. 127 et 415, ff. 78-82, aux Archives d'Averbode, 1e section.

Une fois en possession de sa charge, il profita de sa situation pour faire main-basse sur les revenus de l'abbaye, qui servirent à satisfaire son amour du luxe et de la bonne chair.

Lorsqu'en 1578, une bande de gueux vint piller Averbode et mettre en fuite les religieux, Arnould se fit octroyer un passeport pour rentrer dans l'abbaye déserte. Profitant de l'absence des religieux, il fit des aliénations très préjudiciables. Le régime des gaspillages ne prit fin qu'à sa mort, survenue au château d'Oostham, le 28 avril 1584.

Tel est le récit que nous a conservé de cette élection et de cette prélature un chroniqueur presque contemporain, Gilles Die Voecht, récit repris après lui par les annalistes de l'abbaye. Tous condamnent sévèrement la mémoire d'Arnould et se refusent à reconnaître en lui un abbé légitime. Son nom ne figura jamais sur le catalogue des prélats et, dans le nécrologe conventuel, on inscrivit son obit comme celui d'un simple religieux. [1].

Pour notre part, nous estimons que cet ostracisme est immérité, car l'élection d'Arnold de Leefdael fut en tout point régulière.

Ses actes aussi ont été jugés défavorablement, sans doute à cause des bruits malveillants qui circulaient sur sa prétendue instrusion

(1) Voici le texte de Gilles Die Voecht relatif à ces événements : *Post hujus obitum (Ægidii Sommers) vacavit sedes usque ad annum 1586, propter bella intestina et medio tempore surrogatus fuit Arnoldus a Leefdael a statibus Brabantiae, electus ab insaniori parte conventus et introductus a statibus, sed nunquam confirmatus, adjutorio principis Auriaci. Cornelius Hemeleers, Halensis.., fuerat electus abbas a bona parte conventus contra Leefdael, sed peste obit.* Un peu plus loin, il écrit : *Jam denique, post triennium circiter,* a rege in abbatem nominatus creditur, *dominus Cornelius, pastor tum in Wesemael. Quia hic pie sua humilitate et timiditate denominationem prosequi noluit, maxime quia ab aula, prout fieri solitum erat, non vocubatur ad acceptandum denominationem fact-m. Est itaque quod frater Arnoldus Leefdalius, forte non catholicorum favore, subintravit secundum Evangelium, aliunde contentus dignitate abbatiali, quomodocumque potiretur. Nec mirum, cum ut nullius religionis inveniebatur strenuus defensor, ita merito de ejus religione et fide dubitari potest.* Archives d'Averbode, 1e section, reg. n° 415, ff. 79 et 83. — Les mêmes assertions se retrouvent dans sa chronique d'Averbode et dans celles de ses deux continuateurs, E. Van der Steghen et A. Van Boterdael. Ibidem, reg. 136, f. 289, reg. 173, ff. 71-73 et reg. 172, ff. 320-330.

et les intelligences qu'on l'accusait d'entretenir avec les rebelles. De fait, il eut à faire face à une situation très précaire et dut, plus d'une fois, se résigner à des sacrifices qu'en temps normal il aurait pu éviter.

Ce qui, à première vue, rend suspecte l'interprétation de Die Voecht, c'est l'incertitude et l'invraisemblance qui planent sur ses sources d'information.

De l'époque où de Leefdael fut mis à la tête du monastère, les nomminations aux grandes dignités ecclésiastiques, dans les Pays-Bas, étaient réservées aux souverains espagnols. Aux termes du concordat de 1564, on envoyait des commissaires officiels dans les abbayes vacantes, à l'effet d'y recueillir les suffrages des religieux. Chaque électeur émettait trois voix, en faveur des trois candidats qu'en conscience il jugeait les plus dignes et les plus capables. Il déclarait en même temps les motifs qui déterminaient son choix. Le relevé de toutes ces voix, accompagné d'une note des commissaires consignant leur sentiment personnel et le résultat de leur enquête sur l'état spirituel et financier de l'abbaye, étaient envoyés à la cour. En général, le souverain se laissait guider par ces indications pour le choix de l'élu, sauf lorsque des raisons majeures l'en dissuadaient. Encore celles-ci lui étaient-elles presque toujours suggérées par les commissaires enquêteurs ou les déclarations des votants. (1)

La collection des enquêtes ecclésiastiques pour les années 1522 à 1635 est conservée dans le fonds des *Papiers d'Etat et de l'Audience*, aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Nous y avons retrouvé, dans le recueil côté 906, celle qui fut faite à Averbode au mois d'octobre 1574.

De l'étude de ce document il faut conclure que les affirmations de Die Voecht sur la prétendue cabale montée par Arnould de Leefdael, pour s'emparer de la crosse d'Averbode, sont dénuées de fondement.

Voici comment les choses se passèrent :

Le nombre des électeurs se chiffrant à quarante-deux et chaque

(1) Sur les élections abbatiales aux Pays-Bas, à cette époque, voir Poullet *Histoire politique nationale*, t. II, p. 379. Louvain, 1882-1892.

religieux disposant de trois voix, il y avait donc cent-vingt-six suffrages à exprimer. Sur ce total, Corneille Hemeleers en recueillit trente et un, soit dix-huit premiers, cinq deuxièmes, huit troisièmes; Arnould de Leefdael en obtint vingt-six, soit quatorze premiers, six deuxièmes, six troisièmes; enfin vingt-six suffrages désignèrent Jean Geens, prévôt des moniales de Keyserbosch, soit huit premiers, treize deuxièmes, cinq troisièmes.

Les premières voix étant toujours prépondérantes, le souverain devait se prononcer entre Corneille Hemeleers et Arnold de Leefdael.

Ce qui vint augmenter les chances du curé d'Oostham ce fut l'appréciation élogieuse dont il fut l'objet, tant de la part de ses confrères que des commissaires préposés à l'enquête. Ces derniers reconnaissent les hautes vertus d'Hemeleers, mais vantent à l'envi les brillantes qualités administratives de Leefdael. A les entendre, les quelques voix de majorité de son compétiteur ont été octroyées à celui-ci par de jeunes religeux, peu au courant des affaires, pour de « légères et frivolles causes » (1). Ils ajoutent que dans l'élection précédente, de Leefdael avait obtenu le plus de voix après l'abbé défunt (2). Tout compte fait, à leur avis, il devait être préféré aux deux autres candidats (3).

Par suite des troubles politiques, de jour en jour plus graves, l'affaire resta en suspens. Depuis 1574, le pays se trouve dans une situation désastreuse. Les échauffourées continuelles entre les armées du roi catholique et les rebelles du Nord; les mutineries des troupes espagnoles et des mercenaires étrangers, privés de leur solde régulière; la mort inopinée de Requesens et le gachis qui en résulte, enfin l'arrivée tardive de Don Juan d'Autriche, autant d'événements qui favorisent le désarroi général.

(1) Ces « frivolles causes » sont les soupçons d'hérésie qui pesaient sur Arnould de Leefdael à la suite d'un voyage en Hollande, dans l'intérêt de ses paroisiens. Les dépositions des religieux prouvent leur inanité.

(2) Nous n'avons pu vérifier l'exactitude de cette assertion. Le procès-verbal de l'élection de Gilles Sommers manque dans la collection des ENQUÊTES ECCLÉSIASTIQUES.

(3) L'intérêt que présentent, à de multiples points de vue, cette enquête et le rapport des commissaires nous a engagé à les publier en annexe.

La nomination du nouvel abbé d'Averbode trainait en longueur. Aussi, vers la fin de l'année 1577, les Etats Généraux, commis à l'administration du pays, sur l'instance des religieux, reprirent pour leur compte le dossier de l'élection de 1574 et se chargèrent de désigner un titulaire pour l'abbaye vacante. Après avoir examiné les avis des commissaires, ils délivrèrent, à la date du 7 novembre, une procuration en faveur d'Arnould de Leefdael, enjoignant à celui-ci de solliciter la confirmation de sa dignité auprès du Saint Siège et du roi d'Espagne, dès que la situation serait redevenue normale. (1)

En conséquence, le 2 janvier 1578, Arnould fut introduit comme abbé d'Averbode, en présence du prélat de Saint Michel d'Anvers et du conseiller Hovelmans, qui avaient présidé naguère à l'enquête (2).

Arnould de Leefdael appartenait à la célèbre famille des seigneurs de Thielen et de Ghierle. Il était né au manoir de Thielen, le 20 juillet 1522, de Philippe de Leefdael et d'Anne de Gavre. Il entra à Averbode en 1543 et fit profession le 8 décembre de l'année suivante. Ordonné prêtre, le 3 juin 1547, il étudia pendant quelques mois à l'université de Paris, puis à celle de Louvain. Le 13 novembre 1549 il devint vicaire à Wesemael et, en juin 1554 fut nommé curé à Oostham. C'est de là qu'il rentra à Averbode pour y prendre la direction de ses confrères (3).

(1) L'octroi, délivré par les Etats généraux, insinue que les religieux eux-mêmes auraient proposé à nouveau la candidature d'Arnould de Leefdael: *versocht hebbende daeromme de voorscreve prioer ende andere vanden voorscreve convents dat wy, als representerende den gouverneur ende stadhoudere generael in dese Nederlanden, souden committeren den voirscreven heeren Aerden totter administratien vanden voorscreve vacerende abdye ende by provisie totter prelaturen...* Original, sur parchemin, aux Arch. d'Averbode, sect. I, liasse 3, n° 6. Voir, dans la même sens: N. Japikse. *Resolutien der Staten generaal van 1576 tot 1609*, t. I, p. 581. 's Gravenhage, 1915.

(2) Cette date est donnée dans le rapport des commissaires qui présidèrent à l'élection du successeur d'Arnould de Leefdael, Arnould Van der Heyden, le 9 juillet 1584. Enquêtes Ecclésiastique, citées plus haut, reg. n° 911, ff. 180-181.

(3) Nous avons emprunté ces détails aux reg. 105, ff. 115v-116; 160, ff. 38 et. reg. 200, ff. 101v. et 112v. des Arch. d'Averbode 1e sect. Sur la famille, de Leefdael, voir l'étude de Ad. Reydams, *Thielens Hof en zyne Heeren*, pp. 10-20. Turnhout, s. d.

Investi de l'autorité suprême, Arnould eut à faire face à de nombreuses difficultés. L'absence prolongée d'un chef régulier comme aussi les troubles extérieurs avaient fortement compromis la vie régulière. Les exactions et les pillages continuels de la soldatesque dans les dépendances du monastère avaient entamé ses ressources [1]. Il fallut se procurer de l'argent. Arnould fut contraint de négocier des aliénations et, entre autres, vendit la seigneurie d'Oostham ainsi que des ornements liturgiques et des joyaux de prix [2].

Au mois d'août de l'année 1578, une épreuve sans précédent s'ajouta à ces déboires. Battue à Gembloux l'armée des Etats recrutée contre le nouveau gouverneur, Don Juan, s'était retirée vers le Nord. On la croyait hors de combat. Elle fut aussitôt renforcée par l'arrivée des bataillons allemands du comte palatin Casimir. Le 1r août, elle tenta une seconde offensive contre les espagnols, non loin de Rymenam. Nouvel échec. Mais, au cours de la retraite vers Malines. les troupes casimiriennes se disloquèrent dans la direction de l'est. Pénétrant plus profondément dans la Campine, une bande de soudards, sous les ordres du comte de Bossuyt, atteignit Averbode. On était le dimanche 24 août. Ayant aperçu de loin le clocher de l'église abbatiale, les luthériens se dirigèrent de ce côté et firent irruption dans le temple, à l'heure de la messe conventuelle, au moment précis du prône dominical. Ils s'emparèrent du prédicateur et du célébrant, brisèrent les images et prophanèrent les sacrements. D'autres forcèrent les portes du cloître et, pénétrant dans l'abbaye, firent main basse sur les provisions de bouche, les objets de valeur et même les manuscrits de la bibliothèque conventuelle. Ils revendirent ces derniers à des brocanteurs à Anvers.

Après le pillage, les religieux durent prendre la fuite et l'abbaye resta inhabitée pendant de longues années. Des garnisons ennemies occupaient les villes avoisinantes : Aerschot, Sichem et Diest ; à tout moment on pouvait redouter une nouvelle poussée sur Aver-

(1) On trouve la liste de ces dépenses dans le reg. n° 16, fol. 184-193. Arch. d'Averbode, Ie sect.

(2) La liste de ces argenteries se trouve dans le n° 5004 des ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles.

bode, dont les hauteurs offraient une position stratégique très avantageuse [1].

Le sort des chanoines fut misérable. Pendant cinq ans ils vécurent complètement dispersés et durent chercher un refuge chez des parents, des amis ou des confrères employés dans le ministère curial. Plusieurs furent victimes de la peste, propagée par l'armée espagnole, après le siège de Maestricht et qui exerça ses ravages en Campine limbourgeoise [2].

D'autres furent traqués par les gueux ou les bandits de grand chemin qui profitaient de l'absence d'une police régulière pour détrousser les voyageurs. A titre d'exemple, citons Waltère Schuyssen, curé norbertin de Suetendael, arrêté lorsqu'il se rendait à Genck, lié à la queue d'un cheval et traîné jusqu'à Maestricht, où il expira à la suite de ses blessures. [3] Ces hécatombes étaient d'autant plus pénibles, que l'abbaye se dépeuplait graduellement, ne pouvant plus recruter un personnel nouveau à la suite des troubles extérieurs.

On a prétendu qu'Arnould de Leefdael aurait profité du désarroi général pour rentrer subrepticement à Averbode, grâce à un passeport du prince d'Orange et ce pour y remplir ses poches et disposer en maître souverain des propriétés monastiques.

Ce sont là de pures calomnies. Les ventes faites par de Leefdael furent consenties par tous les conventuels et autorisées par le Saint Siège. D'autre part, son retour à Averbode ne résulte d'aucune preuve certaine. Comme tous ses confrères, il se retira en lieu sûr et séjourna pendant plusieurs années au château d'Oostham, dont le propriétaire lui était bien connu C'est là qu'il mourut le 28 avril 1584 [4]

(1) Une description circonstanciée de ces évènements nous a été conservée par Dir Voecht Arch. d'Averbode 1e sect. reg. 415, fol. 86

(2) Voyez Ibidem.

(3) Le nécrologe conventuel porte à la date du 22 août la mention : *Com. Walteri Schuyssens de Duysel, pastoris in Sutendael, qui a latronibus captus et equi caudae alligatus, Trajecti ad Mosam, vulneribus percussus, expiravit. (+ 1580)*. Arch. d'Averb. reg. n° 105 bis.

(4) Le deuxième successeur de Leefdael, Mathias Valentyns (1591-1635) voulut racheter ces joyaux, vendus autrefois par Leefdael à l'abbaye de St-Laurent de Liége. L'abbé de ce monastère refusa de rétrocéder le marché, précisément

Les chroniqueurs ont voulu voir, dans sa mort, la fin de la dispersion des religieux. Peu après, à les en croire, les chanoines auraient été rassemblés au refuge de Diest, par le prieur Van der Heyden en vue d'y faire une nouvelle élection canonique (1)

En réalité, cette élection eut lieu à Léau, dans le refuge de l'abbaye d'Heylissem et les religieux ne reprirent la vie commune à Diest qu'en 1584, lorsque cette ville eut été arrachée aux rebelles par Alexandre Farnèse. C'est, du reste, sur les ordres réitérés de l'abbé du Parc, Van Vlierden, alors visiteur de la province brabançonne, qu'il s'engagèrent dans cette voie. (2)

A tout prendre, la prélature d'Arnould de Leefdael fut malheureuse pour Averbode. Il faut en chercher les causes, non dans les intentions de l'abbé, mais dans les désastres et les perturbations politiques qui abbreuvèrent nos provinces au cours de la révolution religieuse du XVIe siècle.

PL. LEFÈVRE, O. Prœm.

Attaché aux Archives générales du Royaume
à Bruxelles.

parce qu'il avait été conclu du consentement unanime des religieux d'Averbode, avec l'autorisation du St-Siége. La lettre de l'abbé se trouve aux Archives d'Averbode, Ire sect., liasse 19, farde 1.

(1) Voyez texte DIE VOECHT, cité plus haut. – L'élection canonique se trouve dans la série des ENQUÊTES ECCLÉSIASTIQUES, citée plus haut, reg. 911. ff. 169-180.

(2) Un document, écrit de la main de l'abbé de Parc et signé par lui, à la date du 13 juillet 1584, porte l'injonction suivante : *In virtute sanctae obedientiae, praecipimus domino Priori et duobus administratoribus, quatenus, sepositis omnibus excusationibus, pro meliori observatione disciplinae monasticae ac professae religionis, statim post collectas segetes migrent una cum conventualibus ac pastoribus non residentibus ad aedes monasterii Disthemii sitas, in quibus volumus omnes religiosos regulariter, secundum ordinis et statutorum praescriptum vivere et omnia divina officia peragere, prout loci et temporis ratio patietur.* Archives Générales du Royaume à Bruxelles, ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES, n° 4987, pièce 175.

ANNEXES.

—

I. — *Procès-verbal de l'élection, faite à l'abbaye d'Averbode le 9 octobre* 1754.

—

Informatie begonst te nemene, binnen den godshuyse van Everbode, den neghensten dach van October int jaer XV^c vier entseventig, by ons Wilhelmus Greven, abt van Sinte Michiels tot Antwerpen, ende Jan Hoevelmans, raedt ordinaris in Brabant, achtervolghende der commissien ons ghegheven by d'Excellencie van mynen heere, myn heer de Gouverneur Generael van desen Nederlanden van zynder Majesteyt, van date den XXVIII^en dach van September, int jaer XV^c LXXIIII onderteeckent : Loys de Requesens ende noch onder : Berty.

1. Brueder Aerdt vander Heyden, prior, oudt 34 jaren, hebbende in dordere gheweest den tyt van acht jaren, ende hebbende geweest prior zedert Sint Jansmisse lestleden, ende heeft te vore gheweest magister infirmorum den tyt van twee jaren, zynde priester gheworden nu gheleden drye jaren, ende hebbende ghedaen den behoirlycken eedt van te zegghen zyne beste kennelycke. Seght dat hy, in zyne conscientie, (des ghevraecht zijnde), bevindt bequaempste te zyne totte prelature van desen huyse brueder *Cornelis Hemmelers*, pastoer tot Wesemael, ende dat uut dyen dat hy van verscheyden heeft ghehoort dat mynen heere de prelaet overleden zoude den selven brueder Cornelis boven allen d'andere pastoeren gheprezen ende gherecommandeert hebben, van gheleertheyt ende gheschichtheid, vande goede leven, ende want hy oick ghehoirt heeft vanden twee anderen religieusen ende broederen, die metten voirscreven broeder Cornelis oeck mede tot Wesemael woenen, dat de voirscreve broeder Cornelis een schoon ende goede gratie heeft van

preecken, ende zelve zyne ondersaten preekt ende de sacramente administreert, houdende eerlyck ende als een religieus toebehoirt, huys ende zyn familie, ende de twee religieusen by den voirscreven broeder Cornelis woenende bedancken hen zeer vant tractament dat hy den zelven twee religieusen, die in zynen cost zyn, is doende.

Ende nae den voirscreven bruer Cornelis zeeght dat hy voer den tweesten bequaemsten totter voirscreven prelature zoude noemen ende houdt broeder *Jan Godefridi* van Coersel, wesende proest ende confesseur vanden jouffrouwen tot Keyserbosch, uut dyen dat hy deponent dickwils van diversche loffweerdighe persoenen heeft ghehoirt dat de voirscreve brueder Jan Godefridi tvoirscreve clooster van Keyserbosch zeer wel, eerlyck ende proffytelyck heeft gheregeert, den tyt van elf oft 12 jaren, oft daerontrent, ende zoo hy deponent heeft oick verstaen vanden ouders, zoe heeft de voirscreve brueder Jan daer te voeren gheweest prioir binnen desen godshuyse, ende heeft tselfde offitie zeer eerlyk ende wel in zijner tijt bedient tot confirmatie vander oirdene ende discipline van desen cloostere, zonder te weten hoe langhe hy prioir is gheweest, ende houdt den selven verstandigher in temporalibus dan den voirscreve brueder Cornelis

Ende zoe verre de voirscreve twee ghebraken, zoude noemen ende noempt voerden derden als bequaemste, na de twee voirscreve, brueder *Wouter Schuysens*, pastoir tot Suetendael, die eertyds geweest heeft cantoir, supprioir ende oick prioer, hebbende alle de selve officien zeer wel ende eerlyck bedient, ende doende zeer wel onderhouden de statuyten ende discipline vander oerdenen, wesende, zoe hy verstaet, een gheleert man, prekende zelve zyn ondersaten ende administrerende de sacramenten, nu int clooster niet ghecomen zynde, maer heeft aen hem deponent by brieven hem zelven gheexcuseert, dat hy persoenelyck in dese electie niet en can commen uut dyen de peste in zyn parochie is, ende zynen cappellaen sieck, zoo dat hy persoenelyc moet zyn ondersaeten in hueren noot blyven bystaende // Onder stont ghescreven : fr. Arnoldus vander Heyden prior indignus.

2. Brueder Tadeus van Diest oudt 65 jaren, hebbende inden oerdenen gheweest 43 jaren, pastoer in Hoogemiert, hebbende eertyden prioer gheweest int godshuys, ende cappellanus tot Wesemael, hebbende te Miest ghewoent 32 jaren oft daerontrent, hebbende ghedaen den behoirlycken eedt, ende ghevraecht naert leven ende conversatie vanden religieusen, woenende binnen den clooster, ende na dadministratie vanden godshuys, seeght dat hy bevindt dat de selve religieusen zeer wel leven nae de statuyte ende reghel vander oerdene, in goeden peys ende vrede, ende dat hy bevindt tgodshuys, na zynen duncken, wel gheregeert. Ende voirts ghevraecht wie hy, nae God ende zyne conscientie, bevindt ende houdt voer bequaemsten om ghesteld te wordene voer prelaet van desen godshuyse, ende om daer inne wel te doen

onderhouden den reghel, statuta ordinis ende de discipline monasticque, ende oeck om de goeden wel te regeren, seeght dat hy daer toe nuempt ende bequaemste vindt Brueder *Aert van Leefdael*, prochiaen tot Oostham, inden lande van Luydich, ende dat uut dyen dat hy deponent, hem hebbende geinformeert opt leven ende qualiteyten van den voirscreven brueder Aerdt van Leefdael, zoe aenden landeken van Beeringhen als aen vescheyden ondersaten vande voirscreve prochie van Ham, ende dat sedert daflyvicheyt vanden lestoverleden prelaet, heeft vanden zelven verstaen dat die voirscreve heer Aerdt zyne officie ende prochiaenschap zeer eerlyck / ende loffelyck was bedienende, ende altoos hadde bedient, zelve preeckende ende sacramenten van der kercken zyne ondersaten administrerende, zonder te ghebruycken eenighen cappellaen. Segghende voirts dat hy vanden voirscreve brueder Aerdt, ten tyde hy int clooster woende, ende oeck ten tyde dat hy op de voirscreve kerche heeft gewoent, altoes heeft ghehoirt dat hy was van goeden ende catholycken religie ende gheloeve, ende vande Roomsche kercke, ende dat hy tselve altoos zoude hebben ghepreekt ende zyne ondersaten hebben gheleert, ende dat hy wel eer heeft hooren segghen dat de voirscreve brueder Aerdt zoude, by eenighe berucht, zyn gheweest van quade leeringhe oft heresie, maer dat die selve, naemaels hebbende hem hooren preeken ende tvolck leeren, zouden gheseight hebben dat men den voirscreve brueder Aerdt tonrecht ende qualycken naeseyde, zoe dat hy dyen niet teghenstaende, hy deponent den voirscreven brueder Aerdt houdt voer alder bequaemste, als wesende van goeden ende eerlyck leven, zonder concubine oft van eenighe vrouwen oft dronkenschap befaempt te zyne. Ende ghevracht oft hy niet en heeft ghehoirt dat die voirscreve brueder Aerdt in Hollandt heeft gheweest, by den Princhevan Oraengien, oft eenighe van zynen volcke, seight dat hy verstaen heeft dat die voirscreve brueder Aerdt heeft eenen brueder dienende oft wesende by den princhе, ende dat daer duere die voirscreve brueder Aerdt versocht is gheweest vanden vrienden, van eenen van Antwerpen, ghevanghen in Hollandt, om te willen gaen in Hollant, ende dyen helpen lossen, ende dat die voirscreve brueder Aerdt is ghegaen in Hollant, om den ghevanghen vrienschap ende dienst te doene, zonder dat hy deponent daeromme eenighe quade suspicie heeft van heresie teyhens den voirscreven brueder Aerdt.

Ende voerden tweeden, ende in ghebreke vanden eersten, zoude / nuemen den teghenwoirdighen prochiaen van Wesemael, uut dyen dat hy verstaet vanden leesmeester van desen cloostere, dat die prelaet lestoverleden zoude die voirscreven prochiaen van Wesemael ghehouden hebben voer de nutste ende bequaemste om prelaet te wesen, hebbende oick, van ander luyden, ghehoirt dat hy wel zoude preecken, ende dofficie van zyn cuere ende prochiaenschap zoude bedienen, niettemin dat hy in temporalibus niet zoe gheschickt en is, wesende van goeden

name ende fame, ende van eerlycken ende duechdelijcken leven, niets befaempt van eenighe oncuysscheyt.

Ende voer den derden, ende de twee voirscreve ghebraken. nuempt bruer *Wouter Schuysens*, pastoir van Zuetendael, hebbende eertijts gheweest prioir van desen godfhuyse, ende wesende nu prochiaen van Zuetendael. segghende dat de selve is van goeden leven ende wel gheleert, preeckende ende administrerende zelve zyne onderdersaten de sacramenten vander heyliger kercken, ende die zyn officie van Prioirschap, binnen den voirscreve clooster, wel ende behoirlijcken heeft bedient ghehadt. goet ende cloeck van verstande en hebbende een goede ende bequaeme spraecke // Onder stont ghescreven : fr. Thadeus Diest pastor in Miert.

3. Brueder Aert van Leefdael, prochiaen teghenwoirdich tot Oostham, int landt van Luydick. out ontrent vyftich jaer, ende heeft zesse jaer ghewoent tot Wesemael, als collega, ende dat die twee colleghen metten prochiaen hebdommedatim tot Wesemael doen den dienst, ende heeft aldaer ghepreeckt ende die sacramenten gheadministreert, zoewel in zyn weecke ende turno als inde weecke ende turno van Brueder Adriaen van der Haghen, prochiaen aldaer, ende dat duer zynen ouderdom ende continuele zieckten, ende te Wesemael zijnde, is by zynen prelaet versien geweest van de voirscreve prochie van Oostham, daer hy twintich jaeren pastoir is gheweest, behalven dat hy ontrent een jaer tot Loeven heeft ghewoent ende ontrent een halff jaer heeft bedient de kercke van Druynen, inde langhestrate, assisteren zynen bruedere, die was religieulx van Tongherloo. ende pastoir van Druynen. Ghevraecht opt leven ende conversatie vanden religi eusen int clooster woenende. ende oft de discipline wel wordt onderhouden, ende tclooster wel gheregeert, seight, ghedaen hebbende den behoirlijcken eedt. dat der religieusen binnen tconvent leven in goeden peys ende vrede. wel onderhoudende regulam et statuta, ende dat tclooster. zoo vele hy ziet, wel is gheregeert ende ordene daer inne ghestelt. Gevraegt wie hem dunckt bequaemste om tgodshuys van Everboede, in tgheestelyck ende weerlyck te administreren ende regeren als prelaat, seight dat, na zijne conscientie ende eedt by hem ghedaen, hij judiceert daer toe bequaemste te zijne *Jaspar Leysen*, teghenwoirdich prochiaen tot Hechtelt, uut dyen de selve vele jaeren heeft gheweest camerlinck ende backmeester binnen den godshuyse van Everboede, ende de selve officien loffelyck bedient. ende zedert Sint-Jansmisse, heeft de voirscreve cure loffelyck bedient, preeckende ende administrerende zelve zyne ondersaten de heylighe sacramenten ende van allen zijnen anderen leven heeft altoes ghehoirt dat de voorscreve brueder Jaspar is eerlyck, duechdelyck ende loffelyck.

Ende voerde twee nuempt brueder *Andries Willems*, van Balen, pastoir van Tessenderloo, uut redenen dat de selve veel jaren heeft d'officie van

kelderweerden loffelyck bedient, zynde van goeden leven ende eenen religieus toebehoirende, ende weesende van cloecken verstande, hebbende experientie van gheestelycke ende weerlycke saken.

Ende voerden derden nuempt bruederen *Cornelis Hemmeler*, pastoir tot Wesemael, uut dyen dat myn heer de prelaat overleden den selven heeft ghenomen uut der kercken van Rummen, ende duer zyn verdiensten ghestelt in loco celebriori, te weten tot Wesemael, aldaer hy hadde twee colleghen, wesende oick van goeden leven, recommandeert van zyne ondersaten, preeckende ende administrerende de sacramenten. // Onder stont ghescreven: f. Arnoldus de Leefdael.

4. Brueder Willem Happaert, prochiaen tot Koerselle, out ontrent 36 jaren, in ordene gheweest 18 jaren, hebbende geweest succentor, cantor, ende pitansiarius ende daer nae gheweest hebbende prochiaen tot Coersselle vyff jaren, seight dat, na zyne conscientie ende eedt by hem nu ghedaen, hy jugeert ende houdt voer bequame totter prelature van Everboode brueder *Aerdt van Leefdael*, prochiaen van Oostham, uut dyen dat de selve is van goeden ende duechdelycke leven, gheen dronckaert noch concubinarius, selve zyne ondersaten preeckende ende dikwils ende meestendeel de sacramenten administreerende Gevraecht oft hy niet en heeft ghehoirt dat de voirscreve brueder Aert, wanneer de Princhе van Oraengien omtrent Ham is met zynen legher gecommen, heeft hem ghevonden inden leger vanden Prince, ontrent Weert oft Remunde, ende dat hy naemaels oeck in Hollandt heeft gheweest, by den Princhе voirschreven, seight dat hy tselfde wel heeft hooren segghen ende weet, maer dat de voirscreve bruer Aerdt tselvetheeft ghedaen uut medelyden van zyne ondersaten ende prochiaenen, ende om de selve haer affghenomen beesten wederomme te doen hebben, ende dat hy in Hollant was ghereyst is, gheweest om te lossen oft composeren een van zyn neven. Ghevraecht oft hy deponent, religieux zynde, ende egheen verstant met den Princhе oft zyn volck hebbende, zoude derren reysen nae Hollandt, om dyer ghelycke saken te solliciteren, seight dat de voirscreve brueder Aerdt heeft eenen brueder by heer Cristoffel, sone vanden Palgrave, ende dat hy duer de confidentie hem heeft ghevonden inden leegher vanden Princhе, ende in Hollandt, zoe hy deponent heeft verstaen, ende deur de kennisse die voircreve Cristoffel, hem dede hebben bij ander edelluyden, bevelsluiden ende capiteynen de voirscreve brueder Aerdt is derwaarts ghereyst. Gevraecht oft de voirscreve Aerdt heeft ghehadt eertyts boecken van Martin Luther, Philippus Melanchton ende andere, seight dat hy noyt ghesien en heeft noch en weet dat de voirscreve brueder Aerdt zoude gheadt hebben boecken van Martin Luther, Philippus Melanchton, oft dyer ghelycke, noch en heeft tselffde van ander luyden hoiren segghen. Ghevraecht oft hy niet en heeft ghehoirt dat eenen brueder, Jan van der Voerst, zoude ghevloden zyn uut den cloostere, deur quade leeringhe, ende dat bruer Aerdt van Leefdael zoude

metten selven, dyer tyt conversatie hebben ghehadt, segt dat hy deponent wel heeft ghehoirt van de appostasie van Brueder Jan Voirst niet werende wat conversatie brueder Aerdt van Leefdael metten voirscreven brueder Jan Vorst heeft ghehadt, uut dyen dat gheburt is aleer hy int clooster van Everboede is commen woenen.

Ende voerden tweeden nuempt heeren *Jan Godefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen dat hy onder den selven bruer Jan, wesende supprior ende prior, heeft gheleeft int clooster van Everbode, ende heeft den selven de voirschreve officien wel en loffelyk zien bedienen ghelyck hy oeck hoirt dat hy tclooster van Keyserbosch ende zyn proestdye eerlyck ende loffolyck bedient; wezende van goeden leven, schouwende dronckenschap, oncuyscheyt ende dyerghelycke ende anderen zonden.

Ende voer den derden nuempt hy dominum *Cornelium Hemmeleers*, teghenwoirdich pastoir in Wesemael, ende eertyts in Rummen, uut dyen de selve is van goeden ende duechdelycken leven, hebbende binnen tyde zyns deponents gheweest succentor ende custos ende de selve officien wel bedient, ende verstaet dat de selve zyne kercke zeer wel ende loffelyk bedient / Onder stont ghescreven : Ita est fr. Guilielmus Hapert pastor Corselius indignus.

5. Brueder Willem van Houtom, pastoir in Endhoutam, oudt omtrent 33 jaren, gheweest hebben in doirdene omtrent 13 of 15 jaren, hebbende gheweest in desen clooster succentor, ende hebbende geweest tot Wesemael drye jaren, collega pastoris, nadyen hy den behoirlycken eedt hadde ghedaen. ghevraecht wie hem dunckt bequaemst te zyne, seight dat hem dunckt bequaemst te zyne brueder *Cornelis van Hemmeleers*, pastoir van Wesemael, ende dat uut dyen hy deponent den tyt van twee jaren metten voirscreve heer Cornelis heeft ghewoent, ende den selven altoes ghevonden in zyn leven goet, duechdelyck ende eerlyck, ende die wel wiste met goede middelen ende manieren te onderwysen die religieusen die by hem te coste ghinghen, ghelyck hy deponent aen zyn eyghen persoon bevonden heeft, wesende by ons Heere Godt beglift van zeer goede, treffelycke ende verstande gaven van sermoenen te doene, ende zynen ondersaten eerlycken ende wel de sacramenten te administrerende, ende houdt voer zeker. uut tghene hy inden voirscreven brueder Cornelis heeft ghesien, dat de selve zoude de temporaliteyt zeer wel administreren, zoe wanneer tselve tot zynen laste zouden staen Hebbende oeck gesien / ende zelfde gehoirt, dat de leste overleden prelaet met woirden, wercken ende andere demonstratien betoonde dat hy den voirscreven brueder Cornelis hielt in grooter weerden ende estime, ende na dat hy coeste bevroeyen, zoe hadde de voirscreve overleden prelaet den voirscreven heer Cornelis van Rummen gheroepen ende ghestelt tot Wesemale om hem oirsake te ghevene te leeren ende te institueren die religieuse die te Wesemael, by den pastoir woenen, ende zoe voirts andere.

Ende voer den tweeden nuempt brueder *Aerdt van Leefdaele*, pastoir tot Oostham, uut dyen dat hy deponent, hebbende ghewoent ontrent de prochie van Oostham, heeft van d'inneghеseten vande voirscreve prochie dicwils ghehoirt ende verstaen dat de voirscreve brueder Aerdt zyn officie van prochiaenschap zeer eerlyck ende loffelyck is bedienende ende administerende, ende dat principalyck vanden ghenen die gheheellyck ende gansselyck toeghedaen zyn het oude kerstelyck ende catholycke ende roomsche gheloove, niet wetende datter yemand in die voirscreve prochie zoude wezen suspect van heresie, maer weet dat die voirscreve bruer Aerdt zoe die heeft onderhouden, dat hy, in den tyde vanden turbelen, egheene ongheschictheyt hebbende voirts yeste noch tot heretycken sermoenen gheloopen, vanden welcken in dyen tyde groot peryckel was. Gevraecht oft hy niet en heeft ghehoort dat de voirscreve brueder Aerdt heeft gheweest inden leegher vanden Prinche van Orangien, zoe by Remunde als in Hollandt, seight niet ghehoirt te hebbenen dat brueder Aerdt zoude gheweest hebben inden leegher vanden Prinche voirscreven, ontrent Rumunde, maer wel heeft hoiren segghen dat hy gheweest heeft in Hollandt, em te lossen of te composeren een van zyne neven aldaer ghevangen zynde, niet meynende dat hy daer duere in eenigher manieren is ghescheyden van den ouden catholycken gheloove ende roomsche kercke, als alleen hebbende ghedaen opus pietatis, voer eenen nie hy deponent heeft ghehoirt te wesenen vander oprechte catholicke ende roomsche religie.

Ende voer den derden nuempt brueder *Jan Godefridi*, proest int Keyserbosch, uut dyen dat hy den selven ghesien heeft prioir vanden godhuyse van Everboede, doen hy deponent noch novitius was, ende en heeft nooyt ghehoirt deselve brueder Jan en heeft tselve priorscap ende den voirscreve proesdye wel ende deuchdelyk gheadministreert'/ Onder stont ghescreven : Ita est attestor ego frater Guilielmus van Houtom alias Lambrechs Trudonensis, pastor in Eindoutham.

6. Bruder MATHEUS TYS, pastoir in Testelt, oudt ondtrent 36 jaren, hebbende in doirdene gheweest zesthien jaren, hebbende als collega ghewoent tot Wezemael vier jaren. Ghevraecht wie dat hy, na zijnen conscientie ende op den eedt, by hem nu ghedaen, bevindt beqwaemste om ghestelt te wordene prelaet van Everboede, ende om de selffde abdye in gheestelycke ende goede discipline monastycke wel te regeren, ende oeck in bonis temporalibus, seight dat hy daer toe beqwaemst judiceert brueder *Aerdt van Leefdael*, pastoir tot Oostham, uut dyen dat hy den zelven hebbende mediate gesuccedeert, als collega, ten huyse vanden pastoir van Wesemael, heeft den selven aldaer zeer hoiren prysen vanden heer Mathias Van Gennaert, dyer tyt pastoir van Wesemael, ende oick vanden besten vander voirscreve prochiaen, ende dat uut dyen dat hy wel preeckte, den ziecken ende armen wel by stont, ende de hant reyckte. Ghevraecht oft hij niet en heeft ghehoirt oft de

selve brueder Aerdt soude hebben eenighe smette oft naeclap ende defamie van heresie, seight dat hy dicwils met hem heeft ghefrequenteert ende ghesproken. ende heeft in zyne sermoenen bevonden dat hy was van doude catholicke ende roomsche kercke, noyt hebbende ghehoirt dat de voirscreve bruer Aerdt eenighe articule heretyck ende contrarie der roomscher kerken zoude hebben ghesustineert oft willen houden staene. Ghevraecht oft hy niet en heeft ghehoirt dat de voirscreve brueder Aert heetf gheweest inden leegher vanden prinche van Orangien, seight dat hy heeft ghehoirt dat brueder Aert, zoude gheweest hebben in den leeger van den prinche binnen Gheele, oft daerontrent, om zyn prochiaenen te helpen salveren de beesten oft andere muebele, goeden, heur afgenomen duer tvolck des voirscreve prinche, ghelyck zy oick hem gherestitueert syn. Heeft oick hoiren segghen dat de voirscreve brueder Aert zoude in Hollant gheweest zyn, by den Prinche, niet wetende uut wat oirsake, niet meynende ofte connen ghelooven dät de voirscreve bruer Aert aen den prinche zoude ghereyst zyn deur ennighe affectie oft ghesinnicheyt, die hy zoude hebben ghehadt tot heresie oft quade leeringhe, maer alleene deur begheerte van andere te helpen. hebbende ghehoirt vanden prochianen des voirscreven brueder Aerts dat hy vromelyck hadde wederstaen zekeren predikant, ketter uut Duitslandt, willende aldaer leeren ende preken onder zeker crychsvolck, dat daer lach, ketterse leeringhe, ende zoe verde hy hem hiel suspect van ketterye en zoude hem niet willen numen, segghende hem te syne een goet menaiger ende scherp op zynen penninck.

Voir den tweeden nuempt bruederen *Jan Grodefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen onder den selven wesende prior heeft gheleeft, ende heeft hem tselve officie wel ende loffelycken sien bedienen, ende heeft hy deponent mynen heer den prelaet saligher dicwils zeer hoiren prysen den voirscreven bruer Jan, inde administratie ende tregeren vande voirscreve proesdye, wesende van goeden, eerlycken ende deuchdelycken leven.

Voer den derden noempt bruederen *Cornelis Hemmelers*, pastoir tot Wesemael, uut dyen hy deponent heeft present gheweest ende ghehoirt dat de prelaet overleden den selven Hemmelers zeer recommandeerde, in zyn leven, leerlinghe ende alle anderen, tghene eenen religieus aengaet ende toebehoirt, wesende sonderlinghe wel gheleert, ende een zeer goet predicant, ende zeer deuchdelyck in alle zyn leven, ende is ghestelt tot Wesemael, by den overleden prelaet, om dat hy daer twee colleghen, twee religieusen, by hem zoude hebben, die hy zoude moeghen formeren ende faetsonneren // Onder stont ghescreven: Ita est Matheus Thijs pastor in Testelt.

7. Brueder Aert Witten van Tongheren, collega by den prochiaen tot Wesemael, oudt 38 jaeren, ende in oirdene gheweest 17 jaren, hebbende vyff jaren gheweest keldermeester ende wynman ende circator.

Ghedaen hebbende den behoirlycken eedt, ende ghevraecht wesende wie hy voer de bequaemste houdt totter prelaturen van Everboede, seight dat hy, in zyn conscientie, houdtvoer aelder bequaemsten totter prelature van Everboede brueder *Cornelis Hemmelers*, pastoir tot Wesemael, ende dat uut dyen de voirscreve heer Cornelis is van zeer eerlycken ende deuchdelycken leven, ende zeer wel gheleert inder godheyt, hebbende oick sonderlinghe gratie van preecken, ende zynde zeer exemplaer in alle syn leven. Ghevraecht oft de voirscreve heer Cornelis niet en is ghediffameert ende ghesuspecteert van eenighe concubine, oft ander oneerlyck leven met eenighe vrouwen, segt dat de voirscreve heer Cornelis, wesende eerst prochiaen tot Rummen, hiel aldaer huys ghelyck hy oick nu tot Wesemael doet, met een van zyn susters, ende oick met zyn eyghen moeder, die tot Wesemael is ghestorven, ende en heeft oick noyt yemanden en hoiren spreken die eenich vermaen zouden ghemaeck hebben, van eenighe oncuyscheyt zyns levens ghelyck hy deponent, hebbende zeder Paeschen tot Wesemael by den voirscrevene heer Cornelis in huys ghewoent, en heeft aen hem noyt ghesien noch van hem ghehoirt dan alle eerbaerheyt ende reynicheyt in alle zyn leven, alsoe dat hy niet en can ghelooven dat sulcken fame vanden voirscreven brueder Cornelis zoude connen ghesyn.

Ghevraecht wie dat hy houdt voer den tweeden en de meest bequaem totter prelaturen voirscreve, na den voirscreven Brueder Cornelis, seight dat hy houdt brueder *Aert van Leefdael*, daer nae voir de bequaamste, uut dyen de selve is van goeden cloecken verstande, ende van eerlycken ende loffelycken leven, ende zoe hy deponent heeft verstaan van verscheyden, die den voirscreven brueder Aert tot Wesemael woenende hadden ghekent, was als doen oeck van zeer goeden ende loffelycken leven, ende weet hy deponent dat de voirscreve bruer Aerdt tot deser tyt alnoch heeft zeer goede fame, ende heeft hy deponent tot verscheyden stonden, vanden ondersaten van Hamme, aldaer de voirscreve bruer Aert veel jaeren pastoir is gheweest, ghehoirt dat de voirscreve bruer Aert is van goeden, deuchdelycken ende eerlycken leven, gheenssins ghesuspecteert van oneerlycke conversatie van vrouwen oft dronckenschap, ende wanneer hy deponent noch jonck religieux was, woenende int convent van Everboede, ende dat de voirscreve brueder Aerdt int selve convent quam, zoe was hy ghewoenlyck die jonghers te vermanen tot obedientie van hun oversten, ende onderhoudenisse vande statuyten vander oirdenen ende allen tghene dat die religie aenghinckt. Ghevraecht oft hij den zelven niet en heeft weten suspecteren van heresie oft quade leeringhe, oft dat hy den religieusen quade ende verboden boeckxkens zoude heymelyck in de hand hebben gesteken, seight neen maer heeft den selven altoes ghehouden, ghelyck hy hem alnoch houdt, voer gheheel catolyck ende van der roomscher kercken, ende die de religie ende oirdene ende statuta ordinis begeerde onderhouden te heb-

benen, als hy hier voer heeft gheseight, hebbende oick altyts ghesien dat die leste overledén prelaet den voirscreven brueder Aert in grooten weerden ende eere hadde. Ghevraecht oft hy niet en heeft ghehoirt dat de voirscreve broeder Aert zoude gheweest zyn inden leegher vanden Prinche van Orangien, seight wel gehoirt te hebbene dat brueder Aert zoude zyn beste gedaen hebben, inden leeger van den Prinche, om verscheyden lieden heur beesten ende meubelen wederomme te doen hebben, ende dyen niet teghenstaende hem houdenen voer catholyck vande roomsche kercke, ende goet religieus.

Ende voer den derden nuempt ende kiest, als naest de twee voirgaende bequaemst te zyn, bruederen *Jannen Godefridi*, proest tot Keyserbosch, uut dyen dat hy deponent, onder den voirscreven brueder Jan wesende supprioir ende prioir, heeft ghewoent, ende de selve officien zeer eerlyken ende loffelycken weten bedienen, ende is daer nae gheworden pastoir van Loo en de proest van Keyserbosch, aldaer hy hem zeer wel heeft ghedragen, zoe die deponent heeft ghehoirt, reformerende tclooster ende religieusen in huer leven ende conversatie, ende wel regerende de temporele goeden vanden selven godshuys, ende is altoes van goeden ende deuchdelyke leven gheweest. // Onder stont ghescreven : Arnoldus Witten collega in Wesemael.

8. Brueder Andries Van Oisterwyck, pastoir in Veerle, oudt 72 jaren, hebbende gheweest in oerdene vyftich jaren, hebbende eertyds gheweest circator ende namaels supprioir, ende verscheyden andere officien bedient, ende dair na is gheweest pastoir tot Rotsselaer, ende daar na tot Verle, aldaar hy nu woent. Ghevraecht op den eedt, by hem nu behoirlyck ghedaan, naar het leven ende conversatie vanden religieusen, in den clooster woenende, ende hoe tselve clooster is gheregeert, seight dat die religieusen, woenende in den cloester, zyn zeer peyselyck ende vredelyck onderlinghe levende, ende statuyten, ja beter dan hy in vyftich jaren heeft ghesien, ende dat tgodshuys wel wordt gheregeert ende gheadministreert, ende voirts ghevraecht wie dat hy voer de bequaemste houdt totter prelaturen van Everboede, seight dat hy voer de bequaemste houdt brueder *Aert van Leefdale*, pastoir tot Oostham, ende dat uut dyen de selve is een zeer goet huysman oft menagier, eerlyck ende duechdelyck in allen zyn leven, wel preeckende ende administrerende zelve zyne ondersaten de heylige sacramenten, daeraf hy deponent noyt ghehoirt en heeft dat hy van eenighe vrouwen oft oneerbaerheyt zoude ghesuspecteert zyn gheweest. Ghevraecht oft hy niet en heeft ghehoirt dat de voirscreve brueder Aert zoude gheweest hebben in den leeger vanden prince van Orangien, ende oick in Hollandt, seigt dat hy heeft oiren segghen dat de voirscreve brueder Aert zoude hebben gheweest by den Prinche, om te helpen lossen zekeren schepenen van Antwerpen, wezende zyn neve, ende zoude inden leegher hebben gheweest om te preserveren de goeden vanden clooster ende den innegheseten van

Oostham. Ghevraecht oft hy niet en heeft ghehoirt dat die voirscreve brueder Aerdt heeft eenen brueder int hoff van den palgrave, zynde heretyck oft van ghereprobeerden gheloove, seight dat hy tselfde wel heeft hoiren segghen maer dat dat selve dezen brueder Aert niet aan en gaet, want dikwils de bruers van verscheyden leven ende conditien zyn, affirmerende, op den eedt by hem ghedaen, ende op zyn conscientie, dat tghene voirsceve is nyet teghenstaande, hy meynt ende houdt dat die voirscreve brueder Aerdt die bequaemste is tot de prelature, ende dat hy t'godshuys, in spiritualibus ende na den reghele ende statuta ordinis, best zoude regeren, ende houden in goede discipline, ende desghelycx oick die weerlycke goeden, uut dyen bruer Aert is wel gheleert, van goeden leven ende in alles wel gheexperimenteert.

Ghevraecht wie hy nuempt voer den tweesten, seeght bruer *Jan Godefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen de selve t'godshuys van Keyserbosch zeer wel heeft gheregeert, ende gheadministreert, zoe hy deponent heeft hoiren segghen, ende is van goeden eerlycken ende deuchdelycken leven, ende oik een goet huysman oft menagier.

Voer de derde nuempt brueder *Cornelis Hemmeleer*, pastoir in Wesemael, uut dyen de selve bruer Cornelis is van goeden leven, wel preeckende, maer anders teer ende debile complexie, die niet en schynt van langhe leven, wesende anders een goed ende deuchdelyck heere ende hebbende den selven noyt hooren suspecteren noch diffameren van eenige concubinaet oft handteringhe ende oneerlyck leven met vrouwen // Onder stond geschreven : Andreas Laureys, pastor in Veerle.

9. Brueder Peeter Camp, prochiaen tot Venlo ende landeken aldaer, oudt 44 jaren, ende in de oirdene gheweest hebbende 25 jaren, hebbende gheweest succentor ende cantor int clooster. Ghevraecht wesende, nadien hy ghedaen hadde den eedt, wie hy zoude houden voer de bequaemste ende nutste te wesene totter prelaturen van Everboede, seight dat heer *Jan Godefridi*, proest van Keyserbosch, nae syne conscientie ende eedt, by hem ghedaan, zoude bevinden den bequaemsten om 't godshuis en de prelature van Everboede wel te regeren ende administreren, uut dyen hy deponent heeft ghesien, ende ziet, dat die voirscreve brueder Jan het clooster van Keyserbosch wel heeft gheregeert ende regeert, hebbende oick eertyden gheweest prioir ende supprioir van desen godhuys, ende hebbende de selve officien oick eerlyck ende loffelyck bedient ende wesende van een loffelyk ende deuchdelyk leven, hebbende de oirdene ende religie lief.

Voor den tweeden nuempt br. *Aert van Leefdale*, parochiaen van Oostham, uut dyen hy den selven heeft altoes bevonden ende ghehoirt te zyne van goeden eerlycken leven. Seght voirts dat hy deponent hem wel scherpelyck heeft gheexamineert, opt leven ende religie vanden voirscreve brueder Aerdt, ende dat hy van hem niet en heeft verhoirt noch vernomen dan deucht, eere en de oprechticheyt, ende wanneer hy depo-

nent noch jonghe religieus was, in den convente woenende, alwaer die voirscreve br. Aerdt plach dicwils te commenen, zoe heeft br. Aerdt hem deponent dicwils vermaent ad studium sacrarum litterarum, segghende tghene dat hy jonck niet en leerde, naemaels niet wel en zouden connen gheleeren. ende riede hem deponent onder andere te koopen cathecismum federici nausie, ende opera Joannis Eckij, ende divi Chrisostomi. ende en heeft in hem noyt niet vernomen noch ghemerkt dan dat hy was liefhebber van de religie, ende oprecht goet kersten gelooven, na de leeringhe vander roomscher kercken, hebbende wel gehoirt dat de voirscreve br. Aert zou gheweest hebben by den prince van Orangien, om uut den ghevanckenisse te helpenen lossen zekeren zynen neven, ende dat uut pure affectien tegens den selve neve.

Voer den derden nuempt br. *Cornelis Hemeler*, pastoir van Wesemael, uut dyen hy den selven bevindt van zeer goede leven, hebbende verstaen dat de selve is een zeer stille ende hues heer, noyt hebbende ghehoirt dat die voirscreve br. Cornelis zoude ghesuspecteert oft ghedefameert wesen van eenighe oneerlycke leven, met oneerlycken vrouwen //. Onder stont ghescreven : fr. Petrus Campius pastor ecclesiae Venlonensis

10. Brueder Jacob Beemont, pastoir tot Zuldre, oudt ontrent 38 jaren, ende hebbende in oirdene gheweest 15 jaren, zynde geweest wynman, circator. supprioir, jongher meester ende prioir, ghedaen hebbende den behoirlycke eedt, ende ghevraecht wesende wie dat hy voer de bequaemste ende nutste zoude houden totter prelaturen van Everboede, seight dat hy daer toe nutste en bequaemste houdt heeren Jannen Godefridi, proest van Keyserbosch. uut dyen dat hy den selven heeft ghekent prioir van dezen godhuyse, ende heeft hem tselfde officie wel ende loffelyck weten bedienen ende administreren, ende desghelycxs hoirt dat hy loffelyc regeert het godshuys van Keyserbosch, ende ooik anders is van goeden, deuchdelyck leven ende religie lief hebbende.

Voor den tweeden nuempt heer *Cornelis Hemeler*, pastoir tot Wesemael, uut dyen hy verstaet dat de selve is van goeden, eerlycken leven, ende dat myn heere saligher den selven van de prochie van Rummen ghestelt heeft tot Wesemael, uut dyen de voirscreve bruer Cornelis zoude ghevraecht hebben dat hy tot Rummen zynen vrienden te na was ghesetten, ende quaelycken toe cost kommen, ende dat hy worden van syne vrienden uit gheteert, hebbende ghehoirt dat mynen heer saliger de kercke van Wesemael heeft ghemeerdet tot vyftich gulden, oft daerontrent.

Voor den derden nuempt broeder *Enghebert Bets*, van Haelen, nu proprochiaen in Rummen. hebbende der selven ghesien dispensier van dezen godshuys, ende wynman int convent, hebbende hem de selve officien wel ende eerlyck ende loffelyck weten bedienen, wel ende loffelyck preeckende ende sacramenten zynen ondersaten administrerende//.

Onder stont ghecreven Ita est fr. Jacobus Beamonts, ecclesiae divi Vincentii in Zuylris pastor.

11. Brueder Franciscus Van Lirop, prochiaen in Blerick, oudt wesende 42 jaren. ende in de ordene gheweest ontrent 19 jaren, hebbende geweest wynman vanden cloostere, ghedaen hebbende den behoirlycken eedt. ende ghevraecht wesende opt leven ende conversatie vanden religieusen vanden conventualen, ende tregiment vanden clooster, seight dat nae zyn goetduncken, tleven vanden conventualen zeer goet is, ende dat zy wel worden opghetogen van joncx in disciplina religionis et in sacris litteris, ende dat clooster wel wordt gheregeert. ende ghevraecht wie dat hy houdt voer de nutste ende bequaemste totter prelaturen vanden godshuys van Everboede, seight, op den eedt by hem gedaen, dat hy daer toe nutste ende bequaemste houdt heer *Jan Godefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen de selve tvoiscreve Godshuys van Keyserbosch wel heeft gheregeert. den tyt van twelf jaren, ende met gheestelyc ende weerlyck, ende hooghe ende leeghe, hem wel can ghedraghen ende heeft den selven daer te voren ghesien cicator, supprioir. ende prioir int convent van Everboede, ende heeft hem de selve officien wel ende loffelyck weten bedienen.

Voer den tweeden nuempt br. *Cornelis Hemmelers*, pastoir tot Wesemael, uut dyen hy den selven de costerye van desen clooster heeft sien wel ende deuchdelyck administreren, ende zynde daer nae by zynen prelaet ghestelt prochiaen tot Rummen. ende van daer ghebrocht tot Wesenmael, heeft ghehoirt, van verscheyden, dat de voiscreve heer Cornelis heeft de voiscreve kercke wel ende loffelyc bedient, hebbende den selven altyt ghesien ende bevonden duechdelyck van leven. ende devoet tot God, wel preeckende ende administrerende zyner ondersaten de sacramenten.

Voer den derden nuempt br. *Aernout Van der Heyden*, teghenwoirdich prioir van desen godshuys, uut dyen dat hy bevindt dat de prelaet overleden den zelven heeft gheinstitueert prioir, ende hebben den zelven andersins noyt ghekent oft ghesien dan in dese vergaderinghe //. Onder stont ghescreven : Franciscus a Loeyenbraken de Lierop, curatus in Blerick.

12. Brueder Huybrecht de Zichnis, prochiaen tot Balen, oudt 40 jaren, hebbende in ordene gheweest ontrent 19 jaren, hebbende gheweest magister infirmorum, sacrista, vinitor, hebbende den eedt ghedaen ende ghevraecht wie dat hy houdt voer de nutste ende bequaemste totter prelature van Everboede. seight, op den eedt by hem ghedaen. na zijne conscientie, dat hy bevindt de nutste ende bequaemste te zyne totter prelaturen voirscreve br. *Cornelis Hemmelers* persoon ende prochiaen tot Wesenmael, segghende voer redenen dat hy den selven bruer Cornelis altoes heeft bevonden zeer devoet, ende der religien toeghedaen, ende van sunderlinghe goede leven, prekende zelve ende de sacramenten

administrerende, nogt hebbende ghehoirt dat hy eenighe oneerlycke conversatie zoude ghehadt hebben met oneerlycke vrouwen; oick ghevraecht opt leven ende conversatie vande religieusen binnen tclooster van Everboede, ende hoe tgodshuis is gheregeert, seight dat hy bevonden heeft de religieusen int convent zeer wel worden opghevoet in disciplina monastica, ende dat zy vredelyck ende peyselyck tsamen leven, worden oick wel gheleert in sacris litteris, ende dat hy bevindt tgodshuys wel gheregeert.

Voer den tweeden nuempt br. *Wouteren Schuyskens*, pastoir in Suetendael, uut dyen dat hy den selven heeft ghesien succentor ende cantor, ende heeft oick gheweest prioir van dezen convente ende zoe hy deponent altoes heeft ghehoirt, ende eensdeelz ghesien, heeft de selve officien wel ende loffelyck bedient

Voer den derden noempt br. *Aerdt van Leefdaele*, uut dyen de selve is van goeden leven, wesende wel gheleert ende wel sprekende, ende hoirende van dondersaten dat hy wel leert tvolk ende instrueert int kerstelyk gheloove, na de roomsche leeringhe//. Onder stont ghescreven : Ita attestor ego fr. Hubertus Verysfoert, pastor in Balen.

13. Br. Pauwels van Muerbeeck, pastoir in Bruystom, oudt 33 jaren, hebbende in oirdene gheweest 12 jaren hebbende eertyts geweest zesse jaren supprioir, hebbende ghedaen den eedt, ende ghevraecht opt leven ende conversatie van den religieusen, woenende binnen den cloester van Everboede, ende opt regiment vanden godshuyse, seight dat hy bevindt deselve te levenen in goeden peys ende vrede, ende worden gehouden/ in goede disciplina monastica, ende gheleert in sacris litteris ende dat tcloister wel is gheadministreert ende gheregeert, ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt de nutste en de bequaemste te wesen prelaet van Everboede, seigt, op den eedt by hem ghedaan, dat hy de nutste en de bekwaamste houdt te zyne br. *Cornelis Hemeleers*, prochiaen te Wesemael, uut dyen dat hy ghehoirt heeft van verscheyden, zoe ten ten tyde dat hy woende tot Wesemael, dat hy was een zunderlinghe predicant ende uutleggher van d'woirt Godts, ende dat hy in zunderlinghe godsdienst, ende religie toeghedaen, noyt hebbende ghehoirt dat hy soude zyn ghedafameert oft ghesuspecteert van oncuysschen leven met vrouwen, ende dat de selve zoude zyn een goet huysman, die hem selven noyt vele en heeft ghevuecht tot die weerelt, maer meest altoes tot godsdienst.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Rutgeren van Exelle*, pastoir in Voerst, uut dyen de selve wel gheleert is, wel preeckende ende syn ondersaten de sacramenten administrerende, wesende van goeden ende eerlycken leven, hebbende gheweest prioirende coester vanden selven godshuys, ende de selve officien wel ende loffelyck gheadministreert.

Voer den derden nuempt bruederen *Enghelbert Bets*, van Hoelen, pas-

toir tot Rummen, uut dyen hy den selven heeft ghesien dispensier, ende tselfde office wel heeft bedient, ende heeft den selven zeer hoiren prysen in de administratie vande prochiaenschap van zyn ondersaten. Onder stont ghescreven : fr. Paulus Meerbeeckanus, pastor immeritus in Brusthem.

Br. Cornelis Hemmelers, prochiaen in Wesemaël, oudt ontrent 42 jaren, hebbende in oerdene gheweet 19 jaren, hebbende eertyts gheweest sacrista oft coster, ende daer na is gheworden prochiaen van Rummen, ende van Rummen is gheworden prochiaen van Wesemael, hebbende ghedaen den eedt, is ghevraecht opt leven ende conversatie van de religieusen, woenende in den convente, ende op de maniere dat tgodshuys wordt gheregeert. Seight dat hy de zelve bevindt zeer wel te leven, na den reghel ende statuta ordinis, in goede discipline ende dat zy worden wel gheleert in sacris, ende tgodshuys wel gheadministreert ende gheregeert, ende voirts gevraecht wie dat hy houdt voer nutste ende bequaemste te zyn totter prelaturen van Everboede, seight dat hy voer den nutsten ende bequaemsten houdt br. Jan Godefridi, proest tot Keyserbosch, uut dyen dat hy deponent den zelven heeft zeer loffelyck ende wel sien ende weten bedienen d'officien van supprioir ende prioir, ten tyde hy deponent noch in tconvent was woenende, ende daer buyten heeft medeghehoirt dat de voirscreve brueder Jan tot Keyserbosch alle weerlycke saken heeft wel ende loffelyk gheadministreert ende gheregeert, ende gheen clachten van gheestelycke saken ghehoirt.

Voer den tweeden nuempt br. *Andries Van Balen*, pastoir in Mal, uut dyen hy den selven heeft gheweten wel ende loffelyck te administreren dofficie van coester binnen den convente van Everboede ende oick d'officie van prioirschap, zoe hy deponent eensdeels heeft ghesien, ende eensdeels heeft vanden anderen ghehoirt.

Voer den derden nuempt brueder *Andries Van Balen*, pastoir van Tessenderloo, uut dyen dat hij deponent heeft van andere hoiren segghen dat hy dofficie van kelderschap, binnen den clooster, wel heeft geadministreert, ende dat hy voirts is van deuchdelyck ende eerlyck leven, ghelyck oick syn de andere twee voirghenoempden //. Onder stont ghescreven : br. Cornelius Hemmelers Wesemaliensium pastor licet indignus.

15. Br. Jan Godefridi, proest tot Keyserbosch, oudt 43 jaren, gheweest hebbende in doirdene ontrent 23 jaer, hebbende eertyts gheweest in desen clooster circator, supprioir ende prioir. Ghedaen hebbende den eedt, is gevraecht opt leven ende conversatie vande religieuse, woenende inden clooster ende administratie vande selven. Seght dat hy bevindt dat de religieuse, woenende inden cloistere, wel leven nae den reghel ende statuta ordinis, in goede discipline, ende worden wel gheleert in sacra scriptura, ende tcloister anders wel gheregeert, ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voerde nutste ende bequaemste te wesen

prelaet van Everboede. seight dat hy daer toe houdt bequaemste br. *Cornelis Hemmelers*, prochiaen van Wesemael, uut dyen hy den selven heeft dofficie vau coesterie ende sacristerie wel ende loffelyck sien bedienen, ende heeft namaels bedient de prochiaenschap van Rummen ende Wesemael, ende heeft hy deponent van verscheyden ghehoirt dat de voirscreve bruer Cornelis de voirscreve prochiaenschap wel ende eerlyck bedient ghehadt heeft, ende dat de selve is sunderlinghe gheleert ende zeer wel prekende. hebbende redelyck goet verstant in spiritualibus, niet wetende wat experiencie hy in temporalibus heeft ende dat hy is van is van uutnemende goeden regement ende leven, daer off zyne medebrueders, by hem woenende, zeer goet contentement hebben

Voer den tweeden nuempt brueder *Frans Verdoybraeken*, pastoir in Blerick, uut dyen hy daghelycx voer zyn ooghen siet het goet leven dat hy leyt, ende de goede leeringhen die hy zyn ondersaten is doende, ende dat hy is zeer cloek van verstande, niet alleene in dadministratie van gheestelycken dinghen, maer oick in weerlycken saken.

Voer den derden nuempt br. *Rutger van Exel*, pastoir in Voerst, uut dyen hy eertyt ghecomen zynde van Keyserbosch tot Everboede, heeft den selven bevonden in dofficie van Prioir des godshuys van Everboede ende tselfde sien loffelyken ende eerlycken administreren, ende de jonghe religieusen loffelyck ende eerlyc instrueren, ende dat hy hoirt dat hy zyn kercke wel administreert ende is van eerlycken ende deuchdelycken leven //Onder stont ghescreven : fr. Joannes Godefridi Coersellensis, prepositus in Keyserbosch.

16. Brueder ANDRIES VAN BALEN, pastoir in Oostmalle, oudt ontrent 39 jaren, hebbende in ordine gheweest 16 jaren. oeft daerontrent, hebbende eertyts coester ende prioir van dezen clooster gheweest, ghedaen hebbende den behoirlycken eedt, is ghevraecht vant leven ende conversatie van desen cloostere, ende administratie des godshuys, seight dat de jonghe religieusen inden convente worden opghehouden, in zeer goede discipline monasticke et in sacris litteris, wel levende in peyse ende vrede, na den reghel ende statuyten ende dat tcloester wel is gheadministreert, ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voer bequaemste om te wezen prelaet van Everboede, seight dat hy heer *Cornelis Hemelers*, pastoir tot Wesemael houdt voor bequaemste om prelaet van desen clooster te wesen, uut dyen dat hy deponent heeft gheweest adjoinct vanden voirscreven bruer Cornelis, ten tyde bruer Cornelis was coestere binnen den godshuys van Everboede, ende heeft ghesien, dyen tyt dat de voirscreven br. Cornelis zyn leven aenstelde nae den reghel van Sinte Augustyn, ende statuta vander ordene, ende uut dyen hy deponent heeft hoiren segghen, zoe van den inneghesetenen van Rummen ende van Wesemael, daer die voirscreve brueder Cornelis successive is prochiaen gheweest, dat hy de zelve officien zeer loffelyck hadde bedient, ende dat

de van Rummenden zelven in prochiaen gheerne hadden behouden, ende besundere uut dyen dat hy inde scriftuere wel/ gheleert is, ende wys om syn huys wel te regeren.

Voer den tweeden nuempt br. *Jan Godefridi*, proest in Keyserbosch, uut dyen hy den zelven heeft sien dofficie van supprioir ende prioir, binnen desen cloistere van Everboede bedienen, ende dat zeer wel ende loffelyck, wesende hy deponent dyer tyt vanden jonghen priesteren, ende heeft van verscheyden ghehoirt dat hy zeer loffelyck bedient heeft t'godshuys van Keyserbosch, connende met allen soirten van lieden, wel leven van goeden ende eerlycken leven

Voer den derden nuemt br. *Andries Van Baelen*, pastoir van Loo, ende dat uut dyen dat hy siet dat hy by mynen heer saligher onlancx is ghestelt voer kelderweerder ende mede administrateur van tgheheel clooster.// Onder stont ghescreven : pr. et D. Andreas Baten, Balensis, pastor in Oostmal licet indignus.

17. Brueder ENGHELBERT BEETS, pastoir tot Rummen, oudt 35 jaren, hebbende 13 jaren gheweest in oirdene, hebbende gheweest wynman ende pitansier van desen clooster, hebbende ghedaen de behoirlycken eedt, is ghevraecht wie dat hy houdt voer bequaemste ende nutste totter prelaturen van Everboede, seight op zynen eedt ende consciencien, nutste ende bequaemste te syne bruederen *Jannen Godefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen hy onder den selven, wesende prioirs heeft ghewoent binnen Everboede, ende heeft den voirscreve brueder Jan tvoirscreve officie van prioir zeer loffelyck zien bedienen ; desghelycx heeft hy deponent van verscheyden ghehoirt, ende onder andere vanden prelaet lest overleden dat die voirscreve br. Jan tgodshuys van Keyserbosch zeer wel ende loffelyck administreerde, ende tselve hadde ghebrocht op eenen zeer goeden voet, int gheestelyck ende weerlyck.

Voer den tweeden, ende naest den voirscreven bruederen Jan bequaemste, nuempt brud. *Rutgeren Van Exel*, prochiaen tot Voerst, uut dyen hy deponent wesende ghenoch van een cleedinghe metten voirscreven brueder Rutger, heeft den selven altoos ghekent van zeer goeden leven, ende oick weten d'officie van prioirschap wel ende loffelyck bedienen, ghelyck hy oick bedient heeft d'officie vander costeryen, wesende oick zeer wel gheleert, ende hebbende de selven zeer wel hoiren preecken in dit cloester van Everboede.

Voer den derden nuempt brueder *Aerdt van Leefdaele*, pastoir van Hamme uut dyen hy deponent denselven altoes heeft ghesien ende bevonden van goeden ende gheestelycken leven, ende heeft hy deponent denselven tot verscheyden stonden hoiren preecken, inde prochie van Hamme, ende heeft den selven zeer wel ende catolyckelyck, ende na de de leeringhe van der roomscher kercken, tvolck hoiren leeren ende onderwysen, ende heeft hy deponent oick noyt ghehoirt van den voirscreven brueder Aert dat hy yet gheleert, gheseet oft ghesproken zoude

hebben, dat zoude wesen teghens de leeringhe ende religie vander roomscher Kercken, oft theghen den reghel ende statuta ordinis, oft in verminderinghe votorum monasticorum, seggende daer toe, dat wanneer hy deponent noch woende inden convente, dat die voirscreve bruer Aert, commende van syn kercke binnen tconvent, heeft hem deponent, tot verscheyden stonden, vermaent ghehadt tot onderdanicheyt van zyn overste, ende mede dat hy neerstich soude studeren in sacra scriptura, affirmerende. Neerstelyck ghevraeght zynde onder zynen eedt, dat hy den voirscreven brueder Aert houdt voer een goet ende oprecht religieus/, wel catolyck, doirdere ende reghel lief hebbende ende van goeden leven, zonder conversatie van vrouwen.// Onder stont gescreven : fr. Ingelbertus Beets, pastor in Rumpnis.

18. Brueder ADRIAEN VANDER MEEREN, prochiaen van Rotselaer, oudt 33 jaren, hebbende gheweest 15 jaren in de religie hebbende gheweest coester in de kercke van Everboede, hebbende ghedaen den behoirlycken eedt, is ghevraecht wie dat hy houdt voer nutste ende bequaemste totter prelaturen van Everboede, seght dat hy houdt voer den alder bequaemsten ende nutsten brueder *Aert van Leefdaele*, pastoir tot Oostham, uut dyen hy altoes ghehoirt heeft dat de zelve is van zeer goeden leven, ende zyn ondersaten wel leerende ende onderwysende, segghende daer uut te hopen dat de voirscreve br. Aert tgodshuys oick wel als prelaet zoude regeren, ende alsoe deze, deponent, als collega, ghewoent heeft tot Wesemael, seght dat hy verstaen heeft dat brueder Aert oick aldaer eertyden als collega ghewoent heeft, ende verstaen dat br. Aert aldaer wel ende loffelyck gheleeft heeft.

Voer den tweeden nuempt br. *Cornelis Hemmelers*, pastoir in Wesemael, uut dyen de selve zeer goet van leven ende devoet is, wel preeckende ende selve die sacramenten administrerende, ende syn huys ende de brueders oft collegas, by hem woenende, wel regerende ende onderhoudende, noyt hebbende ghehoirt dat hy van eenighe oncuyscheyt soude gesuspecteert oft ghedefameert wesen, maer ten contrarien heeft altoes ghehoirt dat hy is van eerbaren ende reynen leven.

Voer den derden nuempt heeren *Wouteren Schuysens*, pastoir in Suetendael, uut dyen hy den selven dofficien van cantor, supprioir ende prioir heeft wel ende loffelyck weten bedienen, ten tyde dat hy deponent noch in tconvent woende, ende oick uut dyen dat hy is van seer goeden ende religieusen leven, ende daerom hoept dat hy tgodshuys wel ende profytelyck zoude connen tregeren.// Onder stont ghescreven: fr. Adrianus de Mera.

19. Brueder DIERICK BREESIP, pastoir tot Badsheer ende Ruckelinghen, oudt 34 jaren, hebbende in doirdere gheweest ontrent 14 jaren, hebbende oick gheweest succentor ende cantor in de convente, ende ghedaen hebbende den behoirlycken eedt, is ghevraecht wie dat hy houdt voer nutste ende bequaemste totter prelaturen van Everboede, seeght dat, op

zyne conscientie. nuempt voer den alder bequaemsten te syne br. *Wouter Schuysens*, prochiaen tot Sutendael, uut dyen hy deponent den selven heeft ghesien ende ghekent cantor, supprior ende prior in dit godshuys van Everboede, ende die voirscreve officien wel ende loffelyck sien ende weten bedienen. ende heeft oick van andere hoiren segghen dat hy d'officie van zyn cure wel ende deuchdelyck bedient, zyn ondersaten met goeden leven voergaende, ende anders wel levende.

Voer den tweeden nuempt br. *Enghelen Bets*. vander Hoelen, pastoir in Rummen, uut dyen hy deponent hebbende met den zelven int convent ghewoent, heeft den zelven d'officien van vinitor ende pensier wel ende ghetrouwelyck weten bedienen. ende om dat hy deponent hem kent te zyne van zeer goeden leven, hem wel verstaende van alle weerlycke zaken ende in spiritualibus, zyn volck wel leerende ende met zyn leven stichtende.

Voer den derden nuempt br. *Aerdt van Leefdael*, prochiaen tot Oostham, uut dyen hy hoirt segghen dat hy is van goeden leven ende van goeden edelen vrienden. Segghende voirts dat de voirscreve heer Aerdt. hem deponent wesende noch in tconvent, heeft vermaent om zyn overste wel onderdanich te zyne, ende neerstelyck te studeren, segghende dat de zelve br. Aert is een man van cloecken verstande, ende zeer wys in alle de weerlycke ende temporele saken, noyt hebbende ghehoirt oft ghe-weten dat die voirscreve brueder yemandt soude ghedehoirteert hebben vander religie. oft votis monasticis, oft vanden statuyten vander oirdene, oft die selve zoude eenichsins gheblameert oft ghelastert hebben, maer heeft ter contrarien hem deponent vermaent tot die selve wel te onder-houdenen, ende wesende de zelve br. Aerdt van goeden ende duechdelyc-ken leven. niet wetende oft den selven by den princhе van Orangien heeft gheweest, dan dat hy binnen twee oft drye daghen nu gheweest zynde in tcloister, tselfde ghehoirt heeft// Onder stont ghescreven : fr. ac Dom. Theodoricus Breedzyp, pastor de Bertsheer et Ruckelinghen indignus.

20. Brueder Gaspar Leysen, pastoir in Hechtel. oudt 37 jaren, heb-bende gheweest in oirdenen 17 jaren, hebbende ooick gheweest elff jaer backmeester in tgodshuys van Everbode. ende twee jaer camerlinck vanden prelaet. hebbende den eedt ghedaen, is ghevraecht opt leven ende conversatie vanden conventualen ende de discipline van den cloos-tere. seeght dat deselve vredelyck zyn, God dienende, de discipline wel onderhoudende, ende ghevraecht wie dat hy nutste ende bequaemste houdt om prelaet te zyne van Everboede, seight dat hy voerden nutsten ende bequaemsten houdt ende nuempt br. *Jannen Godefridi*, proost tot Keyserbosch, uut dyen dat hy deponent onder den selven als prioir in dit convent heeft ghewoent, ende oick mede te voren onder hem, als supprioir, ende heeft hem de selve officien wel ende loffelycken weten bedienen. ende daer na heeft ghehoirt dat hy tgodshuys van Keyserbosch zeer wel heeft gheregeert, ende die goeden vanden godshuys ver-

meerdert. ende eenighe nieuwe huysen ende edifficien ghebouwt ende ghemetst, ende oick een nieuw pachthoff gheerigeert, wesende van zeer goet leven.

Voor den tweeden nuempt Br. *Rutger van Exel*, pastoir van Voerst uut dyen hy d'officie van prioir zeer loffelyck heeft bedient, ghelyck hy teghenwoirdelyck oeck doet zyn kercke. wesende een sunderling predicant, wesende devoet ende wel gheleert, ende van goeden leven.

Voer den derden nuempt br. *Andries Willekens*, pastoir in Tessenderloo, uut dyen dat hy wel ende eerlyck den tyt van 11 oft 12 jaren dofficie van kelderweerder heeft bedient, wesende goet ende deuchdelyck van zyn leven // Onder stont ghescreven : subsignat fr. Jasperus Coerselius, curatus in Hechtelt.

21. Br. RUTGER VAN EXEL, pastoir in Voerst, oudt 36 jaren, hebbende in oirdene gheweest ontrent 14 jaren, hebbende hier gheweest coester drie jaren, ende prioir den tyt van twee jaren, hebbende ghedaen eedt, is ghevraecht vanden leven ende conversatie vanden conventualen, ende oft den reghel ende statuyten wel worden onderhouden, seight dat de conventualen vredelyck ende wel tsamen leven, in goede discipline, na den reghel ende statuyten van huerder oirdene. Ghevraecht wie hy houdt voer de bequaemste om ghestelt te worden voer prelaet, seeght dat hem dunckt bequaemste te syne br. *Cornelius Hemmelers*, pastoir tot Wesemael. ende dat uut dyen dat hy den zelven heeft zeer hoiren recommanderen van zyne goede leven ende leeringhe, by de inneghesetten van Rummen ende Wesemael, aldaer hy prochiaen heeft gheweest, meynende dat hy hem selven in temporalibus haest zoude gheformeert hebben, noyt hebbende ghehoirt dat de voirscreve brueder Cornelis zoude gesuspecteert oft ghedefameert zijn gheweest de concubinatu oft van eenich oneerlyck leven met vrouwen.

Voer den tweeden nuempt Br. *Jannen Godefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen de selve prioir was ten tyde hy deponent int clooster ende convent was woenende, ende heeft hem tselfde officie wel sien bedienen, ende heeft ghehoirt dat hy tgodshuys van Keyserbosch zeer wel ende loffelyck, zoe in spiritualibus als in temporalibus, heeft ghereegeert, ende op eenen goeden voet ghebrocht, daer te voeren eenighe reformatie behoefde.

Voer den derden nuempt br. *Enghelbert Brets*, alias Hoelen, pastoir tot Rummen, uut dyen hy den selven dofficie van wynnan ende dispensier heeft sien loffelyck ende eerlyck bedienen ende daghelycx hoirt dat hy zyn ondersaten wel leert // Onder stont ghescreven : fr. Rutgerus Exell.

22. Br HENRICK BREEN, prochiaen van Opglabbeeck, oudt 34 jaren, hebbende in oirdene gheweest 14 jaren, hebbende gheweest circator ende magister infirmorun, ende ghedaen hebbende den behoirlycken eedt, ghevraecht wesende van tleven ende conversatie vanden reli-

gieusen vanden cloestere, ende den regimente ende administratie vanden selven godshuys, seight dat hy bevindt dat die conventualen seer wel leven, na den reghel ende statuta ordinis, ende worden opgevoet in disciplina monastica ende in sacris litteris gheleert, ende voirts ghevraecht wie hem dunckt nutste ende bequaemste te wesene, inde plaetse vanden afflyvighen, totter prelaturen ende abdyen van Everboede, seight dat Brueder *Jan Godefridi*, proest van Keyserbosch, hem dunckt daer toe bequaemste te wesen, uut dyen dat hy, in tconvent noch woenende, heeft den selven bruer Jan, prioir ghesien ende tselfde officie ghesien zeer wel ende loffelijck bedienen. is daer na de voirscreve brueder Jan tot Keyserbosch ghestelt, ende heeft hy deponent van zijne medebruers ende andere verscheyden loffweerdighe persoonen ghehoirt dat die voirscreve brueder Jan het selve godshuys seer wel heeft gheregeert ende gheadministreert, als de jouffrouwen vanden selven clooster brenghende tot nader onderhoudinghe vanden reghele, ende bouwende en timmerende nieuwe edificien.

Voer de tweede nuempt bruederen *Aert van Leefdael*, pastoir van Oostham, uut dyen hy altoes heeft ghehoirt dat de selven is van goeden leven, ende dat hy zeer cloeck van verstande is, ende tclooster in spiritualibus et temporalibus wel soude regeren Ghevraecht oft hy niet en weet dat de voirscreve Leefdael soude gheweest hebben inden leegher vanden prince Van Oraengien seight dat hy tselfde wel heeft ghehoirt, uut den monde vanden selven bruer Aerdt, maer allenlyck uut intentien dat hy de beesten ende meubelen van zyne ondersaten ende arme luyden soude helpen lossen ende weder cryghen, segghende dat de voirscreve brueder Aerdt hem deponent thoonde eenen brief, die hy seyde te wesene paspoirte, vanden prince van Oraengien wesende onderteekent, sonder dat hy te voren ende na des princen hand heeft ghesien noyt hebbende ghehoirt dat de voirscreve bruer Aerdt de religie oft statute vander oirdene oft vota monastica soude mispresen oft ghelastert hebben.

Voer den derden nuempt bruederen *Rutgerum van Exel* pastoir in Voerst, uut dyen dat de selve gheweest is prioir, ende tselve officie wel ende loffelyck bedient, ghelyck hy oick doet dofficie vande coesteryen vanden voirscreve conventeff. Onder stont ghescreven: fr. Henricus Christiani.

23) Brueder *Joris Beevroen*, pastoir van Misselbroeck, oudt ontrent 34 jaren, hebbende gheweest in doirdene 14 jaren. hebbende eertijts gheweest circator van desen clooster. ghedaen hebbende den eedt, ende ghevraecht wesende van tleven ende conversatie vande religieusen vanden cloostere, ende den regimente ende administratie vanden selven godshuys, seight dat, gheleden vier jaren, dat hy deponent uut den clooster ghinck, hy deponent heeft ghelaten inden cloostere goede discipline, ende weet wel dat de conventualen doen wel worden onderhouden in sacris litteris, ende dat tgodshuys wel wordden gheregeert.

Ghevraecht voirts wie hy houdt voer bequaemste ende nutste ghestelt te wordene voer prelaet van Everboede, seight dat hem dunct daar toe bequaemste te syne brueder *Aart Van Leefdael*, pastoir van Oostham, uut dyen hy den selven houdt wel ghequaliceert om tgodshuys wel te regeren, int gheestelyck ende in weerlyck. Gevraecht, oft hy niet en heeft ghehoirt dat hy gheweest is by den prince Van Orangien, seight ghehoirt te hebbene dat de voirscreve brueder Aert heeft in Hollant gheweest, by den prince oft eenich van synen volcke, om te lossen eenen van Antwerpen, wesende syn neve, ende hebbende eertyden gheweest borghemeester oft schepen der voirscreven stadt, ende meynt hy deponent tselve te wesende opus misericordie, ende dat hy daeromme niet en can gesuspecteert worden als gheaffectionneert den gheusen.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Wouteren Schuysen*, pastoir van Suetendael, uut dyen hy deponent, woenende inden cloostere, den selven heeft ghesien prioir ende tselfde officie, ghelyck oick d'officie van cantor, seer wel ende deuchdelyck weten exerceren, wesende goet van leven, goede almoesenier ende van vernuften verstande.

Voer den derden nuempt bruer *Enghelbert Bets*, van Hoelen, pastoir in Rummen, uut dyen hy deponent, hebbende den selve ghekent woenende tsamen inden convente, heeft bevonden neerstich ende ghetrouwen om eerlyck ende loffelyck te bedienende dofficie van wynman ende van dispensier, ende anders God vreesende, ende van seer goeden leven//. Onder stont ghescreven : fr Georgius Beevroey, pastor in Misselbroeck.

24. Brueder *Andries Willekens de Baelen*, pastoir in Tessenderloo, oudt ontrent 40 jaren, ende hebbende inde oirdene gheweest 15 jaren, hebbende eertyden gheweest circator, magister infirmorum, ende kelderweerder, den tyt van elf jaren. Ghedaen hebbende den behoirlyken eedt, ghevraecht opt leven ende conversatie vanden conventualen ende andere bruederen, woenende binnen den godshuys van Everbode, ende op dadministratie vanden selven godshuys, seight dat de jonghe religieusen, inden convente wesende, worden zeer wel opghevuet inde discipline monasticke, nae den reghel ende statuyten vander oirdene, ende van joncx wel gheleert in sacris litteris, levende onderlinghe in goeden peys ende vrede ende onderdanigheyd van heuren oversten, ende is tgodshuys wel geregeert gheweest. Ghevraecht wie hem dunckt de bequaemste te zyne voer prelaet, in plaetse van de aflyvighen prelaet, seight dat hem dunct daer toe bequaemste ende nutste te wesene brueder *Cornelius Hemmelers*, pastoir tot Wesemael, uut dyen de selve heeft altoes gheweest van zeer goeden leven, discreet ende voirsichtich in alle zyn wercken, ende uut dyen hy de pastoryen van Rummen ende Wesemael wel heeft gheadministreert ghehadt, ende dat hy deponent den selven brueder Cornelis heeft ghekent coester binnen Everboede, ten tyde hy deponent aldaer oick woenende, ende heeft den selven.

dyen tyt, ende altoes daer naeghesien ende ghekent van eerlycken ende deuchdelycken leven.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Jan Godefridi*, proest tot Keyserbosch, uut deyn hy deponent, commende woenen int convent, heeft den selven brueder Jan ghevonden prioir, ende heeft hem tselve officie seer deuchdelyck sien ende weeten bedienen, ende hoirt den selven seer prysen van syne administratie in tgodshuys van Keyserbosch.

Voer den derden nuempt bruederen *Rutgerum*, pastoir in Voerst, uut dyen hy deponent metten selven in tclooster van Everboede ghewoent heeft, ten tyde dat hy coster was, ende heeft den selve tselve officie, ende namaels oick dofficie van prioir, seer loffelyck ende deuchdelyck weten ende sien administreren, ende tegenwoirdelyk seer wel regeert de kercke van Voerst, daer hy prochiaen is//. Onder stont ghescreven : Ita attestor, fr. Andries Guilhelmi.

25. Brueder Jan Leyten, pastoir in Oppitteren, oud tomtrent 34 jaren, hebbende inde oirdene gheweest 14 jaren, hebbende gheweest vinitor ende daer naer dispensier, ende heeft oick gheweest collega tot Wesemael, doen aldaer pastoir was Mathias Ghemert. Gedaen hebbende den behoirlycken eedt, ghevraecht van tlveven ende conversatie vanden religieusen, woenende inden cloostere van Everboede, ende nae dadministratie vanden godshuys, seight dat hy bevindt den conventualen te leven na den reghel ende statuyten vande oirdene, ende dat zy wel worden gheinstrueert in sacris litteris, ende dat tgodshuys wel gheadministreert ende gheregeert is gheweest, ende voirst ghevraecht wie dat hy houdt voer de nutste ende bequaemste te syn totter prelaturen, seeght dat hy bequaemste ende nutste vindt totter prelaturen brueder *Aert van Leefdale*, pastoir tot Oostham, uut dyen hy deponent dicwils hem heeft gheinformeert op de qualiteyten vanden voirscreven brueder Aert, by syne ondersaten, die den selven hem deponent hebben gherecommandeert van goeden leven, ende uut dyen hy den selven houdt ende bevindt wel gheschict in spiritualibus ende temporalibus Ghevraecht oft hy niet een heeft ghehoirt dat de voirscreve brueder Aert zoude gheweest hebben inden leegher vanden prince van Orangien, seght ghehoirt te hebbenen dat brueder Aert aldaer heeft gheweest om eenighe beesten oft meubelen van syn ondersaten, oft andere goede lieden, die by des princen volck wech waren gheleyt, wederomme te cryghenen, seghende dat de selve brueder Aert is eloquent ende wel sprekende ende oick wel preeckende synder ghemeynten, noyt hebbende ghehoirt dat die voirscreve brueder Aert yemant inde hant soude hebben ghesteken ghereprobeerde boecken, oft dat hy yemanden soude hebben ghedeterreert oft afghekeert vande religie ende gheestelyckheyt, maer dat, ter contrarien de voirscreve brueder Aert hem deponent, noch woenende binnen den convent, heeft vermaent tot onderdanicheyt van syn overste ende onderhoudinghe

vanden reghel ende statuyten, ende neerstighe leeringhe in sacris litteris, ende dat tot meer ende diversche stonden.

Voer den tweeden noempt brueder *Jannen Godefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen hy deponent, commende in tconvent, heeft den selven ghevonden prioir ende tselve officie sien wel ende loffelyck bedienen, ende heeft hy deponent by den voirscreven brueder Jan gheweest tot Keyserbosch, ende heeft selve ghesien ende van verscheyden ghehoirt dat hy tselve clooster in spiritualibus et temporalibus seer wel ende loffelyck heeft gheregeert, ende dat hy tselve clooster in spiritualibus op beteren voet heeft gheset, ende veel huysen gerepareert, ende eenen nieuwen wynhoff van nieuws ghebouwen.

Voer den derden nuempt brueder *Cornelis Hemmeler*, pastoir van Wesemael, uut dyen hy den selven grootelyck heeft hoiren loeven ende prysen vande administratie vanden kercken van Rummen ende Wesemael, daeraff hy successive pastoir heeft gheweest, ende dat soe wel van dinnegheseten vanden selven prochien als vanden religieusen die met hem te Wesemael hebben ghewoent, noyt hebbende ghehoirt dat de selve zoude befaemt wesen oft gesuspecteert van eenighe oncuysche oft oneerlyck leven met vrouwen, ende heeft altyt ghehoirt dat de selve is wel gheleert ende wel stichtende in syn sermoenen, die hy deponent weleer heeft ghehoirt//. Onder stont ghescreven : Joannes Leytens, pastor in Opitter.

26. Broeder *Jan Laurentii*, van Miscoven, zedert Sint Jansmisse lestleden supprioir vanden convente van Everboede, out 25 jaren ende gheprofessyt ontrent seven jaren, hebbende ghedaen den eedt, ende ghevraecht van tleven ende conversatie vanden religieusen, woenende in dit godshuys, ende van dadministratie desselfs, seeght dat de religieusen inden convente wel worden onderhouden in de religie ende gheestelycke discipline, ende nae den reghel ende statuyten vander oirdenen, levende in goede peys ende vrede, ende dat tgodshuys is wel gheregeert ende gheadministreert, ende voirts ghevraecht wie hy houdt voer de nutste ende bequaemste om te syn prelaet van Everboede, seight dat Bruer *Cornelis Hemelers*, pastoir van Wesemael, hem dunct te wesenen de alder nutste ende bequaemste, uut dyen hy heeft ghehoirt, van verscheyden religieusen van desen cloostere, ende oick vanden licentiaat ende leesmeester van desen clooster, dat de voirscreve bruer Cornelis is zeer sunderlinghe in spiritualibus, ende heeft hoiren segghen, van den teghenwoirdighen prioir ende voirscreven leesmeester, dat de lest overleden prelaet den voirscreven bruer Cornelis grootelyck soude hebben gherecommandeert, sonder dat hij deponent daer by ende present gheweest is.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Jannen Godefridi*, prepositum in Keyserbosch uut dyen dat hy deponent heeft hoiren segghen den teghenwoirdighen prioir, dat de leste overleden prelaet soude den selven

brueder Jan seer gerecommandeert hebben, als bequame totter prelaturen.

Voer den derden nuempt broederen *Rutgerum van Exel* pastoir tot Voerst, uut dyen dat hy deponent onder den selven als prioir heeft ghewoent, ende tselfde officie, als oick d'officie van coesters, wel ende loffelycken heeft weten bedienen. Onder stont ghescreven : Ita est ut testor fr. Joannes Laurentii, Supprior fratrum Averbodiensium indignus.

27. Brueder HERMANNUS HORST, backmeester int clooster van Everboede, oudt 37 jaren, hebbende inde oirdene gheweest 14 jaren, hebbende oick gheweest cantor, infirmerie meester, wynman ende nu backmeester, hebbende ghedaen den behoirelycken eedt. Ghevraecht nae tleven ende conversatie vanden conventualen ende religieusen, binnen Everbode, ende oft tgodshuys wel is gheregeert, seight dat de conventualen seer wel worden onderhouden in disciplina monastica, ende naden reghel ende statuyten vanden oirdene, ende worden oick wel gheleert in sacris litteris, ende dat tgodshuys ende convent tot noch toe wel is gheregeert, ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voer die nutste ende bequaemste totter prelaturen van Everboede, seight dat hij, nae syn conscientie ende eedt, bequaemste vindt totter prelaturen brueder *Aert Van Leefdael*, pastoir van Oostham. uut dyen hy van dinnegheseten van Oostham heeft ghehoirt dat hy de selve seer wel leert ende sticht, soe met predicatie als met synen goeden leven, ende uut dyen de selve brueder Aert is wel gheleert ende gheschickt in temporalibus, ende hebbende nae syn leven ghevraecht, soe aenden landeecken vanden concilie van Beringhen, daer onder de voirscreve bruer Aert staet, heeft de selve landeken den voirscreven brueder Aert hem seer gerecommandeert, ende ghepresen van syn leven ende officie wel te bedienen, desghelycx hebbende hy deponent hem gheinformeert by de innegesetenen van Hamme, heeft van hen ghehoirt dat brueder Aert nemmermeer in herberghen en coempt, noch vrouwen en hanteert, maer in als hem eerlyck ende wel draecht, hebbende wel ghehoirt dat brueder Aert voirscreve soude gheweest zyn inden leegher vanden prince, om te lossen een van syn neven, aldaer ghevanghen, ende hebbende oick wel ghehoirt dat de voirscreve brueder Aert eenen brueder heeft by den palsgrave, die soude syn van ketteryen ende quade religie, niettemin meynt ende houdt sekerlyck dat de voirscreve brueder Aert hem wel ende behoirlycken soude aenstellen in de religie, prelaet wesende, ghelyck hy hem tot noch toe ghevonden heeft ende houdt.

Voer den tweeden nuemt brueder *Jan Goddefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen hy deponent gheboren synde van Horst, ontrent Venloe, ende Keyserbosch, heeft van syne ouders ende innegheseten aldaer wel hoiren segghen dat de voirscreve brueder Jan tvoirscreve godshuys ende proestdye seer wysselyck ende profytelyck is regerende, ende heeft tselfde op eenen goeden voet ghebracht.

Voer den derden nuempt bruederen *Andries Baelen*, pastoir in Tessenderloo, uut dyen hy den selven dofficie van kelderweerder, in domo abbatis, ende alle tghene dat int clooster te doene is, seer wysselyck ende profytelyck heeft sien doen ende regeren, soe in presentie als in absentie vanden prelaet//. Onder stont ghescreven : frater Hermannus Horts backmeister.

28. Brueder JAN CUYCK, collega in Wesemael. oudt ontrent 31 jaren hebbende in oirdene gheweest ontrent 13 jaren. hebbende eertyden gheweest coster ende succentor in desen godshuyse, ghedaen hebbende den behoirlycken eedt, ghevraecht opt leven ende conversatie vanden conventualen ende andere religieusen, seigt dat de selve syn levende in seer goede disciplina monastica, den dienst Gods zeer wel ende loffelyck doende, levende tsamen peyselyck ende vredelyck, ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voer de nutste ende bequaemste totter prelaturen van Everboede, seight dat hy nuempt voer den bequaemste bruederen *Cornelis Hemmelers*, pastoir in Wesemael, uut dy ende selve is seer wel gheleert, ende eenen spieghel van duecht ende religie, tselve wetende uut dyen hy deponent als collega tot synen huyse, twee jaren lanck, ghewoent heeft, ende syn goet leven ghesien, noyt hebbende ghehoirt dat hy soude ghesuspecteert oft ghedefameert syn gheweest van eenighe conversatie van vrouwen, ghelyck hy deponent sulcx aen hem noyt en heeft connen ghemercken, maer ter contrarien alle reynicheyt ende cuyscheyt van leven.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Aerdt van Leefdaele*, prochiaen van Oostham. uut dyen de selve is een duechdelyck geleert religieus, ende goet huysman oft menagier, hoirende den selven seer prysen van tloffelyck bedienen van syn kercke, ende zoe die voirscreve brueder Aerdt eertyden tot Wesemael heeft ghewoent als collega, heeft hy deponent des selfs leven van dyen tyt van verscheyden persoenen zeer hoiren prysen, heeft oick wel ghehoirt dat de innegeseten van verscheyden dorpen, daer prochiaens worden ghestelt by den prelaet van Everboede, hebben ghesoliciteert om den voirscreven brueder Aert voer pastoir te hebbenen houdende den selven voer stantachtich in de catholycke religie en de roomsche Kercke, ende voor een beminder vander religie ende statuyten vander oirdene, ende heeft noyt anders aen den voirsreven brueder Aert connen merken oft bevinden.

Voer den derden nuempt bruederen *Wouteren Schuysens*, uut dyen de selve is wel gheleert, ende heeft den selven dofficie van Prioir seer wel weten bedienen, wel geschicht in de temporalibus.// Onder stont ghescreven : fr. Joannes Cuyck.

29. Brueder JACOP BAELEN, helderweerder, oudt 30 jaer, hebbende in doirdene geweest 9 jaren, hebbende oick gheweest infirmeryemeester ende coester van desen godshuys, hebbende ghedaen den behoirlycken eedt, ende ghevraecht opt leven ende conversatie vanden religieusen,

ende oft de edificien ende huysen wel syn onderhouden, seight dat die conventualen den dienst Gods eerlyck ende loffelyck syn doende. ende neerstelyk onderhouden den reghel ende statuta ordinis, ende dat alle de edificien syn in goeden reke ende wel onderhouden, ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voor de bequaemste ende nutste totter prelaturen van Everbode, seight dat hy houdt voere bequaemste, om prelaet te wesen, bruer *Aert Van Leefdale*, prochiaen van Oostham, uut dyen de selve is een zeer discreet man. ende goet herte heeft totten medebruers, en dat hy is een liefhebbere vander oirdene ende religie. hebbende goet ghetuyghenisse van een goet leven ende leeringhe by syn ondersaten, ende houdt hem voer een goet huysman en de menaigier. Ghevraecht oft hy niet en is gheweest inden leegher vanden prince, ende dat hy eenen broeder heeft by den palsgrave, seigt dat de voirscreve brueder Aert, soe gheleert ende stantaftig. hem tot noch toe aen de roomsche Kercke ende religie heeft ghehouden, dat geen peryckelen is dat hy in toekomenden tyden daeraff souden vallen, ende heeft by den prince alleene gheweest om wederomme te cryghenen de beesten ende meubelen van syne ondersaten, by sprincen volck affghenomen ende om sekeren zynen neve uuter ghevanckenissen te lossenen, zonder dat hy deponent weet oft heeft ghehoirt dat brueder Aert voirscreve anders gheaffectioneert oft toe ghedaen zoude zyn den princhе van Oraengien.

Voer den tweeden nuempt bruer *Andries Van Baelen*, pastoir in Tessenderloo, uut dyen de selve seer profytelyck heeft bedient dofficie vanden kelder. binnen desen godshuys ende tgoet vanden godshuyse wel ende neerstelyck by een ghehouden, seer wel verstaende allen de affairen ende saken van desen godshuys, wesende van deuchdelycken ende goeden leven.

Voer den derden nuempt bruederen *Jan Godefridi*, proest in Keyserbosch, uut dyen de selve is een goet ende gheschickt religieus, die vele goets doet. soe hy heeft ghehoirt int godshuys van Keyserbosch, stellende de religie aldaer in goeder ordene ende mede de temporele goeden, hopende dat hy van ghelycke hier soude doen// Onder stont ghescreven: Frater Jacobus Balensis, cellerarius.

30. Bruer Michiel Haelen, circator, oudt 28 jaeren, hebbende in ordine gheweest vyff jaren ende priester twee jaren, hebbende gheweest succentor, ende voer desen tyt circator, hebbende den eedt ghedaen, is ghevraecht vanden leven ende conversatie vanden religieusen vanden godshuys, segt dat de conventualen den choor seer neerstelyck ende wel frequenteren. by daghe ende by nachte, ende dat den reghel ende statuyten seer wel worden onderhouwen, ende leven de religieusen in goeden peys ende vrede. ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voer den bequaemsten te wesenen prelaet van Everboede, seigt dat hy daartoe nuempt brueder *Cornelis Hemmelers*, pastoir in Wesemael, uut dyen dat den prelaet lest overleden heeft den selven eertyden seer hoiren prysen,

wanneer de selve bruer Cornelis sieck was, ende die prelaet overleden hem quam recommanderen in capitulo precibus religiosorum, seggende dat tgodshuys by de doot vanden voirscreven bruer Cornelis seer vele soude verliesen. ende uut dyen de voirscreve heer Cornelis is een goet devoet ende deuchdelyck religieus, hebbende hem deponent vermaent ghehadt tot obedientie ende neerstelyck onderhoudt vande statuyten ende reghel.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Wouteren Schuysens*, pastoir van Suetendael, uut dyen dat hy heeft ghehoirt dat voirscreve brueder Wouter dofficie van prioir seer wel ende loffelyck heeft bedient ghehadt, ende dat is een wel gheleert ende gheschickt heere van goeden leven.

Voer den derden nuempt bruederen *Jan Miscom* supprioir, uut dyen hy het selve officie wel bedient, ende dunckt hem deponent dat en goet heer is, van goeder conscientien. Onder stont ghescreven: Ego frater Michael Halen.

31. Bruer Hubert Huisberghen, coestere, oudt 30 jaeren, hebbende in ordine gheweest ontrent 10 jaeren, hebbende oick gheweest wynman, ghevraecht opt leven ende conversatie vanden conventualen, ende oft tgodshuys in edificien ende anderen dinghen wel is ghehouden, ende ghedaen hebbende den eedt, seigt dat die conventualen ende andere religieusen binnen Everbode den dienst Gods zeer neerstelyck ende loffelyck syn frequenterende ende doende, na den reghel endé statuyten van der oirdene, levende minnelyck ende vredelyck onder malcanderen, ende dat de edificien vanden godshuys, wel zyn onderhouden ende in goeden staet, ende ghevraecht wie dat hij houdt bequaemste totten prelaturen, seigt dat hem dunckt totter prelaturen bequaemste te syne brueder *Jan Godefridi*, proest van Keiserbosch, uut dyen dat hy deponent heeft ghehoirt ende verstaen dat de voirscreve brueder Jan dofficien van supprioir ende prioir zeer wel ende loffelyck, binnen desen godshuys, heeft eertijden gheadministreert ende bedient, ende dat wylen heer Matheus van Reti, wesende een voirsienighe ende neerstich prelaet, den selven bruer Jan heeft nut ende bequaem ghevonden ende ghestelt tot een proest ende administrateur vanden godshuyse van Keyserbosch, welcke godshuys hy deponent verstaet dat de voirscreve brueder Jan seer loffelyck, in spiritualibus et temporalibus, heeft bedient ende gheadministreert, ende nyet teghenstaende den quaden tyt die nu eenighe voerleden jaeren is gheweest, het goedt vanden voirscreven godshuyse soude ghemeerdert hebben totter sommen van twee hondert carolus guldens tsjaers, oft daarontrent, zoe hy deponent van loffweerdighe persoenen heeft ghehoirt, ende oick uut dyen dat hy deponent heeft ghehoirt ende ghesien, dat die leste overleden prelaet den voirscreven brueder Jan hielt in grooter weerden ende estime, hem committerende alle de saken vanden godshuis die tselfde ontrent Keyserbosch hadde te doene, hetwelck hy

deponent verstaet dat die overleden prelaet dede, om dat hy bevondt groote bequaemheydt inden voirscreven bruer Jan.

Voer den tweeden nuempt brueder *Cornelis Hemmelers*, van Haelen, pastoir tot Wesemael, uut dyen hy den selven hoirt prysen van gheleertheyt ende eloquentie, de welcke hy sunderlinghe betoont in syne sermoenen die hy synen ondersaten is doende, de selve stichtende soe wel met syn goetleven als met woirden, ende uit dyen dat hy heeft eertyts ghehoirt den lestoverleden prelaet, wanneer de voirscreve bruer Cornelis sieck was, quam in capitulo recommanderen precibus religiosorum, dat dyer tyt de prelaet prees den selven brueder Cornelis, quod esset vir cordatus ende van goeden rade.

Voer den derden nuempt bruederen *Aert van Lerfdael*, pastoir in Oostham, uut dyen dat hy den voirscreven brueder Aert bemindt, ende kent soe gheleert ende eloquent ende bequaem om alle dinghen te doene als yemandt vanden voirgaenden religieusen, hebbende altoes bethoont een zeer goet herte teghen die conventualen ende anderen religieusen van desen huyse, presenterende de jonghe heeren, versien synde van eenige kercke assistentie, van ghelde, wanneer sy in ghebreke souden syn ende huys beghinnen te houdende, connende mede gricx ende redelyck wel wals, hebbende goede experientie van veel saken, ende, zoe hem dunckt, zoude den clooster profijtelijck zijn//. Onder stont ghescreven : Fr. Hubertus Heynseberch custos.

32. Brueder Jan Coerthouts, pastoir in Coesen, oudt ontrent 51 jaren, hebbende ghewoent op de kercke van Coesen 21 jaer, hebbende ghedaen den eedt, is ghevraecht op tleven ende conversatie vanden conventualen, seigt dat hy deponent in dit godshuys van Everboede siet goede discipline, ende dat de religieusen de missen ende andere godlycke diensten seer loffelyck syn doende ende levende na den reghel ende statuyten vanden oirdene, levende minnelyck ende vredelyck onder malcanderen. Ghevraecht wie hem dunckt bequaemste te syne om te wesen prelaet van desen godshuyse, inde plaetse vanden afflyvighen prelaet, seigt dat hy voer de bequaemste houdt om prelaet te wesenen brueder *Cornelis Hemmelaers*, pastoir van Wesemael, uut dyen hy deponent altoes heeft bevonden ende ghesien dat die voirscreve bruer Cornelis seer aengenaem is gheweest den voirgaende prelaet ende convent, segghende dat de voirscreve brueder Cornelis is gheweest prochiaen tot Rummen ten tyde hy deponent is geweest prochiaen tot Coesen, ligghende de selve kercken een cleyn urken deen van dandere, ende heeft de selve wel ghekent, ende bevonden dat hy is wel gheschickt in allen syn leven, seer wel preeckende, ghelyc hy deponent den selven heeft hoiren preecken, segghende den selven te wesenen een oprecht religieus, ende wesende hospitael ende wel om Gode ghevende, niet wetende oft den selven inden temporaliteyt soe bequaem sal bevonden worden als hy bevonden wordt in spiritualibus.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Aardt Van Leefdael*, prochiaen van Oostham, uut dyen hy den selven ghekent heeft over de 22 oft 23 jaeren, ten tyde dat hy deponent woende tot Loeven, in domo cruciferorum, ende die voirscreve Leefdael tot Wesemael als collega, commende tot Loeven, dicwils gheloopen ad lectiones, ende somtyts ghereden met eenen cleynen peerdeken, ende van dyen tyt aff tot deser uren toe heeft den selven bevonden voer een goet eerlyck ende vroem heere, segghende voirts midts dyen hy den voirscreven Leefdael houdt voer een goet catolyck religieus ende vande Roomsche Kercke, die de selve is voer staende, ende daer na syn volck instituerende, ende die hy deponent meynt ende houdt dat hy tgodshuys zoude houden inde oude catolycke en roomsche religie, ende nae den reghel ende statuyten vander oirdene, seer wel gheschickt in temporalibus, ende dat hy inden leegher van den prince is geweest, heeft tselve ghedaen om syn ondersaten ende neven by te stane ende behulpich te wesen, ten eynde sy henne beesten ende haefflycke goeden souden moeghen weder omme hebben, oft syn neve lossen vander ghevanckenisse, vermanende hem deponent ende biddende dat hy niet ghescandalezeert en soude wordenen, hoirende dat hy by den prince hadde gheweest.

Voerden derden nuempt bruederen *Jan Godefridi*, proest in Keyserbosch, uut dyen de selve is verstandich ende goet religieus, ende lieffhebbere vander discipline monastycke, ende die den reghel, ten tyde hy prioir was, wel dede onderhouden ende dat hy ghehoirt heeft dat hy de proestdye van Keyserbosch wel ende loffelyck heeft gheregeert. // Onder stont ghescreven aldus: Haec jam per me postcriptum, deposita manu propria, subsigno ita esse verissima quo judicio cupio mori et vivere, teste Deo ende onderteeckent Fr. Joannes Corthouts pastor in Coesen qui-supra.

33. Brueder Peeter Nuerdt, cantor, oudt ontrent dertich jaren, hebbende gheweest inde religie ontrent 9 jaren, hebbende oick eertyts gheweest succentor, hebbende ghedaen den behoirlycken eedt, is ghevracht op tleven ende conversatie vanden religieusen ende onderhoudt vanden godshuys, seigt dat die conventualen huer geestelycke diensten van missen, mettenen, loff, vesperen, etc. seer wel syn doende, ende dat niemandt hem van dyen officien en absenteren, ten waereuut sieckte ende andere merckelycke redenen, ende dat altoes met voirgaenden oirloff vanden prior, segghende dat dedificien vanden voirscreven godshuyse wel zyn onderhouden, ende voirts ghevraecht wie hem dunckt de bequaemste ende nutste te wesen totter prelaturen van Everboede, seight dat hy daer toe vindt brueder *Aerdt van Leefdael*, pastoir van Oostham, uut dyen hy den selven bevindt ende hoirt recommanderen, als wel verstaende van allen gheestelycken ende weerlycken saken, ende tot verscheyden stonden commende in tconvent, heeft hem deponent neerstelyck vermaent tot onderdanicheyt van syn overste ende

onderhoudenisse van synen reghel ende statuyten, ende tot neerstighe studeringhe ende leeringe heylighe scrifte, segghende dat tselve hem deponent altoes wel te passe zoude commen, ende heeft hy deponent verscheyden innegheseten van Oostham den voirscreven bruer Aerts seer hoiren recommanderen, soe van syn eyghen goet leven als van te syne goet aelmosenier ende peismaker tusschen den ghenen die tweedrachtich moechten wesen. Ghevracht oft hy heeft ghehoirt dat die voirscreve brueder Aerdt heeft geweest by den prince van Oraengien, seight wel gehoirt te hebbenen dat die voirscreve brueder Aerdt by den prince heeft geweest, om uut den ghevanchenisse te lossenen eenen synen neve, eertyden schepenen van Antwerpen, hetwelck hem deponent dunckt te wesenen opus misericordiae, ende dat met tselffde niemandt en behoirt ghelast te wordene, bysunder daer hy deponent altoes heeft ghesien ende ghehoirt, dat de voirscreve brueder Aert, in allen dinghen, ten uutersten ghehoirsaem is gheweest den statuyten vanden oirdene als den ghenen die eenighe officien int cloister hadden, niet alleen prelaet, prioir ende supprioir, maer oick den circator ende minderen officiers.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Wynteren Schuysens*, pastoor tot Suetendael, uut dyen hy onder den selven heeft ghewoent als prioir, ende heeft ghehoirt dat de selve is gheweest succentor ende cantor ende supprioir, ende dat hy alle de voircreve officien wel ende loffelyck heeft bedient, ende dat hy teghenwoirdichlyck syn kercke zeer loffelyck bedient, tot groote vernueghen van zynen ondersaten, ende dat is een seer gheleert man ende in allen manieren ende wesen seer wel gheschickt.

Voer den derden nuempt brueder *Cornelis Hemmeleers*, pastoir in Wesemael, uut dyen de selve is seer gheestelyck, ende zynen dienst zeer wel doet, ende souden ghestelt hebben in de tweede plaetse, ten waere dat hy hoirde dat hy inde temporaliteyt niet sunderlinghe en is gheschicht.// Onder stont ghescreven : frater Petrus Nuerde, cantor.

34. Brueder Noerbert Coersel, magister infirmorum, oudt wesende 25 jaren, hebbende in oirdene gheweest zesse jaren, ende priester van St Jansmisse lestleden aff, ghedaen hebbende den behoirlycken eedt, ende ghevraecht op tleven ende conversatie vanden conventualen ende religieusen van desen godshuys, seight dat de selve hennen dienst ende officie wel doen, secundum regulam et statuta ordinis, ende minnelyck ende vredelyck met malcanderen levende. Ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voer nutste ende bequaemste totter prelaturen van Everboede, seght dat hy voer bequaemste houdt brueder *Cornelis Hemmelers* prochiaen van Wesemael, ende dat uut dyen, dat hy deponent eertyden rydende metten prelaet saliger nae Leeven op eenen waghen, heeft den selven prelaet zeer hoiren recommanderen den voirscreven brueder Cornelis ende uut dyen hy deponent den voirscreven bruer Cor-

nelis by veele loffweerdighe persoonen, heeft hoiren recommanderen, voer zeer bequaem ende van goeden leven, ende wel gheleert'te syne.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Jannen Godefridi*, proest in Keyserbosch, uut dyen hy deponent den selven sunderlinghe heeft hoiren recommanderen voer een cloeck ende verstandich man, ende heeft den selven sulcx ghevonden inden quaden tyde, ende doen de vyanden voer Loeven quamen, in welcken tyde de voirscreve brueder Jan metten conventualen ende hem deponent converseerden, ende verhoirde dat hy met hooghe ende leeghe, gheestelycke ende weerlycke, wel can handelen ende overcommen.

Voer den derden nuempt brueder *Aert van Leefdael*, pastoir van Oostham, uut dyen hy den selven van syne ondersaten zeer hoirt prysen, van dat een geschicht man zoude wesen, zyn ondersaten met aelmoesen wel bystaende, daert noot is, wel preeckende ende wesende van zeer goeden leven. Ghevraecht oft hy niet en heeft ghehoirt dat die voirscreve brueder Aert soude gheweest hebben by den prince, seght tselve ghehoirt te hebben, maer dat hy tselve heeft ghedaen om eenen van synen neven uut der ghevanchenisse te lossene, ende syne ondersaten henne meubelen ende beesten wederom te doen hebben. Desghelycx heeft wel ghehoirdt, dat de voirscreve brueder Aert heeft eenen bruer by den palsgrave, maar seeght dat tselve hem niet en moveert, want Jacop ende Esau waren ghebrueders ende van zeer verscheyden sinnen, houdende den selven nu tertyt zoo stantaftich dat hy niet en soude te brenghen zyn vande catholicke ende roomsce Kercke, ende dat den selven brueder Aert hem deponent somtyds vermaent heeft tot onderhoudinghe van de religien en de statuyten vander oirdene.// Onder stont ghescreven : frater Norbertus Smeets Coerselensis.

35. Brueder Augustyn Hobbertynghen, oudt 37 jaeren, hebbende in oirdene gheweest ontrent drye jaren, hebbende priester geweest een jaer ende een halff, hebbende ghedaan den behoirlyken eed, ende ghevraecht op tleven ende conversatie vanden conventualen ende religieusen van desen godshuys, seght dat de conventualen ende andere religieusen, woenende binnen Everboede, huer missen ende andere godsdiensten zeer loffelyck ende wel syn doende, ende vredelyck ende peyselyck levende. Ende voirts ghevraecht wie dat hy houdt voer de bequaemste totter prelaturen van Everboede, seght dat hy daertoe nuempt bruer *Cornelis Hemmelers*, pastoir in Wesemael, nyet uut dyen hy metten selven sou hebben geconverseert, maer omdat hy van allen anderen heeft ghehoirt dat hy wel ende devotelyck is levende, ende dat de leste overlevenden prelaet, commenderende eens in capitulo den voirscreven brueder Cornelis, siec wesende, om voer hem te bidden, heeft gheseyt dat de selve een deuchdelycke priester was, ende den Kercken noch veul deugden souden moeghen doen, moecht hy langher leven.

Voerden tweeden, nuempt brueder *Jan Miscum*, supprioir, uut dyen dat hy is devoet ende Godt toeghedaen, ende goet van verstande.

Voer den derden nuempt bruederen *Wouteren Schuysens*, pastoir in Suetendael, uut dyen de selve bruer Wouter heeft gheweest prioir ende supprioir, ende de selve officien wel bedient.

Onder stont ghescreven : fr. Augustinus Hobertinghen.

36. Brueder Jheroem van Osmael, oudt wesende 26 jaer, hebbende in doirdene gheweest ontrent drye jaeren, hebbende ghedaen den behoirlycken eedt, ende gevraecht opt leven ende conversatie vanden conventualen ende religieusen van desen godshuys, seght dat deselve den dienst gods wel doen, ende den reghel ende statuyteu wel onderhouden. Gevraecht wie hy bequaemste kent, om te wesene prelaet vanden godshuys van Everboede, seght dat hy daertoe bequaemste vindt brueder *Aert van Leefdael*, uut dyen dat hem dunckt dat de selve is een seer goet man. ende God zeer vreesende, ende dat hy seer getrouwelyck ende wel gheleert heeft zyn ondersaten, ende heeft hy deponent wel ghehoirt, vanden prochiaen van Quaetmechelen, dat de lantdeken van Beeringhen zoude ghepresen hebben de leeringhe ende tleven vanden voirscreven brueder Aert, nadyen hy hem daerop wel hadde geinformeert.

Voer den tweeden soude noemen brueder *Dierick Bressip*, pastoir tot Batsheer, uut dyen hy den selven eertyts heeft ghesien, ende met hem ghesproken, ende bevonden den selven ghequalificeert totter prelaturen.

Voer den derden nuempt *Wouter Schuyven*, pastoir in Suetendael, hebbende ghehoirt dat de voirscreve brueder Wouter der armen seer lief heeft, ende seer gheleert ende vernuft is in syn saken.

Onder stont ghescreven : Hieronimus Vriesen, Orsmalensis, junior sacerdos.

37. Brueder Niclaes Baelen, pastoir van Nederclabbeeck, oud ontrent 38 jaren, hebbende gheweest inde oirdene 18 jaren, hebbende den behoirlycken eedt ghedaen, ende ghevraecht op tleven ende conversatie vanden conventualen ende religieusen van desen godshuys, seght dat deselve, by daghe ende by nachte, den dienst Godts zeer wel syn doende, ende dat de religie, reghel en de statuyten nu beter worden onderhouden dan hy oyt te voeren heeft sien onderhouden Ende voirts ghevraecht wie dat hy nutste ende bequaemste houdt voer prelaet te syne van desen godshuys, seght dat hy daer toe bequaemste vindt brueder *Aert van Leefdael*, pastoir tot Oostham, uut dyen dat hy altoes heeft ghehoirt dat die voirscreve brueder Aert hem altoes deuchdelyck ende wel heeft gheregeert, ende liefhebber is gheweest vanden armen, ende houdt den selven voer sulcken dat hy de policie, geestelyck ende weerlyck, int godshuys wel soude onderhouden, hebbende den selven altoes bevonden te wesen een liefhebber vander religie ende van den dordene ende statuyten, wesende een welsprekende man, connende wel leven met edele ende onedele, segghende. voirts ghevraecht synde, oft de voirscreve

brueder Aert niet en heeft gheweest inden leegher vanden prince, seeght daer aff niet te weten, maer wel dat edel ende onedel, gheestelyck ende weerlyck, hebben wel gheloopen inden leegher vanden prince, om huer goeden, huysen ende beesten te salveren, oft wederomme te hebbene.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Jan Godifridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen de selve tcloester van Keyserbosch, int gheestelyck ende weerlyck, wel heeft gheregeert, ghelyck hy deponent tselve wel heeft hoiren segghen van goede duechdelycke ende geloefflyke persoonen, ende heeft den selven supprioir ende prioir int convent ghesien, ende de selve officien seer wel weten administreren.

Voer den derden nuempt bruederen *Andries Willekens* van Baelen, pastoir van Tessenderloo, uut dyen hy den selven van joncx op heeft ghekent ende altoes bevonden een vroem ende eerlyck heere, dien den prelaet ende tgodshuys wel ghedient heeft, hebbende omtrent 10 jaeren kelderweeder gheweest, ende wesende seer verstandich ende wys.

Onder stont ghescreven : fr. Nicolaus Peys, pastor ecclesiae Inferiorum Glabbeke immeritus.

38. Brueder Henrick Velroe, van Sint-Truyen, diaken, oudt 23 jaeren, hebbende in dordene gheweest vier jaeren, ende hebbende den behoirlycken eedt ghedaen, ende ghevraecht wie hy bequaemste houdt ende bevint om gheconstitueert te wordene abt ende prelaet van desen godhuys, seigt dat, na syn conscientie ende eet, hy daer toe bequaemste vindt brueder *Aert Van Leefdael*, pastoir van Oostham, uut dyen hy deponent ghehoirt heeft dat die voirscreve brueder Aert syn kercke ende huysghesin seer wel regeert ende administreert, ende voirts, uut dyen dat hy deponent bevonden heeft dat die voirscreve brueder Aert is een goed liefhebber vander religie, reghel ende statuyten, hebbende hem deponent ende andere jonghens dicwils vermaent gehad tot onderhoudt vanden selven reghel ende statuyten, ende tot neerstige leeringhe vande heylighe scrifture ende schouwinghe vanden dranck, wesende valde disertus in sermone teutonico et latino, graecas litteras oik connende, ende hebbende goede kennisse vande weerlycke saken, soe hy deponent heeft verstaen.

Voer den tweeden nuempt brueder *Dierick Bresip*, pastoir in Badsheer ende Rukelinghe, uut dyen dat hy, wesende gheboren omtrent Badsheer, heeft van verscheyden loffelycke persoonen hoiren seggen dat de voirscreve brueder Dierick de twee prochien beter bedient ende goede slaet dan yemandt anders voer zynen tyt, hebbende de vruchten vander kercken tot hondert guldens tsiaers oft daerontrent selve duer syn industrie, gheaugmenteert, zeer wel preeckende, ende die sacramenten administrerende, ende wesende van seer goeden leven, ende lieffghetal onder zyne ondersaten, ende in dezen quaden tyde ende oploop der gheusen heeft hem altyt ghehouden in zyn kercken, sonder syn ondersaten te verlaten.

Voer den derden, nuempt brueder *Jan Godefridi*, proest van Keyser-

bosch, uut dyen hy verstaet dat de selve heer wel tselfde godshuys gheregeert heeft, int gheestelyk ende weeryck, ende op goeden voet gebracht, ende dat hy in lingua latina seer eloquent is, ende wesende in dit godshuys supprioir ende prioir, de jonghers seer wel heeft gheregeert ende beweghen.

Onder stont ghescreven : fr. Henricus Velroven.

39. Brueder BENEDICTUS VAN QUAMECHELEN, subdiaken, oudt 24 jaer, hebbende in dordene gheweest ontrent twee jaer, wesende succentor, hebbende den behoirlycken eedt ghedaen, ende ghevraecht wie dat hy houdt voor den bequaemsten totter prelaturen van Everboede, in plaetse van d'afflyvigen, seegt dat hy nuempt, voer de bequaemste ende nutste tot deser prelaturen, brueder *Aert van Leefdael*, pastoir tot Oostham, uut dyen de selve is een wys ende seer wel gheleert man, goedertieren over zyn ondersaeten ende de selve zeer wel leerende, ende den armen mildt, seggende dat de selfde brueder Aert hem deponent heeft gheraden ende beweecht om in dit godshuys thabyt aen te trecken, ende commen professien, prysende hem deponent zeer tvoirscreve godshuys, reghel ende statuyten, ende vermaende de selve wel te onderhouden, ende neerstelyck te studeren, ende nae dyen raet is hy, deponent, hier int clooster commen woenen, segghende voirts dat voer ende alleer hy deponent quame in dit clooster, hy heeft den voirscreven brueder Aert altoes uutnemende zeer weten recommanderen onder de inneghesetenen van Oostham ende Quaetmechelen, zoe van zyn goet leven, wel prekende wysheyt, ende van verscheyden andere gaven.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Wouteren Schuysens*, pastoir in Suetendael, uit dyen hy verstaen heeft vanden conventualen dat de voirscreve brueder Wouter dofficien succentor, cantor, supprior ende prior, in zynen tyt, zeer wel zoude bedient hebben, ende worde ghehouden voor een zeer gheleert man.

Voer den derden nuempt bruederen *Cornelis Hemmelers*, pastoir van Wesemael, alleene uut dyen dat, int capittel, by den prioir, is gheseight dat mynheer de prelaetsaligher den selve n soude hebben gherecommandeert, ende dat hem dunckt dat een fyn man is, zonder anders van hem kennisse te hebben.

Onder stont gheschreven : Ego frater Benedictus de Mala Mechlinia.

40. Brueder ANDRIES VAN GHEELE, accolitus, die hem geconfereert/ heeft myne heer de prelaet saligher, oudt ontrent 21 jaer, hebbende in ordine gheweest by de twee jaeren, den behoirlycken eedt ghedaen hebbende is ghevraecht wie dat hy bequaemste houdt voer gheconstitueert te woirden inde prelature van Everbode, seght dat hy luttel vande religieusen des godshuys wel kent, maer zoe hy eenen dach heeft gheweest ten huyse van den prochiaen van Wesemael, brueder *Cornelis Hemmelers*, ende dat de selve brueder Cornelis hem deponent heeft somtyds commen aenspreken, wonende in collegio Praemonstratensi vel albo-

rum, tot Loeven, soe staet het wesen ende manieren van den voirscreven brueder Cornelis hem deponent wel ane, ende uut dyen hy den selven van verscheyden loffweerdigen persoonen heeft hoiren recommanderen, van seer goeden leven, gheleertheyt en de gheschictheyt, soe nuempt hy den selven voer de bequaemste totter voirscreven prelaturen, ende heeft myne heere de prelaet saliger den voirscreven brueder Cornelis hoiren recommanderen van zyn miltheid totten armen.

Voer den tweeden, nuempt bruederen *Jan Godefridi*, proest van Keyserbosch, uut dyen hy hoirt segghen dat hy tgodshuys van Keyserbosch zeer loffelyck, int gheestelyck ende weerlyck, heeft gheregeert, ende tleven van den religieusen grootelyck gereformeert.

Voer den derden, nuempt bruederen *Rutger van Exel*, pastoir van Voerst, uut dyen hy deponent onder den selven als prioir heeft ghewoent, ende het selffde officie zeer wel ende deuchdelycken heeft weten administeren, wesende een zeer deuchdelyck religieus, ende van zeer goeden leven.

Onder stont ghescreven : fr. Andreas Dunghen, Ghelensis.

41. Brueder JAN VAN BAELEN, accolitus, oudt ontrent 21 jaeren, hebbende in dordene gheweest ontrent twee jaren, ende ghedaen den behoirlycken eedt, ghevraecht wesende wie hy houdt voer de bequaemste om te syn prelaet van desen godshuys, seight dat hy daer toe nuempt *Cornelis Hemmelers*, pastoir tot Wesemael, uut dyen dat hy deponent eens tot Wesemael, te zynen huyse heeft gheweest, ende den selven oick tot Loeven heeft ghesien, ende dat zyn manieren ende wesen hem seer wel aenstaen, ende oick uut dyen dat hy den selven, van diversche persoonen, zeer heeft hoiren prysen van gheleertheyt ende goede leven.

Voer den tweeden nuempt bruederen *Rutgerum Van Exel*, pastoir tot Voerst, uut dyen hy deponent, onder den voirscreven Rutgerum, als prioir heeft gheleeft, ende heeft denselven bevonden van zeer goede leven, doende den reghel ende statuyten wel onderhouden.

Voer den derden nuempt *Wouteren Schuysens*, pastoir van Suetendael, uut dyen hy den selven heeft hoiren prysen dat is een gheleert man, van goeden leven.

Onder stont ghescreven : f. Joannes Balen.

42. Brueder Jacob van Gorcum, accolitus, oudt wesende 22 jaeren, in doirdene gheweest anderhalft jaer, ende studerende tot Loeven, in collegio Praemonstratensi aut alborum, ende ghedaen hebbende den behoirlycken eedt, ende ghevraecht wie hem dunckt bequaem te syne gheconstituert te wordene om prelaet te syne van Everboede, seght dat hy daer toe nuempt brueder *Cornelis Hemmelers*, pastoir tot Wesemael, uut dyen hy den selven van verscheyden, als vanden religieusen, met den voirscreven bruederen Cornelis woenende tot Wesemael, zeer heeft hoiren recommanderen, van gueden deuchdelycken leven, ende gheleertheyt ende van zyn kercke wel te administreeren.

Voer den tweeden, nuempt bruederen *Rutgerum Van Exel*, pastoir in Voerst, uut dyen hy deponent onder den voirscreven bruer Rutger, prioir wesende, heeft ghewoent, ende zyn officie van prioir seer neerstelyck ende loffelyck sien bedienen.

Voer den derden, nuempt bruederen *Aert van Leefdael*, pastoir van Oostham, uut dyen hy den selven bevindt ende hoirt te syne de geschicste in gheleertheit ende mede in temporalibus, hebbende de liefde ende vreese Gods.

Onder stont ghescreven : fr. Jacobus Gorcom.

Nadyen wy de voirscreven religieusen hadden verhoirt, heeft ons de voirscreve prioir, brueder Aerdt Verheyden, ghetoont zekeren brieff, aen hem ghescreven by brueder Wouter Schuysens, pastoir in Suetendael, inhoudende dat hy was geadverteerd van doverlyden vanden prelaet saliger ende vande convocatie vanden religieusen, teghen de coémpste van ons commissarissen, ende dat hy uut syn prochie, mits de peste aldaer reguerende, niet en cost gecommen, ende syn ondersaeten verlaeten, vercleerende den selven te kiesen in prelaet, die de prioir metten convente bequaem souden vinden, blyckende byden voirscreven brieff hier mede overghegeven, ghedateert van den 7 octobris ende onderteeckent : Vester frater deditissimus Walterus Schuysen, pastor indignus.

Dinformatie hier boven ghescreven, is by ons hier onder ghescreven, ghenomen binnen dabdye van Everbode, inde maent van october, int jaer 1574, ten laste ende bevele als boven.

Willem Greven, abdt tot Sinte Michiels,
Jan Hovelmans.

Archives Générales du Royaume à Bruxelles : fonds : Papiers d'Etat et de l'Audience. Enquêtes Ecclésiastiques, registre n° 906, ff. 149-180.

II. — *Avis des commissaires enquêteurs transmis au gouverneur Requesens.*

MONSEIGNEUR,

Pour obéir aux commendemens de votre Excellence du vingt-huictiesme du mois passé de septembre, nous nous avons trouvé en l'abaye d'Everbode, et nous avons informé et enquesté de tous les religieulx de laditte abbaye et tant de ceulx quy se tiennent aux cures hors l'abbaye que de ceulx qui se tiennent dedans le couveni et abbaye d'Everbode, sur les poincts et articles a nous enchargez, et en premier lieu sur la vie, conversation et conduite des religieulx de ladite maison. Et quant a cesluy article nous avons trouvé les religieulx conventuaulx, et tous aultres qui se tiennent et demeurent en laditte abbaye, être de très bonne vie et conversation, fort diligemment et louablement par nuict et jour, faisant les divins offices, et vivant ensamble en sobriété et bonne paix et tranquilité, selon leur règle et ordre, en fort bonne discipline monasticque, et y ont ung licentié en théologie qni les enseigne es sacrées lettres, de sorte que a grande peine l'on pourrait mettre meilleure reigle et ordre en l'abbaye.

Quant au deuxième point et lequel d'entre eulx soit le plus ydoine et qualifié pour estre promu à la dignité et prélature vacante.

Certes nous trouvons entre les religieulx plusieurs, à notre jugement, bien ydoines etqualifiéz pour estre avancés à la dite dignité, et entre iceulx trois qui de beaucoup surpassent tous les autres, à savoir frère Corneille Hemmelers, agé de 42 ans et aiant été en la religion l'espace de 19 ans, curé pour le présent à Wesemael et paravant à Rumnis et à 18 voix ou suffraiges des religieux élisans Et frére Arnould de Leefdale, agé de 50 ans, ayant été en la religion 31 ans, curé en Oosthamme et a 14 voix ou souffrages et le 3e est frère Jean Godefridi agé de 43 ans, ayant été en la religion environs 23 ans, et aultrefois Soupprieur et Prieur, et pour le présent prevòt et confesseur des nonnains á Keyserbos et qui a 8 suffrages ou voix de ses confrères et religieulx.

Et trouvons lesdits frère Corneille et fr. Arnould quasi' également recommandez, de bonne et vertueuse vie, érudition et science et de grande affection envers la religion, ordre et discipline monasticque et de bien prescher et enseigner le peuple, tant de bonne vie que par parolles et sermons et d'avoir bien et louablement administré et gouverné les

églises ou ils ont esté commis, a savoir le dit fr. Corneille les églises de Rumnis et Wesemael, lesquelles il a suffisamment administré, comme curé, par l'espace de 13 ou 14 ans et le dit fr. Arnould l'église de Oosthamme, par l'espace de 20 ans.

Mais quant a l'expérience des biens temporelz et bonne administration d'iceulx, ledit fr. Arnould est beaucoup plus recommandé que ledit fr Corneille et, selon le dire et déclaration de plusieurs, le passe de beaucoup. Et quant au 3e fr. Jean Godefridi, il est aussi fort recommandé, de bonne vie et naturelle discrétion, mais de moindre érudition et cavoir que les deux précédens, aiant en tamps passé bien et louablement administré les offices de Supprieur et Prieur, et pour le présent le cloistre des nonnains à Keyserbosch, où il est confesseur et a grande louange de fort bien faire son debvoir et d'avoir bonne cognoissance de choses temporelles, et introduit audit cloistre meilleurs discipline et ordre.

Et comme il a pleu à vostre Exellence nous commander de donner nostre avis lequel d'entre eulx nous sambleroit, en noz consciences, debvoir estre préféré a la dite dignité abbatialle. Si avons toutes les dépositions et déclarations des religieulx, et les qualitéz d'icelles meurement veu et reveu et examiné, et aians tout pesé, il nous samble, à notre conscience, que ledit fr. Arnould doit estre préféré à la dicte dignité abbatialle, nonobstant que ledit fr. Corneille le surpasse de quelques voix et sufftraiges, pour ce que scavons que 4 ou 5 voix luy sont données par quelques jeusnes religieulx et aultres, pour légières et frivolles causes, de sorte que à nostre conscience et jugement, les fr. Arnould et Corneille doibvent estre tenuz et réputéz comme égaulx, non seulement es voix et suffrages, mais aussy en recommandation de vertu, science et spiritualité, comme avont dictcy-devant. Et quant à l'expérience et bonne administration des biens temporelz, ledit fr. Arnould surpasse les aultres religieulx, y joinct la dernière élection, faite en décembre l'an soixante cinq, ledit fr. Arnould est aussi trouvé le plus qualifié par les voix des religieulx et advis des commissaires, après le prélat trespassé, priant très humblement Vostre Excellence cestui nostre advis prendre de bonne part et de si brief pourveoir ladite abbaye d'ung prélat que les affaires et négoces le permectront. Monseigneur, nous aians très humblement recommandé en la noble grace de vostre Excellence, prions Dieu donner a Icelle, en santé toute prospérité. D'Everbode, le 14e jour du mois d'octobre l'an 1574.

De vostre Excellence,
très humbles et très obeissans serviteurs.
Guillaume Greve, abbé de Saint-Michel.
Jean Hovelmans.

Archives générales du Royaume, même collection et registre, fol. 181-182.

III. — Les Etats Généraux mettent Arnold de Leefdael en possession du siége abbatial d'Averbode.

[7 Novembre 1577].

Wij prelaten, edelen ende steden, representerende de Staten Generael van de Nederlanden ons Heeren des Conincx, binnen Brussel vergaedert zynde, alzoe ons by oetmoedighe supplicatie is te kennen gegeven van wegen den prioer ende andere vanden convente ende abdye van Everbode, der oerdene van Premonstré,inden lande ende hertochdomme van Brabant,hoe dat al eest zoe dat de voerscreve abdye is vacerende by der doot ende afflyvicheyt van wylen heeren Gielis Zemmers, leste prelaet ende besitter vander zelver, ende dat om te versiene vander zelver prelature, tot verscheyden stonden waren gesonden geweest commissarisen inden voirscreve cloosters, om informatie te nemen vander drye meest gequalificeerde ende bequaemste vande religieusen vanden zelven cloostere, om te mogen succederen inde voorscreve prelature ende abdye, dat d'informatien, dyen aengaende, gesonden ende wedersonden waren geweest in Spaegnen, aen onsen Heere den Coninck, om daeraff te kiesene ende te nommerene den alder bequaemste vande voorscreven dryen Ende alle behoorlyck vervolgh ende neersticheyt is gedaen geweest om tot eenen oversten, prelaet ende abdt, te geraecken. En hadde nochtans daertoe nyet connen gecomen, maer, want de voirscreve abdye hadde den tyt van drye geheele jaeren gevaceert gehadt, ende dat 't voorscreve cloostere duer zulcke lanckdueringhe vacatie heeft groote beschadicheyt ende achterdeel geleden, zoo wel inde geestelyckheyt als weerlicheyt, ende dat voorts de commissarissen hadden huer rapport gedaen, ende tzelve met huere advys ons overgegeven, daerbij gebleken is dat heere Aerdt van Leefdaele. religieulx vanden voorscreve cloestere ende prochiaen van Oesthamme, den andere vele te boven te gaene inde geleertheyt. deuchden, goetleven ende conversatie, zoe wel inde weerlichheyt als geestelichheyt, versoch hebbende daeromme de voorscreve prioer ende andere vanden voorscreve convente, dat wys, als representerende den Gouverneur ende Stadhoudere Generael in dese Nederlanden zouden committeren den voorscreven heeren Aerden totter administratien vanden voorscreve vacerende abdye ende by provisie totter prelaturen als volgende voorscreve rapport ende advis,daertoe de bequaemste, ende dat onder tgoet behagen oft goede geliefte van onsen heyligen vaeder den pauws ende van onsen Heer den Coninck. Soe eest dat wy desezaecken aangemerckt,gesien het verbael van 't voorscreve rap-

port ende advise, ende gehoort de verclaeringhe van den eerweerdigen heere ende vaeder in Gode, den prelaet van Sinte Michiels, conformelyck het verbael boven gedaen, begheerende te verziene tegen alle voordere beschadicheyden ende achterdeel vanden voorscreve cloostere, hebben aen voorscreve heeren Aerden van Leefdael, als de nutste bevonden om prelaet van den voorscreven cloostere te wesen, gecommitteert ende committeren by desen totter administratie van de voorscreve vacerende abdie, ende by provisie ende. onder tgoet behaegen van zynder Heylichheyt ende Majesteyt, totter prelaturen vander voorscreve abdye, versuekende daeromme ende, voer zoe vele in ons is. ordonneren den voerscreven prioer ende alle andere religieusen des voorschreven convents aen voorgenoemden heeren Aerden, als administrateur vander voorscreve abdyen ende by provisie, onder tgoet behaegen als voere, voer prelaet te bekennen ende aen zelven voer zulcx te ontvangen, ende hem daertoe te doene ende te geven alle assistentie, behulp ende bystant, sonder hem daer inne te doene off te laeten geschieden eenich beleth ter contrarien. Aldus gedaen tot Bruessel, onder de signature van onzen greffier Meester Cornelius Weellemans ende onder den zegel van onse Staten van Brabant.

Pièce sur parchemin, dont le sceau a disparu.

Archives de l'abbaye d'Averbode, Ire section, liasse nº 3, farde 6.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 25 MARS 1923.

La séanee s'ouvre à 10 1/2 heures dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. le l[t]-colonel de Witte, président.

Sont présents : MM. le D[r] Van Doorslaer, vice-président, Fernand Donnet, secretaire, Dilis, trésorier.

MM. Blomme, Visart de Bocarmé, vicomte de Jonghe, Pâris, baron Holvoet, Tahon, Bergmans, Destrée, Casier, de Behault de Dornon, membres.

Le secretaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 février 1923 ; il est accepté sans observations.

Il est procédé à la discussion des candidatures présentées pour les deux places vacantes de membre titulaire ; trois d'entr'elles sont définitivement adoptées.

Pour les trois places de membre correspondant regnicole, sept candidatures seront soumises au vote lors de la prochaine réunion.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
L[t]-COLONEL DE WITTE.

SÉANCE DU 25 MARS 1923.

—

La séance s'ouvre à 11 heures dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. le lt-colonel de Witte, président.

Sont présents : MM. le Dr Van Doorslaer, vice-président; Fernand Donnet, secretaire ; Dilis, trésorier.

MM. Blomme, Visart de Bocarmé, vicomte de Jonghe, Pâris, baron Holvoet, Tahon, Bergmans, Destrée, Casier, de Behault de Dornon, membres titulaires.

MM. Terlinden, Sibenaler, Rolland, Leuridant, Poupeye, van den Borren, De Bruyn, Bautier, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Saintenoy, De Ceuleneer, chanoine Maere, Comhaire, Soil de Moriamé, Hasse, membres titulaires ; Mgr Lamy, MM. Brunin, comte d'Arschot, Sander Pierron, Buschmann, membres correspondants regnicoles.

M. le baron G. van de Werve et de Schilde, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 1923 est lu et approuvé sans observations.

La correspondance dont le secretaire donne connaissance, comporte :

Une lettre de Mlle Goovaerts, annonçant le décès de son père. Des condoléances lui ont été adressées au nom de l'Académie.

Une lettre de M. le chanoine Janssen demandant l'impression de l'obituaire du Chapitre de St-Pierre à Turnhout, dont il a donné connaissance dans une précédente séance. Ce document étant très considérable et d'intérêt surtout local, il lui sera demandé d'en faire une analyse résumée.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque ; elle paraîtra au Bulletin.

M. le président de Witte donne connaissance d'un travail relatif aux cuirs dorés. Ceux-ci, d'origine arabe, passèrent en Espagne, puis en Italie. Plus tard leur fabrication se répandit en Hollande et

dans nos provinces. Elle débuta dans les premières années du XVIIe siècle et ne prit fin que pendant les dernières années du XVIIIe siècle. Les centres principaux de fabrication furent Bruxelles et surtout Malines. M. de Witte fournit encore de nombreux et intéressants détails sur la fabrication même des cuirs, leur ornementation et les caractéristiques divers qui les distinguent.

M. Vanden Borren, à la suite de patientes recherches, est parvenu à reconstituer en grande partie, l'important manuscrit musical du XVe siècle que possédait la bibliothèque de Strasbourg et qui fut brûlé en 1870. Il décrit les divers documents qui le composaient et fournit d'intéressants détails sur leur origine et leur composition.

La désastreuse inondation qui ravagea la Hollande en 1421, laissa des traces profondes dans les annales locales. Les artistes mêmes, par des œuvres spéciales, consacrèrent le souvenir de cette catastrophe. M Casier a eu la bonne fortune de découvrir dans une collection gantoise, deux volets d'un triphyque datant du XVIe siècle, sur lesquels on retrouve une vue fidèle des parages où se produisit l'événement. Il décrit cette œuvre picturale et en fait ressortir la grande valeur documentaire.

Ces trois communications seront imprimées dans les Annales.

Il est encore donné connaissance d'une notice de M. le chanoine Lefèvre, consacrée à Arnold de Leefdael qui fut élu, en 1574, abbé d'Averbode. Il démontre que contrairement aux assertions des historiens, cette élection fut régulière, et que les désastres dont eut à souffrir à cette époque l'abbaye, ne sont que la conséquence des troubles religieux qui regnaient alors.

Cette notice sera insérée dans le Bulletin.

La séance est levée à 1 1/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Lt-COLONEL DE WITTE.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1923.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

CHARLES TERLINDEN. Les ordonnances des recteurs du Collège de la Société de Jésus à Liège, seigneurs et prieurs de Muno.

ID. La vie à l'abbaye de la Cambre.

ROBERT FORRER. Cave et fonds de cabanes préhistoriques en Alsace.

ID. Nouvelles découvertes et acquisitions du Musée de Strasbourg.

ID. La Vierge d'Hangenbieten Gloeckelsberg.

NOËL THIOLLIER et GABRIEL BRASSART. Peintures murales découvertes dans l'église de St-Forgeux-L'Espinasse.

ANTOINE AUDA. Etienne de Liège.

CH. VANDEN BORREN. Le couronnement de Poppée de Gio Francesco Monteverdi.

H. DIERICKX. Stad Mechelen. Verslag over de stadsarchief.

ID. Stad Mechelen. Verslag over de stadsbibliotheek.

ÉCHANGES.

BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin, 46e année, fasc. 3.
Renseignements commerciaux 1923, nos 4 et 5.

ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin, Ve série, tome III, nos 2, 3 et 4.

ID. Académie royale de Belgique.
Classe des Beaux-Arts. Mémoires, coll. in-8o, tome II, fasc. I.
Biographie nationale.
Tome XXIII, 1r fasc.

MALINES. Mechlinia. Chronique mensuelle d'archéologie.
2e année, nos 10, 11 et 12.

ISEGHEM. Franciscana.
VI no 2.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen Nov.-Dec. 1923.

ST-NICOLAS. Cercle archéologique du pays de Waes.
Annales, tome XXXV.

ATH. Cercle archéologique.
Annales, tome IX, 1923.

LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique liégeoise, 14e année, no 3.

PARIS. La renaissance de l'art français et des industries de luxe.
6e année, nos 2 et 3.

ID. L'Amour de l'art,
4e année, nos 2 et 3.

ID. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CLVII, 2e, 3e et 4e livr.
Partie technique. Tome CLIX, 2e, 3e et 4e livr.

ID. Université de Paris,
Répertoire d'Art et d'Archéologie, 1921.

ID. Société Nationale des Antiquaires de France.
Bulletin, 3e et 4e trim. 1922.

PARIS. Académie des inscriptions et belles-lettres.
Comptes-rendus des séances de l'année 1922.
Bulletin de Novembre, Décembre 1922.
Bulletin de Janvier, Février 1923.

ID. Société Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 27e année, n° 1.

PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin tome L, 1e et 2e livr.

BAR-LE-DUC Société des lettres, sciences et arts.
Bulletin 1922. Nos 4-6.

SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique, 260e livraison.

LYON Bulletin historique du diocèse de Lyon.
Nouvelle série, Avril 1923, N° 2.

MONTPELLIER. Académie des Sciences et lettres.
Bulletin Juin 1922-Janvier 1923.

POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletin, 4e trimestre de 1922.

ROME. R. Accademia Nazionale dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. XIX. fasc. 10, 11, 12.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Feber, Marc & Abril di 1923.

COPENHAGEN. Aarboger for Konglige nordiske oldskrift-selskab.
Nordisk oldkyndighed og historie, 1921, IIIe R. II Bind.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch Genootschap « de Nederlandsche leeuw ».
Maandblad. XLIe jaargang, nrs 3 en 4.

GRONINGUE. Tijdschrift voor geschiedenis.
38ste jaargang, afl. 1-2.

MAASTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications, tome LVIII.

LEYDEN. Rijksmuseum van oudheden.
Oudheidkundige mededeelingen, nieuwe reeks, III 2 et IV et 1 et 2.

STOCKHOLM.	K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien.
	Handlinger. Tredje följden. Fôrsta delen 3, 4.
ATHÈNES.	Archaiologikès etaireias.
	Archaiologikè efèmeris 1920 & 1921.
	Pratika tès arkaiologikès etaireias ton etans 1920.
	Bibliothèkè n° 22.
	Bibliotheca, vol. XXI.
WASHINGTON.	Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology.
	United States National Museum. Report 1921-1922.
	Smithsonian report. Publications 2644, 2646, 2647, 2648,
PHILADELPHIE.	American philosophical Society.
	Proceedings, vol. LXI, n° 4.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings, vol. LXII, n° 16, 17, 18.
CAMBRIDGE.	Peabody museum of American archaeology and ethnology. Harward University.
	Papers, volume X.
	Peabody museum, 5, 6 report.
CALCUTTA.	Governement printing.
	Conservation manual, by Marshall.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

FLORENCE.	Instituto bibliografica italiano.
	Bulletino mensile n. 12 & 13.
PARIS.	Henri Picard.
	Le bibliopole. Livres anciens et modernes n° 143.
LEIPZIG.	Buchandlung Gustav Tock.
	Kollektionen van dissertationen.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1923.

N° 113

—

Messieurs,

Dans un de mes précédents comptes-rendus, j'ai récemment attiré l'attention sur une communication se rapportant au passage à Malines de Marc d'Aviano. « Franciscana », dans sa dernière livraison (1923, VI, p. 120) fournit maintenant quelques détails intéressants au sujet du séjour de ce célèbre thaumaturge à Anvers. Ils complètent les renseignements autrefois produits dans son étude par le chanoine Rembry. Cette nouvelle contribution, intitulée *Marcus van Aviano te Antwerpen (1681)*, nous apprend que le religieux, venant de Bruxelles, débarqua au Bierhoot, le vendredi 20 juin 1681, vers midi. Reçu par le vice-gouverneur espagnol de la citadelle, il fut conduit, à travers une grande foule, jusqu'au couvent des capucins. Pendant tout son séjour il prêcha, et surtout il bénit solennellement la multitude qui se pressait sur ses pas. Ces cérémonies eurent lieu d'abord dans la chapelle du couvent, puis en plein air au marché aux Chevaux, enfin à la place de Meir, au pied du crucifix qui alors s'élevait en face de la rue des Tanneurs. Pendant ces journées, on constata un grand nombre de faits extraordinaires ; des guérisons subites se produisirent. Le magistrat d'Anvers et les autorités religieuses, ordonnèrent des enquêtes sur ces guérisons ; plusieurs des documents relatifs à cette

procédure, ont été retrouvés, et le P. Hildebrand les reproduit in-extenso à la suite de la communication que nous signalons ici. Ils sont intéressants par leur caractère de vérité et par leur couleur locale.

* * *

Parmi les publications que nous a offertes notre confrère M. Ch. Terlinden, je me permettrai de signaler l'opuscule illustré qu'il consacre à *la vie à l'abbaye de la Cambre*. Une dotation du duc Henri I, datée de mai 1210, est faite en faveur des frères et sœurs du couvent de Sainte-Marie de la Cambre, ce qui pourrait faire supposer l'existence d'un monastère double. M. Terlinden est d'avis que les frères sont ici plutôt les religieux cisterciens, présidant à la vie spirituelle de la communauté et les frères convers chargés des travaux agricoles. La règle de St Bernard, qui stipulait rigoureusement le jeûne et l'abstinence, était au début strictement observée à la Cambre ; la même année 1210, la communauté était autorisée à pêcher dans les étangs d'Ixelles la quantité de poisson nécessaire à la consommation des religieuses. Les ducs de Brabant prodiguèrent leurs libéralités au couvent et celui-ci jouit bientôt de domaines considérables et de revenus importants. Des acquisitions heureuses complétèrent cette fortune immobilière. L'abbaye devint ainsi une des plus riches du Brabant et l'une des gloires de Citeaux. Les religeuses y étaient nombreuses et son influence considérable. Toutefois les événements politiques devaient au cours des siècles y occasionner des crises fâcheuses. Tel fut le cas notamment, pendant les troubles religieux du XVIe siècle, quand les moines durent se réfugier à Bruxelles, et au XVIIe siècle pendant les guerres de Louis XIV. Les dégâts occasionnés par les événements furent pleinement restaurés au XVIIIe siècle et la prospérité de la communauté fut plus grande que jamais. Diverses abbesses du reste, femmes d'énergie et d'action, dont M. Terlinden esquisse la biographie, contribuèrent grandement à ce renouveau. Le droit de nommer l'abbesse appartenait au souverain ; celle-ci était seule maîtresse de la communauté. La charge n'était pas une sinécure, car à côté du soin des religeuses, elle avait encore à surveiller le

pensionnat de jeunes filles annexé au couvent et à se préoccuper de l'instruction des classes populaires. La révolution de la fin du XVIIIe siècle devait mettre un terme à cette prospérité. Le couvent fut supprimé et ne devait plus cette fois se relever de cette catastrophe. Aujourd'hui, de toutes ces richesses, il ne subsiste plus que des bâtiments claustraux et l'église. Une ligue s'est formée et s'est donné pour but de sauver ces vestiges si intéressants. Espérons que ses efforts ne seront pas vains et que les habitants qui se fixeront à Bruxelles dans ces parages se rappeleront qu'autrefois en ce site, alors encore campagnard, florissait une abbaye puissante. Il n'est que juste que le souvenir de ces faits se perpétue, et que surtout les derniers vestiges des bâtiments claustraux et de l'église soient respectés et conservés.

* * *

Dans mon dernier compte-rendu j'ai fourni, d'après le Bulletin historique du diocèse de Lyon, quelques précisions au sujet des achats faits par le cardinal Tesch, en vue de se constituer rapidement une galerie de tableaux importants. Dans le nouveau fascicule que nous venons de recevoir de la même revue (nouvelle série, Avril 1923, no 2, page 97), M. Vanel publie la suite et la fin des *deux livres de comptes du cardinal Tesch*. Cette fois, les principales dépenses ont rapport aux achats de livres Encore une fois, le prélat use ici des mêmes procédés que j'ai signalé dans mon premier compte-rendu. Il conclut des achats fébriles, en quantités considérables, d'ouvrages de tous genres et de toute nature. Il semble surtout avoir une prédilection pour les in-folios et pour les ouvrages composés de nombreux volumes. On dirait qu'il vise à la masse. Parmi les matières dans lesquelles on peut ranger ces multiples publications, la théologie et les biographies de saints figurent en nombre relativement modeste, l'histoire et les voyages y sont représentés en proportion plus importante, les sciences diverses n'y sont pas oubliées, enfin la littérature elle-même y occupe une place. Ces achats ajoutés à ceux des tableaux, des meubles, des antiquités, des objets les plus divers devaient fortement obérer le budget du cardinal et on ne sera pas étonné de constater qu'il dut consentir à

de fréquents emprunts parmi lesquels figurent, par exemple, 150,000 fr. prêtés par son neveu Lucien, 100,000 fr. par le général Murat, 27,000 fr. par sa sœur, 9,000 fr par son neveu Joseph et enfin 50,000 fr. par le premier Consul !

* * *

C'est en vain qu'on avait recherché aux archives de Bourgogne et à celles de l'évêché de Tournai, *le testament de Guillaume Fillastre, abbé de St-Bertin, évêque de Tournai* et chancelier de la Toison d'Or, qui mourut à Gand le 21 août 1473 M. l'abbé E. Van Steenberghe a eu la bonne fortune d'en retrouver une copie dans un manuscrit provenant de l'abbaye de St-Bertin, actuellement conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Omer. Il reproduit et analyse ce précieux document dans le Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie (260e livraison, avril-octobre 1922, page 695.)

Après un court préambule, dans lequel il affirme sa foi et exprime sa confiance en la clémence divine, l'évêque énumère ses volontés dernières. Il choisit le milieu de la nef de l'église abbatiale de St-Bertin pour lieu de sa sépulture et n'autorise le placement sur sa tombe du mausolée de la Renaissance qu'il avait fait venir de Florence, que dans le cas où des juristes et des théologiens jugeraient qu'il pourra y figurer sans vanité de sa part ou danger pour son âme. Il prescrit ensuite l'ordonnance de ses funérailles et gratifie de nombreuses églises et couvents de legs généreux à charge de prières et de célébration de messes pour le repos de son âme. L'église de Tournai n'est pas oubliée dans cette distribution; elle reçoit 40 livres de rente. Il fait abandon à l'abbaye de St-Bertin de nombre d'objets précieux, tels le retable d'argent du maître-autel, le reliquaire de St-Bertin, les tapisseries de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui lui appartenaient ou dans l'acquisition desquelles il était intervenu pour une part. Il y ajoute son argenterie particulière, notamment quatre coupes antiques, six vases ornés d'ancolies et la vaisselle qu'il avait achetée à Bruges, chez Jean Baest. Il lègue à la cathédrale de Tournai, le calice d'or dont s'était servi autrefois St-Louis de Marseille et qu'il avait reçu du duc de Bourgogne. De nombreux legs

sont faits aux membres de sa famille et à ses familiers. Pour le reste de ses biens, partagés en trois parts, il désigne comme héritiers la cathédrale de Tournai, l'abbaye de St-Bertin et quelques parents. Enfin, en terminant, il engage la cathédrale à prélever sur son lot, la somme nécessaire pour pouvoir attribuer des deniers de présence au chœur pour les jours où les chanoines n'en percevaient pas, et stipule ensuite la fondation d'une fête double à célébrer tous les ans le 5 septembre en l'honneur de St-Bertin, attestant ainsi sa piété ardente pour le bienheureux fondateur du monastère dont il avait fait choix pour y dormir son dernier sommeil. Ce document que nous venons de résumer était signé : *G. episcopus tornacensis abbas Sti Bertini* et contresigné par *Johannes Pavonis*, prêtre tournaisien, faisant fonction de notaire ainsi que par divers témoins.

* * *

Messire Jean d'Allamont, gouverneur, capitaine et prévôt de Montmédy, fut tué sur la brêche pendant le siège de cette place, le 4 août 1657. L'histoire de sa vie et les circonstances de sa fin vaillante furent consignées en un petit livre intitulé : « Le fidelle et vaillant gouverneur représenté dans l'histoire de la vie et de la mort de messire Jean d'Allamont etc. ». Pendant longtemps, la paternité de cet ouvrage fut attribuée à Thomas des Hayons. Or il résulte d'une communication que Mme la marquise d'Imécourt a faite à la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, (Bulletin 1922, fo 239), que le véritable auteur de cette biographie est le P. de Waha Baillonville, de la Compagnie de Jésus, mort à Liége en 1690. Parmi les documents conservés au château de Louppy, vestiges de riches archives, que les Allemands ont en grande partie volées ou détruites, se trouve une longue lettre de ce religieux, adressée à Eugène d'Allamont, dernier descendant mâle de sa famille, chanoine de Liége, dans laquelle il annonce la publication de cet ouvrage, en analyse le contenu et demande conseil au sujet du titre à lui donner. En même temps il transmet au chanoine d'Allamont des renseignements généalogiques tendant à prouver que leurs deux familles ont eu des ascendants communs. Cette prétention ne fut pas admise par Eugène d'Allamont, comme il

résulte d'une note qu'il écrivit au dos de la lettre du P. de Waha et dans laquelle il contestait les prétentions émises dans la « généalogie forgée » par ce dermier.

A ce premier document est jointe une généalogie de la famille d'Allamont, sur laquelle est inscrite une nouvelle note explicative dont voici le texte : « Cette généalogie est escrite de la propre main de feu mon frère Jean d'Allamont, issu de même père et mère que moy, à scavoir, de Jean d'Allamont et d'Agnès de Mérode, et moy suis à présent en l'année 1667 évêsque de Gand, Eugène Albert évêsque de Gand. »

En effet, Eugène d'Allamont, qui était depuis 1659, évêque de Ruremonde et depuis 1662 vicaire-apostolique de Bois-le-Duc, fut en 1666, transféré au siége épiscopal de Gand. On sait qu'il mourut à Madrid le 28 août 1673, au cours d'un voyage qu'il fit à la suite de certaines difficultés que la Cour d'Espagne avait soulevées Avant son départ il fit son testament dont les archives de Louppy conservent également une copie. Dans sa notice qu'elle intitule : *Sur Guillaume de Waha et les deux derniers d'Allamont*, Mme la marquise d'Imécourt observe que la mort n'avait pas pris le prélat à l'improviste. Elle le loue de cette prudence et croit pouvoir conclure « qu'il fut en disgrâce peut-être pour avoir senti en ces belles années du règne du grand Roy que le pays Lorrain devait être Français et non Espagnol ». Il avait compris, conclut-elle, que notre petite patrie devait faire partie de la grande, de notre belle France.

* * *

Le musée Cluny à Paris, possède un grand coffre de chêne sculpté très remarquable. Viollet-le-Duc, dans son « Dictionnaire du mobilier », de Champeaux, Molinier, d'autres auteurs encore, le décrivent. Ils fixent l'époque de son exécution au début du XIVe siècle, et nous apprennent que sur sa face antérieure sont sculptés les douze pairs couverts de leurs armures et désignés par leurs blasons armoriés D'autres scènes sont figurées sur les faces latérales et sur le couvercle. Voici maintenant que M. Prinet, dans une communication faite à la Société nationale des antiquaires de

France (Bulletin 1922, page 274) conteste l'interprétation des sculptures du panneau principal. Il prouve que ce ne sont pas les pairs de France, mais bien l'épisode très en vogue au moyen-âge du Pas Saladin, et que le sculpteur, pour son travail, a suivi les données d'un poème français de la fin du XIIIe siècle, dont le texte a été publié en 1836. Les blasons permettent d'affirmer que que ce sont bien les douze chevaliers chrétiens qui défendirent victorieusement un défilé (un *pas*) contre une armée d'infidèles. Mais ce qui est pire, c'est que M. Prinet estime que ces sculptures sont modernes, que le coffre a été fortement restauré, ou mieux, que le couvercle seul serait ancien et que les parois auraient été sculptées sans doute au milieu du XIXe siècle, soit qu'on ait copié un modèle ancien, soit qu'on se soit borné à reproduire les sculptures anciennes tombant de vétusté. La constatation est plutôt désagréable pour le musée parisien.

* * *

Olaf Engelbrektsson, archévêque de Drontheim en Norwège, de 1523 à 1537, chassé de sa patrie par les troubles religieux, s'était réfugié dans nos provinces. Il mourut à Lierre, le 7 mai 1538. On prétendait qu'il avait emporté dans sa fuite *les archives du catholicisme en Norvège*. Ces documents qui devaient avoir une grande valeur historique, avaient disparu et vainement les historiens les recherchaient. Dans une récente note, notre confrère M. Paul Rolland, établit qu'en 1548 elles étaient en possession du comte palatin Frédéric, gendre du roi Christiern II, que le prélat avait rejoint à Lierre. Elles furent ensuite transportées à Heidelberg et à Munich, puis en 1827, vendues par la Bavière à la Norwège. Depuis lors elles ont été en grande partie publiées ; elles reposent actuellement aux archives du royaume, à Christiana, où il est loisible aux historiens de les consulter.

* * *

Au mois d'août de l'année dernière se déroulèrent à Turnhout les assises d'un congrès historique et archéologique ayant pour but la

glorification de la Campine et la mise en lumière de son passé historique et artistique. La partie la mieux réussie de cette manifestation scientifique fut sans contredit l'exposition organisée dans les salles du château de Turnhout, récemment restauré. D'aucuns regrettent sans doute la transformation de cette antique construction qui, avec sa masse sévère, ses larges fossés et sa ceinture d'arbres séculaires, avait un caractère imposant et grandiose. Les bâtiments ont été entièrement transformés et rajeunis. Quoi qu'il en soit, les salles nouvellement aménagées, se prêtaient admirablement à l'organisation d'une exposition artistique. Celle-ci, au point de vue campinois, offrait un vif intérêt. On y retrouvait des tableaux dont quelques-uns étaient d'un grand mérite, de fort intéressants insignes de gildes et de corporations, des orfèvreries de prix, des porcelaines rares, et enfin des objets de tous genres, pouvant contribuer à la reconstitution de l'histoire locale et du folklore campinois. Le principal organisateur de cette exposition fut notre confrère M. le chanoine Jansen. Il a eu l'excellente idée de résumer en une notice illustrée le souvenir de ce congrès et de décrire brièvement l'exposition. Il a bien voulu offrir à notre bibliothèque un exemplaire de ce travail. Vous pourrez y consulter le *Verslag van de historische tentoonstelling en geschiedkundig Congres der Kempen.*

* * *

Le territoire de l'Alsace est fertile en découvertes d'antiquités appartenant à toutes les périodes de son existence. Les fouilles entreprises dans ces derniers temps, ont fourni une récolte abondante et précieuse. M. R. Forrer a pris une part active à ces recherches archéologiques. Il les décrit en consignant dans une récente publication le résumé des *Nouvelles découvertes et acquisitions du musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg.* Tous les objets mis au jour, et ils sont multiples, sont méthodiquement classés. Voici d'abord les ossements, les outils et les nuclei appartenant à la période paléolithique, reliques d'une époque reculée, chaude par son climat, sa végétation et sa faune, ayant précédé la période froide où l'homme chassait le mammouth, le rhinoceros et autres animaux parfaitement identifiés. Pour l'époque néolitique de nombreuses tombes

ont été fouillées ; elles ont fourni un important mobilier : outils en pierre, variés par leurs formes et le choix de la matière employée, et poteries qui se distinguent par leurs contours et leurs ornements. L'étude de ces documents permet d'établir qu'en Alsace se sont succédées cinq grandes civilisations néolithiques dues à des invasions de peuples venus de régions très différentes. Pour cette période, l'étude des *Caves et fonds de cabanes préhistoriques* a été d'un grand secours. Les plaines d'Alsace sont, en effet, constituées en dessous d'une légère couverture d'humus, d'une couche épaisse de laess, terre fertile de couleur jaune et claire et se coupant à l'état frais avec une grande facilité, même avec des instruments en bois. Les cabanes des peuplades primitives étaient toutes complétées par une cave plus ou moins vaste et variant de forme suivant les époques. Ces réduits servaient de dépôt pour les provisions, d'abri hivernal et même de réceptacle à immondices. Les cabanes fragiles ont vite disparu ; les caves ont été comblées. Mais à la couleur des terres qui les remplissent, couleur qui tranche vivement sur la nuance claire du laess, on les retrouve facilement. Leur exploration a fourni des débris de tous genres : tessons de vases, ornements, outils en silex, en os ou en corne de cerf, polissoirs, fusaïoles, coquilles ou perles en terre cuite, etc. Tous ces objets, aussi bien que la forme des caves, ont varié non pas par suite d'évolution d'un type primitif, mais sous l'influence de l'immigration et d'émigration de peuples de races différentes. Les plus anciennes caves datent de l'époque quaternaire; elles ont persisté jusqu'à l'occupation romaine. La cave rectangulaire en usage pendant cette dernière période a, depuis lors, été utilisée sans nouvelle modification.



Les fouilles et aussi les découvertes se succèdent en Italie avec une persistance heureuse. Les derniers fascicules des « Atti » de la « R. Accademia Nazionale dei Lincei » (anno CCCXIX. 1922) nous en fournissent divers exemples. Nous appellerons l'attention sur la mise au jour dans la région de Venise, à Negrar di Valpolicella, des restes d'une villa romaine au milieu desquels on a mis au jour une série de mosaïques d'une valeur exceptionnelle. L'orne-

mentation linéaire et géométrique domine dans ces œuvres d'art, mais en maints endroits elle encadre des sujets variés dont l'exécution dénote un sens artistique avisé. L'état de conservation de ces remarquables spécimens de décoration artistique est fort satisfaisant.

Des travaux exécutés dans un établissement industriel situé aux abords de Rome, le long de la Via Portuense, ont mis au jour des monuments funéraires datant de l'époque impériale. De nombreuses stèles avec inscriptions ont été extraites du sol. Mais une découverte plus importante fut celle de deux hypogées. Le premier a des voûtes ornées de peintures d'un grand intérêt. Il renfermait plusieurs sarcophages aux parois couvertes de remarquables bas-reliefs sculptés. Le second hypogée qui servait de lieu de sépulture aux membres de la gens Octavia se distinge également par des peintures et des sculptures de grand intérêt.

Enfin le compte-rendu illustré des résultats des dernières fouilles exécutées à Pompeï mérite d'attirer l'attention, surtout par la décoration picturale qui couvrait les murs de plusieurs habitations et par les nombreux objets de tous genres qui furent extraits de la lave. Ce sont de nouveaux et importants documents qui serviront à compléter la physionomie exacte de la ville détruite et de la vie intime de ses malheureux habitants.

* * *

Les débuts de la carrière de Louis Elzevier, l'ancêtre des célèbres imprimeurs hollandais, qui s'établit à Leyde vers la fin de l'année 1580, sont fort peu connus. On sait qu'il naquit à Louvain vers 1540, que fort jeune il se fixa à Anvers où il exerca la profession de relieur pour s'occuper ensuite d'imprimerie. Il épousa vers 1563 Marie du Verdin. Ses enfants naquirent successivement à Anvers, puis en divers endroits, suivant que ses péregrinations forcément causées par son adhésion au protestantisme, l'amenèrent au delà des frontières des Pays-Bas. De nouveaux documents récemment découverts permettent d'établir qu'en 1569 et 1570 il séjourna à Liége d'où sa femme était originaire. Celle-ci appartenait en effet à une famille de vieille souche liégeoise, et lors de la liquidation des biens de ses parents, elle céda pour plus de facilité ses droits à son mari qui dès

lors est qualifié de libraire et citoyen de Liége. La profession de libraire de Louis Elzevier à cette époque est douteuse, car il n'embrassa cette carrière que plus tard ; il est probable que suivant le texte d'un contrat qu'il passa en 1569, il doit plutôt encore être considéré comme relieur. Quant au titre de citoyen liégeois, la justification ne s'en retrouve pas dans les registres des Cris du péron. Quoiqu'il en soit, *Louis Elzevier, citoyen de Liége*, prend ce titre dans des actes officiels de 1569-1570. M. Emile Fairon qui expose cet intéressant problème dans la chronique archéologique, organe de l'Institut archéologique liégeois (14e année. Nov. p. 7) se borne à conclure que la qualification belge de la célèbre dynastie elzevirienne est désormais doublement attestée, par l'origine flamande d'un père flamand et d'une mère wallonne et liégeoise.

***

En Hollande, près de Delft, à *Arentsburg*, furent mis au jour les restes d'un établissement romain. Depuis longtemps des vestiges nombreux en avaient déjà decélé l'existence et des légendes diverses s'étaient créées au sujet de sa fondation et de sa destination. Toutefois ce ne fut qu'en 1827 que M. Scheltus put se livrer à des fouilles régulières. Le résultat de ses recherches consignées en des documents divers, est conservé aux archives du musée d'antiquités. A son tour M. Holwerda s'est occupé de cette question, il a complèté les fouilles entamées par son prédécesseur et recueilli un grand nombre d'objets intéressants. Il a résumé le résultat de ses travaux dans un ouvrage qu'illustre une abondante collection de reproductions gravées et photographiées. Il a bien voulu nous en envoyer un exemplaire.

Il résulte à l'évidence que cet important établissement était puissamment fortifié. On a retrouvé les fondations des murailles avec leurs diverses portes d'accès, des casernes pour l'infanterie et cavalerie, la prætorium établi au centre et d'autres bâtiments. On se trouve sans conteste en présence d'une forteresse romaine destinée à défendre un port militaire. Les nombreux objets de toutes catégories exhumés au cours de fouilles permettent de conjecturer

que cet établissement fut fondé l'année 89 après Jésus-Christ et qu'il exista pendant plus de deux siècles. Dans tous les cas, il est établi qu'on se trouve ici en présence non pas du Forum Hadriani de Peutinger, comme on l'avait cru, mais d'un port militaire bien antérieur à Hadrien.

* * *

Vous aurez remarqué peut-être parmi les catalogues renseignés dans la dernière liste d'entrée de la bibliothèque, un catalogue de livres offerts en vente par un libraire de Leipzig. Il n'y aurait dans ce fait rien d'extraordinaire, si dans ce catalogue n'était insérée une petite note imprimée prévenant les amateurs que les prix de tous les ouvrages étaient indiqués en dollars et ceux-ci calculés à 15 francs français et belges.

Cette réduction était déjà passablement exagérée, surtout que de cette manière devaient être calculés des prix évidemment surfaits et c'est ainsi pour ne parler que d'une publication, faite en Belgique, le volume VI du catalogue de la vente Somzée, est offert pour 80 dollars, soit fr. 1200! Je suis persuadé que les amateurs à l'envi se précipiteront pour faire l'acquisition du volume, ce qui permettra au libraire de réaliser une honnête opération, dont le bénéfice appréciable lui permettra de faire face à la crise des marks.

Anvers, 10 juin 1923. FERNAND DONNET.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 JUIN 1923.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers, sous la présidence de M. Jos. Casier, conseiller.

Sont présents :

MM. Donnet, secrétaire ; Dilis, trésorier. MM. Pâris, Van Heurck, Kintsschots, Geefs, Hasse, membres titulaires. MM. Van Ortroy, Rolland, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Tahon, Coninckx, de Béhault de Dornon, Visart de Bocarmé, baron Holvoet, De Ceuleneer, Comhaire, chanoine Van den Gheyn, l[t]-colonel de Witte, D[r] Van Doorslaer, Destrée, membres titulaires.

MM. Van der Borren, Gessler, Buschmann, Bautier, Sibenaler, Leuridant, Sander Pierron, membres correspondants regnicoles. M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 1923, est lu et approuvé.

A la suite d'une vœu émis lors de la réunion, à Bruxelles, des délégués de la Fédération des Sociétés d'archéologie, il est décidé que, pour clôturer le congrès de Tongres, il sera organisé une journée archéologique pour fêter la tenue de la XXV[e] session de la fédération qui a été créée grâce à l'initiative de l'Académie.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et donne lecture du rapport analytique sur les principaux d'entre eux. Cette notice sera publiée dans le Bulletin.

M. Van Ortroy donne connaissance d'un mémoire consacré à

Chrétien Sgrooten, géographe du XVIe siècle. On possède à son sujet peu de renseignements. On sait qu'il naquit à Sousbeek, devint en 1557 géographe de Philippe II et décéda à Calcar vers 1608. Il est l'auteur de nombreuses cartes pour l'établissement desquelles il employa des méthodes pratiques et personnelles qui constituaient une innovation heureuse. Il eut le tort toutefois d'accepter trop facilement les renseignements fournis par les autorités locales. Il délaissa deux atlas manuscrits dont l'un est conservé à Bruxelles, à la Bibliothèque royale. Les compositions dessinées et peintes qui encadrent les cartes sont absolument remarquables.

M. Geefs décrit les maisons du XVIe et XVIIe siècles, qui existent encore à Anvers et déplore les restaurations parfois peu judicieuses qui ont été faites. Il établit les règles qu'observaient les constructeurs de cette époque pour l'édification des diverses parties des maisons. Ces règles devraient être fidèlement respectées lors des restaurations actuelles. Les deux travaux de MM. Van Ortroy et Geefs, seront imprimés aux annales.

M. Puig i Cadafalch envoye une notice sur de précieuses tapisseries bruxelloises qui sont conservées au Palais de la Généralité, à Barcelone. Elles datent du XVIe siècle et représentent des scènes de l'histoire de Noé. Le même sujet a servi pour l'illustration d'une autre tenture qui existe encore au Palais Royal à Madrid.

Le secrétaire se mettra en rapport avec l'auteur pour obtenir le prêt des clichés qui doivent illustrer cette notice destinée au Bulletin.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Lt-COLONEL DE WITTE.

BIBLIOTHÉQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1923.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

ROBERT FORRER. Rites funéraires néolitiques en Alsace.

EMILE VAN HEURCK. Le contrepoisage et le rite des offrandes substitutives et votives.

G. V. ET J. F. Belgisch Congo.

FERNAND DONNET. Académie royale des Beaux-Arts. Rapport annuel.

A. BOGHAERT-VACHÉ. Nouvel atlas et géographie de Belgique.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES Académie royale de Belgique.
Classe des Beaux-Arts.
Mémoires. Collection in-4°, 2e série. Tome I. fasc. 3.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
Mémoires. Collection in-8°. tome XVIII. fasc. 1 & 2.

ID. Commission royale des Monuments et des sites.
Bulletin LXIe année. Juill.-Décem. 1922.

ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin Ve série. tome III. Nos 5 & 6.

BRUXELLES.	Société royale belge de géographie.
	Bulletin 47e année, fasc. 1.
ID.	Académie royale de langue et de littérature françaises.
	Bulletin 1923, nº 1.
MALINES.	Mechlinia. Chronique mensuelle d'archéologie. 3e année. Nos 1-2.
TURNHOUT.	Cercle historique et archéologique de la Campine Taxandria 1923. Nº 1.
LIÉGE.	Institut archéologique liégeois.
	Chronique archéologique. 14e année nº 4.
PARIS.	La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 6e année nos 4-5.
ID.	L'amour de l'art.
	4e année nos 4-5.
ID.	Polybiblion.
	Partie technique. Tome CLIX. 5e et 6e livr.
	Partie littéraire. Tome CLVII. 5e et 6e livr.
ID.	Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.
	Comité des travaux historiques et scientifiques.
	Bulletin archéologique. Année 1921.
ID.	Académie des inscriptions et belles-lettres.
	Comptes-rendus des séances. — 1923 —
	Bulletin Mars-Avril.
ID.	Société française d'archéologie.
	Bulletin monumental. 82e volume.
ID.	Société de St-Jean.
	Notes d'art et d'archéologie. 27e année. nº 2.
PERIGUEUX.	Société historique et archéologique du Perigord.
	Bulletin, tome L. 3e livr.
BÉZIERS.	Société archéologique, scientifique et littéraire.
	Bulletin, vol. XLIII. 3e livr.
SAINTES.	Société des archives historiques.
	Revue de Saintonge et d'Aunis. XLe vol. 5e livr.
CAMBRAI.	Société d'emulation.
	Mémoires, tome LXX.

DUNKERQUE.	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
	Mémoires. 59ᵉ vol.
SAINT-OMER.	Société des antiquaires de la Morinie.
	Bulletin historique, tome XIV. 261ᵉ livr.
GRENOBLE.	Académie delphinale.
	Bulletin 5ᵉ série, tome 12.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
	Année 1923. 217 & 218 livr.
LILLE.	Société d'études de la province de Cambrai.
	Bulletin mensuel, tome XXII. Janv. & Dec. 1922.
NIMES.	Académie de Nimes.
	Mémoires VIIᵉ série, tome XL.
LYON.	Bulletin historique du diocèse de Lyon.
	Nouvelle série n° 3.
POITIERS.	Société des antiquaires de l'Ouest.
	Bulletin. 1ᵉ trimestre 1923.
CAMBRIDGE.	Antiquarian Society.
	Proceedings. n° LXXII.
ROME.	R. Accadémia nazionale dei Lincei Atti. série quinto, vol. XX, fasc. 1. 2. 3.
ID.	Institut historique belge.
	Analecta vaticano belgica, vol. VII.
	Bulletin 1ʳ & 2ᵉ fascicules.
LA HAYE.	Geneologisch-heraldisch genootschap «De Neder-Leeuw».
	Maandblad XLIᵉ jaargang. Nʳˢ 4-6/7.
ROTTERDAM.	Museum van Oudheden.
	Verslag over het jaar 1922.
COPENHAGEN.	Kgl. Nordiske Oldskriftselskab.
	Nordiske Fortidsminder II Bind. 3 Hefte.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana.
	Bolleti Maig-Juny de 1923.
BARCELONE.	Institut d'estudis Catalans.
	Anuari MCMXII—X14. Any V. part. 1-2.
GENÈVE.	Société d'histoire et d'archéologie.
	Mémoires et documents. Tome XXXII.

	Bulletin. Tome IV. Livraisons 7-8.
LISBONNE.	Associacao dos arqueologos Portugueses. Publicacoes. Arqueologia e historia, volume I.
TRÊVES.	Gesellschaft für nufzliche forschungen.
	Trierer jahresberichte XIII. 1923.
WASHINGTON.	Smithsonian Institution.
	Bureau of American ethnology. 34th annual Report.
	Bulletin 77.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings. Vol. LVIII. N°s 3, 4, 5, 6, 7.
BERKELEY.	University of California.
	Publications in American Archæology and ethnology. Vol. 13. N°s 6-7. Vol. 15. n° 5.
PHILADELPHIE.	American philosophical Society. Proceedings. Vol. LXII N° 1.
RANGOON.	Archaeological Survey of Burma.
	Epigraphia Birmanica. Vol. III. part. 1.
KASHMIR.	Archaeological department Sambat.
	Annual report 1920-'21.
BATAVIA.	Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
	Oudheidkundige dienst. Oudheidkundig verslag 1922. 2e & 3e kwartaal.
	Tijdschrift voor indische taal-, en volkenkunde. Deel LXI, afl. 6 en Deel LXII, afl. 1.
TOKIO.	The imperial University.
	Calendar 2582-2583.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

PARIS.	I. Gamber, catalogue n° 115.
	Philologie, littérature du moyen âge.
STOCKHOLM.	Generalstabens litognafiska austalt.
	Results ofthe Swedesh antartic expedition.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

de quelques publications reçues pendant les mois de Juin et Juillet 1923.

N° 114.

MESSIEURS,

Permettez-moi, en quelques courts aperçus, d'attirer votre attention sur quelques-unes des publications qui nous sont parvenues depuis la dernière séance et que j'estime présenter, à certains points de vue, un intérêt spécial.

* * *

« Les atteintes successives portées à l'architecture de la place Royale ramènent la pensée vers la grande œuvre d'embellissement que la ville et le gouvernement réalisèrent de commun accord à la fin du XVIIIe siècle. » Tel est le début du travail que l'archiviste de la ville, M. Des Marez, consacre à *La place Royale à Bruxelles*, dans la collection in-4° des Mémoires de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique (Tome I, fascicule 3). C'est en 1769 que surgit l'idée de déblayer la place des Bailles, encombrée par les ruines du Palais des ducs de Brabant. La Ville demanda l'intervention du gouvernement pour l'exécution d'un plan qu'elle avait fait dresser par l'architect Fisco. Celui-ci y consentit et fit abandon des droits qu'il possédait sur ces parages. Il en résulta un accord qui fut sanctionné en 1776 par l'impératrice Marie-Thérèse. La création du quartier de la place Royale et du Parc fut décrétée ; en même temps

fut décidée l'érection au centre de la place de la statue de Charles de Lorraine. Dès lors divers plans d'ensemble que décrits M. Des Marez furent présentés, et dans l'exécution du projet de Fisco intervint bientôt un autre architecte, Barnabé Guymard. On s'arrêta à une conception monumentale à laquelle présida la symétrie classique la plus sévère. Les moindres détails furent prévus. D'autres architectes, Louis Montoyer et Claude Fisco, furent bientôt chargés d'une partie des travaux. On s'adressa à divers propriétaires pour solliciter leur intervention. Celle-ci, après diverses péripéties, fut acquise et activement poussée. En bâtissant l'église et en appropriant ses abords, l'abbaye de Coudenberg fut acculée à la faillite ; des spéculateurs voulurent coopérer à l'œuvre sans aboutir à un meilleur résultat financier. Malgré ces déboires, le travail se réalisa pourtant et les résultats obtenus provoquèrent l'admiration générale. « La postérité ne respecta malheureusement pas la belle œuvre que le gouvernement, la ville, les abbayes, la corporation des brasseurs et quelques particuliers avaient réalisée avec tant de zèle. Peu à peu, des percées intempestives, le remplacement de la statue de Charles de Lorraine par celle de Godefroid de Bouillon, peu en proportion avec les bâtiments qui l'encadrent, des modifications de tous genres apportées petit à petit aux divers bâtiments qui entourent la place, en transformèrent la physionomie d'une manière peu heureuse. Et ainsi s'écroule morceau par morceau, conclut M. Des Marez, l'œuvre qui fit la gloire de nos ancêtres et l'ornement de la ville de Bruxelles ».

* * *

L'evêché de Gand vient d'entrer en possession d'une série de documents intéressant l'épiscopat de *Maurice, prince de Broglie, XIXe évêque de Gand.* Parmi ceux-ci se trouvait une autobiographie rédigée par le prélat lui-même sous le titre de «Ma Vie, c'est-à-dire Mes Malheurs». M. le chanoine Vanden Gheyn, frappé à juste titre de l'intérêt que présentaient ces mémoires non seulement pour l'histoire du diocèse de Gand, mais aussi pour l'histoire intime et anecdotique des personnages et des évènements de cette époque, a eu l'heureuse idée d'en donner une analyse très détaillée dans les

annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand (tome XVII 1ʳ fascicule).

Fils du maréchal prince de Broglie, le futur évêque de Gand naquit en 1766 en Normandie. D'un tempérament maladif, il eut une jeunesse assez pénible. Une vocation raisonnée le décida à embrasser l'état ecclésiastique; il entra au Séminaire de St-Sulpice. Mais bientôt les évènements revolutionnaires le forcèrent à émigrer. Il se refugia en Prusse où il gagna l'amitié du roi Frédéric Guillaume II. Celui-ci le nomma en 1796 prévôt de Posen. Après un court séjour en Pologne, il rentra en France en 1802. Gagné par l'ascendant qu'exerçait Bonaparte, il se rallia à l'Empire. Il fut nommé aumônier de la Cour; à ce titre il suivit Napoléon en Italie lors du voyage qu'il y fit pour être couronné à Rome. Les détails qu'il donne sur cette expédition sont des plus intéressants. En 1805 de Broglie est sacré évêque d'Acqui ; l'année suivante il prit possession de son siège épiscopal, toutefois l'état de sa santé le força à rentrer en France et à se retirer à la campagne. Dans l'entretemps il continuait à jouir de la faveur impériale, et de son côté il éprouvait pour l'empereur une grande admiration et une réelle affection. En 1807 il est transféré au siège de Gand et bientôt il se rend en Flandre pour remplir ses nouvelles fonctions. Il parcourt son diocèse et partout il est accueilli avec enthousiasme ; il ne târit pas d'éloges sur la piété ardente des populations et sur le zèle du clergé.

Toutefois il avait des ennemis que la faveur dont il jouissait rendaient jaloux; ils le poursuivirent de calomnies, sources de nombreuses difficultés que d'abord il pût surmonter. Il réussit à apaiser les mécontentements que soulevaient les décrets de conscription militaire et les exigences officielles au sujet de l'Université impériale. Il refusa avec courage la décoration de la légion d'honneur, ne croyant pas en conscience pouvoir prêter le serment exigé des titulaires. Toutefois, malgré sa prudence, la réunion du concile national de Paris en 1811 devait provoquer sa perte. Il prit la défense des droits du Pape dans la question des Bulles épiscopales et s'attira ainsi la colère de l'empereur. Au mois de juillet il fut arrêté et enfermè dans le donjon de Vincennes avec les évêques de Tournai et de Troyes ; il y fut mis au secret et traité d'une manière

inhumaine. Il y resta jusqu'au mois de décembre 1811 quand il fut conduit en exil à Beaune. Dans cette ville il trouva le meilleur accueil et il s'y serait consolé de sa disgrâce, si sous le vain prétexte de correspondance avec ses diocésains, il n'avait été éloigné de la Bourgogne et relègué dans l'île de Sainte Marguerite. La solitude, le climat déprimant, le manque de toute distraction, lui furent très penibles et son existence devint pitoyable. Toutefois sa foi vive devait lui donner le courage de supporter ses peines. Et c'est en cette periode de son existence, en septembre 1812 que le pieux prélat, en terminant ses mémoires, se soumet entièrement à la Volonté divine, lui offre ses souffrances, et dans un élan de ferveur consigne en clôture l'expression de son union complète avec les souffrances de Celui à qui il avait consacré sa vie et qui lui servait de modèle et de soutien,

* * *

Un *Nouvel atlas de géographie de Belgique à l'usage des écoles et des familles* vient de voir le jour à Bruxelles. Il a pour auteur M. A. Boghaert-Vaché. M. Pirenne qui l'a examiné, écrit à celui-ci que son travail lui a paru excellent en tous points, tant au point de vue historique qu'au point de vue moderne. Je ne puis que m'incliner devant cette appréciation. L'Europe que la grande guerre a remaniée si radicalement, est figurée sur une série de cartes qui permettent de se rendre compte de sa nouvelle configuration. La Belgique et ses provinces sont représentées non seulement au point de vue politique, mais bon nombre de cartes sont consacrées aux domaines agricole, hypsométrique et physique. Un texte resumé et clair fournit chaque fois des indications précises et permet à celui qui consultera cet ouvrage de se rendre promptement compte dans ses grandes lignes du passé de notre patrie, de son histoire et de ses ressources économiques et commerciales.

* * *

Notre confrère M. Emile van Heurck publie une nouvelle notice de folklore dans laquelle il étudie spécialement *le contrepoisage et le rite des offrandes substitutives et votives*. Aux Indes, les boudhistes, en accomplissement de certains vœux ou pour la rémission

de leurs péchés, ont l'habitude d'offrir à la divinité leur poids en or, argent ou denrées. Cet usage n'est pas particulier aux peuples hindous ; on en retrouve des traces à diverses époques en Egypte, en Perse, en Grèce, à Rome. C'est en quelque sorte un sacrifice dont le caractère a été dénaturé ; ce sont aussi des offrandes votives consenties dans le but d'obtenir une grâce ou une faveur. Dans certaines localités de notre pays des pratiques superstitieuses de ce genre étaient également en usage. C'étaient des abus intéressants par leur côté folklorique mais qu'aucune prescription cultuelle n'autorisait. Le sacrifice du Golgotha ne peut sous aucun rapport entrer en ligne de comparaison ; un simple recours au plus élémentaire des catéchismes suffit à montrer la divergence absolue qui existe entre celui-ci et les pratiques superstitieuses tolérées de-ci de-là par une autorité religieuse locale trop complaisante. Les exemples d'offrandes faites en vue de solliciter la faveur céleste que cite M. van Heurck, sont fort suggestifs ; ils jettent une lueur pleine d'intérêt sur les mœurs des populations de nos anciennes provinces et nous permettent de mieux nous initier à leur mentalité, à leurs usages, à leur genre de vie si plein de pittoresque et de traditionnelles coutumes.

* * *

Notre confrère M. H. Coninckx esquisse une plaidoirie en faveur de *la Vierge de l'ancienne maison échevinale à Malines*. Et en fait, elle en vaut la peine. Placée au-dessus de la porte qui s'ouvre sur le perron du vieux palais, elle est quelque peu dissimulée par l'ogive qui l'encadre et les accessoires qui l'entourent. M. Coninckx en décrit les mérites avec enthousiasme et, désireux de l'identifier davantage, a fouillé les comptes communaux. Dans ceux de l'exercice 1374-1375 il a trouvé mention de la commande à un artiste qui portait le nom de Andries Van Valencinis, de diverses statues destinées à l'ornementation de la *Scepene huys* et entr'autres d'une Vierge : *1 grote onser vrouwen beelde*, qui fut placée *boven de grote dore*. Ce sculpteur, maître André, ne serait autre que André Beauneveu. Celui-ci, peintre enlumineur et sculpteur, fut attaché au service de Charles V en France et travailla aussi en Flandre

pour Louis de Male. Il exécuta notamment des travaux à Courtrai, à Ypres, à Valenciennes. Il travailla aussi, d'après une mention des comptes, à l'ornementation de la chapelle de la maison échevinale de Malines. A cette époque Louis de Male était seigneur de Malines. M. Coninckx n'hésite donc pas à reconnaître dans le maître Antoine de Valenciennes dont parlent les comptes, Antoine Beauneveu. Quoiqu'il en soit, la statue malinoise est une œuvre de valeur; elle est en bois et fut polychromée ; autrefois elle était placée sous un auvent qui l'abritait. Elle a déjà subi des dommages. Des mesures donc s'imposent pour que sa conservation soit assurée. Il est à espérer que l'appel qu'esquisse M. Coninckx soit écouté.

* * *

Voici derechef une découverte d'argenterie ancienne d'une importance considérable. C'est, cette fois, dans les pays scandinaves qu'elle fut faite en 1920, près du village de Hoby, sur la côte Sud de l'île de Lolland. Nous en trouvons la description admirablement illustrée qu'en donne M. K. Früs Johansen dans le « Nordiske fortidsminder », publié par la Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague (II Bind. 3 Hefte). La *Hoby fundet* consiste en vases en argent et en bronze d'une valeur artistique supérieure. Les scyphes ou écuelles en argent sont ornées de bas-reliefs qui autrefois furent dorés. Ceux-ci rehaussés par la gravure représentent sur l'un la visite de Priam à Achille et sur l'autre la légende de Philoctète. Détail intéressant, ces œuvres d'art sont signées ; elles portent le nom de Cheirisophos. M. Johansen, pour des raisons qu'il expose, estime que ces bas-reliefs ne peuvent être antérieurs au dernier siècle avant Jésus-Christ, mais que d'autre part par leur composition et leur style, accusent une parené incontestable et très étroite avec l'art attique des alentours de l'an 400 avant Jésus-Christ. L'artiste aurait donc travaillé d'après des modèles anciens. Une casserole en bronze d'une grandeur peu commune, agrémentée de jolies décorations, porte le marque du fabricant Cn. Trebellius Romanus dont on a établi l'existence sous le règne d'Auguste. Un grand seau se distingue par une anse terminée par des têtes de cygnes. La tombe dans laquelle ces richesses furent découvertes

contenait encore des vases en argile, des tasses, des cornes à boire, et enfin des fibules et d'autres objets de parure parmi lesquels des bagues en or. On se demande maintenant comment des œuvres d'une telle valeur puissent se retrouver dans une tombe barbare dans des parages si lointains. Il est évident qu'elles appartiennent à une époque antérieure á l'établissement régulier, à la fin du Ir siècle de relations commerciales entre Rome et les régions septentrionales de l'Europe. M. Johansen, se basant sur un passage de Tacite, qui relate que les Romains, dans un but politique, avaient coutume d'offrir des vases précient à des chefs barbares importants, suppose que le défunt, dont la tombe a été découverte à Hoby, aurait été un personnage éminent qui aurait été gratifié d'un don de ce genre.

* * *

Les archéologues Alsaciens distinguent les diverses races qui à l'époque préhistorique peuplèrent leur pays, par l'ornementation des vases que l'on retrouve dans leurs sépultures. C'est ainsi qu'ils ont établi les quatre catégories de poteries poinçonnées, rubanées, tulipiformes, cordées. En étudiant le mobilier des tombes de ces diverses races, M. Forrer a pu établir l'existence de certains rites funéraires qui, d'une manière plus au moins générale, ont été en usage parmi ces peuplades primitives. Il expose les résultats de son enquête dans une brochure qu'il consacre aux *Rites funéraires néolithiques en Alsace pour que le mort ne revienne plus.* Le principal de ces rites est celui qui se manifeste par le depôt dans beaucoup de tombes de blocs de pierre ou de pierres de meules, qui sont déposées intentionnellement sur les corps pour les empêcher de sortir de leur sépulcre. D'autres indices permettent d'établir que parfois les jambes avaient été liées, probablement dans le même but. Et M. Forrer se demande même si ce n'est pas dans une intention identique que les tumuli furent elevés sur les tombes. D'autres constatations ont permis d'établir, que si dans les tombes même furent déposées quelques poteries entières, que par contre un nombre considérable de débris de poteries parsemaient les terres qui avaient servi à combler les fosses. Ces débris ne provenaient pas de poteries brisées par suite de leur enfouissement, mais avaient été semées intentionnellement sur le terrain. Il est évident qu'elles

témoignent d'un rite presque généralement observé ; un repas funéraire avait lieu sur la tombe et après celui-ci la vaisselle était détruite et les tessons étaient disséminés sur le terrain. D'autres constatations peuvent être faites en étudiant la pose des squelettes, et la manière dont ils ont été ensevelis. On pourrait aussi présumer, suppose en terminant M. Forrer, que les pierres qui furent utilisées primitivement dans un but d'alourdissement, donnèrent naissance aux blocs ou menhirs désignant l'emplacement de la sépulture et divinrent par là suite les stèles funéraires.

* * *

L'Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes était un des faits historiques dont, dès nos premieres études, on nous avait fait comprendre toute la barbarie. La mémoire du calife Omar nous était en exécration. Mais voici maintenant que M. Casanova, dans une communication faite à Paris à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres (Comptes rendus des séances 1923), Bulletin p. 193.) nous affirme que cet événement n'est qu'une pure légende qui a pris naissance près de six siècles après que prétenduement il aurait été perpétré. Les premiers auteurs qui en font mention vivaient au début du XIIIe siècle et c'est à la fin de ce même siècle que l'Europe savante pour la première fois a eu connaissance de ce récit. C'est Omar qui apprenant par ses lieutenants la découverte à Alexandrie de grandes quantités de livres et consulté sur le point de savoir ce qu'il faudrait en faire, aurait répondu : s'ils renferment des vérités divines, nous possédons un livre divin qui nous les communique toutes, ils sont donc inutiles ; s'ils contiennent des tromperies, ils ne peuvent être conservés. C'était donc dans tous les cas un arrêt de destruction. Ce n'est en somme qu'une tradition à laquelle on avait donné une apparence historique et qui se basait uniquement sur le fameux dilemme d'Omar. Pas d'autre livre que le livre de Dieu. Omar a très bien pû s'opposer à ce que l'on donnât aux Musulmans un second livre sacré, mais rien ne prouve et aucun document contemporain n'atteste qu'il ait ordonné de livrer aux flammes la bibliothèque d'Alexandrie. L esouvenir de cette célèbre collection de livres depuis longtemps disparue s'amalgama à cette tradition ;

elle passa à la suite de certaines circonstances dans l'histoire ; M. Casanova affirme qu'il faut aujourd'hui l'en arracher sans pitié.

* * *

Des œuvres d'art de grande valeur provenant des collections délaissées par M. Edouard Corroyer, inspecteur général des édifices diocésains, viennent d'enrichir les collections du Musée du Louvre. M. Marquet de Vasselot qui décrit les principales d'entre elles dans le *Bulletin de Musées*, de la revue parisienne « Beaux Arts » (n° 10. 1 Juin 1923, page 149), signale à l'attention des visiteurs quelques petites sculptures en bois dont la plupart portent les marques des ateliers d'Anvers et de Malines et datent du commencement du XVI[e] siècle. Mais les plus précieuses de ces nouvelles acquisitions sont sans contredit deux statuettes en or représentant la Vierge et Saint-Jean. Ce sont des œuvres exceptionnelles tant par la matière dont elles sont formées que par leur valeur artistique On avait cru pouvoir les attribuer à l'art français du moyen-âge, mais M. Marquet de Vasselot, se basant sur l'étude des visages et des plis des vêtements, croit plutôt devoir leur assigner une origine étangère. Il croit découvrir dans l'exécution de ces statuettes une influence septentrionale et est tenté de les rattacher à une région plus voisine du Rhin. Seraint-elles l'œuvre d'un orfèvre mosan? Ce point mériterait d'être éclairci.

* * *

Le hasard, grand maître des découvertes archéologiques, de temps en temps révèle des excavations souterraines jusqu'ici ignorées. Et cependant en France elles existent en grand nombre ; plus de 1200 ont déjà été signalées, mais leur étude est encore presqu'entièrement à faire. Des descriptions locales ont déjà de ci de là été tentées, mais un travail d'ensemble n'avait pas encore été entrepris. M. Adrien Blanchet s'efforce d'en assumer la tâche dans un travail que nous retrouvons dans le bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques de Paris (année 1921, page CXIII). Il classe les *Souterains refuges de la France*, en

plusieurs grandes catégories dont il décrit successivement les caractéristiques. Ce sont d'abord des habitations préhistoriques creusées par les premiers habitants des diverses provinces françaises ; elles servaient de magasins, de refuges contre les intemperies. Depuis l'occupation franque, et à travers tout le moyen âge on continua dans les mêmes buts à occuper les souterrains ; ceux-ci servaient aussi de refuges pendant les temps troublés et les nombreuses guerres qui sévissaient alors ; enfin dans certaines régions ils servirent à titre définitif de demeures à de véritables troglodytes. Dans une autre catégorie se rangent les anciennes carrières ou galeries dont furent extraits les matériaux de construction ; celles ci s'étendirent souvent à de grandes distances et à une profondeur considérable sous certaines villes telles : Arras, Paris, Cambrai, Orléans, Bourges, etc. ; elles sont encore utilisées en partie comme magasins, comme caves, comme écuries. L'exploration de ces cachettes a souvent donné lieu à des découvertes intéressantes : armes préhistoriques, poteries du moyen âge, objets de toutes catégories. Pendant la dernière guerre plusieurs de ces souterrains, notamment en Champagne, furent utilisés par les Allemands qui y installèrent des dépôts, des casernes, des hôpitaux. Le sujet que M. Blanchet ne présente que dans ses grandes lignes, est des plus intéressants et mérite que des études plus précises et plus détaillées lui soient consacrées.

* * *

En 1904, j'ai publié à Turnhout, dans Taxandria, une notice sur la fameuse statuette de Casterlé qui aujourd'hui fait partie de mes collections. Quelques années plus tard, dans la même revue, j'ai encore fourni une note complémentaire sur le même sujet. On sait que cette statuette avait, lors de sa découverte, provoqué au sujet de son origine et de sa signification, une ardente polémique entre divers savants ; de nombreux écrits lui ont été consacrés en Belgique, en France, en Allemagne. Je les ai fait connaître et ai rétabli la vérité concernant la découverte de la statuette. Les uns voulaient voir dans ce type, représenté par plusieurs exemplaires recueillis en divers endroits, une figuration de l'Hercule Gaulois d'autres se

bornaient à reconnaître en elle une reproduction de l'homme sauvage, qui fut fort en vogue au moyen-âge et fut employé dans la décoration des édifices ou des meubles. Adoptant la thèse défendue par MM. de Witte et de Longperrier, j'avais conclu que l'on devait faire remonter l'origine de la statuette de Casterlé à l'art barbare du XIVe ou du XVe siècle. Voici maintenant que dans une *note sur un « dispater » provenant de Maronville* que publie M. l'abbé Drioux dans le Bulletin historique du Comité des travaux historiques et scientifiques de Paris (année 1921, p. 67), il fait connaitre une statuette appartenant au conservateur du musée de Langres. Sa position, son attitude, ses gestes sont identiques à ceux des autres statuettes que j'ai fait connaître. Elle en diffère peut-être, s'il faut juger d'après la reproduction, par une chevelure un peu plus abondante et par un vêtement un peu moins sommaire. M. l'abbé Drioux est d'avis que la statuette représente le « *dispater* » au maillet et le présume donc d'origine romaine ou gauloise. Je persiste dans mon opinion et crois pouvoir ranger le Jupiter de Maronville dans la même catégorie que les autres statuettes et en faire remonter la naissance au moyen-âge.

* * *

Je m'arrête ici, Messieurs, le temps m'a fait défaut pour donner à ce simple compte-rendu une étendue plus grande. Beaucoup d'ouvrages mériteraient encore d'être signalés. Vous avez le moyen de les consulter à la Bibliothèque.

5 août 1923. FERNAND DONNET.

Le Voyage de Napoléon en 1810.

C'est en Avril 1810, donc peu de temps après son second mariage, que Napoléon fit un voyage en Belgique. L'Evêque de Gand d'alors, le prince Maurice de Broglie, en a donné un récit très détaillé dans son autobiographie, dont nous avons récemment publié de larges extraits. Nous avons cru pouvoir alors ne faire qu'une courte allusion au voyage de l'Empereur, pour avoir l'occasion de traiter cette matière in-extenso dans les Annales de l'Académie royale d'Archéologie.

Mais pour mieux saisir la portée de certains incidents qui vont se produire, il importe, sur le témoignage même de de Broglie, d'insister sur la disposition des esprits en Belgique à cette époque. En Août 1809 s'était répandu avec profusion, note le prélat, « un gros livre qui, contenant toutes les pièces soi-disant officielles de la Cour de Rome avec celle de la France, énumérait les griefs de la première contre la seconde et concluait par trois bulles d'excommunication, l'une sans nom de personnes, les deux autres nominales. La première du 10 Juin, celles d'ensuite des 11 et 12 suivant portaient le nom de Napoléon ». Aux yeux donc d'un certain nombre, l'Empereur passait pour un excommunié, et comme conséquence plusieurs membres du clergé belge se refusaient à chanter les prières publiques pour l'Empereur. Grâce à l'énergie de de Broglie le diocèse de Gand, qui comptait alors plus de 1200 prêtres, connut à peine quatre récalcitrants.

Le second mariage de Napoléon vint encore envenimer les choses, car malgré les déclarations de l'officialité de Paris et de Vienne, on

n'était pas d'accord en Belgique pour admettre la nullité de son union avec Joséphine. N'avait-elle pas été lors de son couronnement ointe par les mains même du Pape, qui avait dû nécessairement s'assurer si elle et son époux étaient mariés catholiquement? Et d'autres encore soutenaient que « le droit de prononcer sur les mariages des souverains appartenait aux souverains Pontifes, qui se l'étaient réservé et en jouissaient depuis un grand nombre de siècles ».

Une fois de plus de Broglie coupa court aux discussions par la publication d'un mandement, qui ordonna qu'à l'occasion de ce mariage, un Te Deum serait chanté dans toutes les églises de son diocèse. Il fut obéi par tous ses prêtres, mais l'évêque constate lui-même que cette prière « fut omise dans beaucoup de paroisses des administrations voisines ».

Telles étaient entre autres dans une portion du clergé belge les préventions contre Napoléon. Mais, chose étrange, alors que de Broglie avait dépensé un si beau zèle pour maintenir dans son diocèse la fidélité à l'Empereur, « on me représentait, écrit-il dans ses mémoires, par des lettres et aussi en conversation, Sa Majesté comme mécontente de moi ». La cause de ce mécontentement était paraît-il, le voyage que fit l'évêque l'année précédente à Paris, où il était venu plaider la cause de son vicaire général l'abbé Le Surre. Celui-ci, quoique Français, avait été mis en suspicion par le gouvernement et relevé de ses fonctions.

C'est à cette circonstance que nous devons le récit par de Broglie du séjour de Napoléon à Anvers. En effet, l'Evêque n'avait pas voulu attendre que l'Empereur vînt à Gand, avant de s'expliquer avec lui, car comme il le dit lui-même, « s'il avait contre moi de l'humeur, des préjugés, du mécontentement, j'aimais mieux que la première éruption éclatât hors de mon diocèse, qu'à Gand même ». Et il ajoute cette réflexion qui peint bien son caractère : « J'ai toujours préféré d'aborder les dangers, plutôt que de les attendre. »

§ I. NAPOLÉON A ANVERS.

Laissons donc l'Evêque lui-même raconter son entrevue avec l'Empereur. « Admis à Anvers chez l'Empereur, il vient à moi et

me dit : J'ai confiance en vous, mais on m'a dit que vous étiez faible de caractère. Sire, on m'a plus d'une fois reproché trop d'énergie, jamais je ne fus accusé d'en manquer. Mais puisque V. M. daigne m'interroger, j'ose la prier de m'entendre. Voici ma manière de gouverner le clergé de mon diocèse. Je lui prescris son devoir comme prêtres de Dieu et sujets du Souverain. S'ils remplissent ces obligations, et c'est la louange méritée que je dois à la très grande majorité de mes coopérateurs, je les encourage et les approuve. S'ils me désobéissent (à peine 3 ou 4 l'ont fait), je les avertis paternellement ; d'ordinaire ils se corrigent. S'ils persistent à ne pas obéir, je les mets en retraite pour un temps, et cela réussit presque toujours. S'ils sont opiniâtres, je leur interdis les fonctions du ministère et je les remplace par d'autres soumis et fidèles. Sire, 1200 prêtres en fonctions ecclésiastiques sont plus difficiles à conduire qu'un régiment. L'Eglise n'a pas les moyens de coaction, elle ne peut agir que par ceux de charité, de douceur ou par des peines spirituelles. L'Empereur sourit, convint que j'avais raison, il approuva ma manière d'administrer.»

Napoléon ayant toutefois fait remarquer que quelques prêtres ne chantaient pas les prières publiques pour lui, de Broglie s'empressa de répondre: «Sire, mon diocèse à cet égard est le modèle des voisins, j'ose croire que vous ne l'ignorez pas» L'évêque le savait d'autant mieux qu'on lui avait répété le reproche fait à Laeken au clergé de Malines et que l'Empereur avait formulé dans les termes que voici : « Pourquoi n'êtes-vous pas tous soumis et obéissants à votre évêque? Voyez celui de Gand, comme son clergé s'accorde avec lui. Il se fait obéir, on chante là les prières pour moi. Que n'en est-il de même partout dans votre diocèse !»

Il eut dans cette même entrevue l'occasion de plaider avec chaleur la cause de son vicaire général disgracié : « Je saisis ce moment, dit-il, pour faire le juste éloge de cet excellent prêtre, raconter les preuves de sa conduite zélée comme fidèle sujet, témoigner mon amertume et celle de tout ce diocèse, quand il le quitta et de le redemander avec instance. L'Empereur fut touché et me donna de bonnes espérances ». L'issue de son entretien avec Napoléon fut si favorable, que celui-ci le désigna pour remplir le trimestre suivant la charge d'aumônier à la cour, car nonobstant sa

nomination au siège de Gand, de Broglie conservait toujours son titre d'aumônier à la cour impériale.

La facilité avec laquelle de Broglie avait réussi à dissiper les préventions qu'on avait inspirées contre lui à l'Empereur, l'amène à la conclusion que « franchise et confiance, quand on n'a pas tort, ces procédés-là plaisent à ce grand homme ».

L'incident étant vidé, de Broglie se sentira plus à l'aise pour raconter ce qui se passa à Anvers, lors de la visite de Napoléon. Il dira tout d'abord un mot de sa présentation à l'Impératrice. Voici comment il en parle : « Pour lui diminuer l'embarras de cette cérémonie, (car les jeunes princesses s'intimident souvent d'un rien), je dis à S. M. que j'avais un désir d'autant plus naturel de lui faire ma cour, que ma famille payait un tribut particulier de reconnaissance à l'auguste maison d'Autriche, le maréchal de Broglie, mon père, ayant été fait Prince du St-Empire, lui et ses descendants, pour avoir dans la guerre de sept ans, gagné la bataille de Bergen et sauvé Francfort sur le Mein de l'attaque des Prussiens. C'est l'empereur François I, époux de Marie-Thérèse, qui donna le glorieux titre et le diplôme à mon Père. Cela devait, me semble, faciliter la réponse de l'Impératrice, mais elle ne me dit rien ».

Le clergé d'Anvers fut convoqué le lendemain en audience publique. Elle dura depuis 7 1/2 h. jusqu'à 9 h. du soir. « Soit piège, soit ignorance, écrit de Broglie, on vint m'engager à m'y rendre. Je répondis que je n'étais point l'Evêque diocèsain, et je m'abstins de cette séance orageuse, où le clergé et l'Université de Louvain furent sévèrement traités. » de Broglie ne cache pas combien il lui aurait été pénible de voir « le mécontentement d'un souverain contre ce clergé vertueux d'Anvers, dont les réfractaires étaient absents de cette audience, de sorte que l'humeur ne porta pas sur ceux qui la méritaient : ce qui arrive presque toujours ainsi, les coupables évitant la confrontation». Et le bon évêque d'ajouter que ce clergé était « plus à plaindre encore qu'à blâmer, puisqu'il était sans chef, Mgr de Pradt n'ayant pas ses bulles et ne pouvant gouverner lui-même ». Mais venons-en aux festivités qui eurent lieu à Anvers à l'occasion de la visite du couple impérial.

Lorsque de Broglie fit en arrivant la traversée de l'Escaut, « notre bateau, dit-il, fut 3/4 d'heure sans pouvoir aborder, parce que

leurs Majestés voguaient de vaisseau en vaisseau sur un yacht charmant aux rames dorées, aux voiles de pourpre. Le coup d'œil de cette escadre brillante et pavoisée, des cordages couverts de matelots, les deux rives remplies de monde, les cris de vive l'Empéreur, vive l'Impératrice, il y avait dans ce tableau quelque chose de ravissant et de majestueux ».

Soulignons cet autre numéro du programme. « Nous assistâmes au lancement d'un vaisseau de ligne de 84 canons. Il entra dans l'Escaut comme le conquèrant des mers. Il y a dans ce départ, cette rapidité, cette course soudaine quelque chose de très imposant. Toutefois un plaisant du voisinage s'écria près de nous : Encore un paralytique de plus dans l'Escaut. Phrase qui surprit et à laquelle personne ne fit réponse ».

Mais il y eut mieux encore, et l'on voit que ce trait de mœurs locales n'échappa pas à l'attention du prélat français. « La ville, raconte-t-il, fut en fête. On promena les géants, les vaisseaux, machines immenses qui décorent bien moins la première entrée des souverains à Anvers, depuis des siècles, que l'immense concours et la bruyante joie d'un peuple immense. Cette marche fut terminée par le char du patriarche Joseph entouré de figures à l'Egyptienne. Sur quoi le maire de la ville dit à l'Impératrice : V. M. va voir passer le Vice-Roi d'Egypte. Joseph était ainsi qualifié dans le programme de la fête. Cela nous fit tous rire, surtout à cause du sangfroid avec lequel ce magistrat solide débitait cette singulière annonce ». L'Empereur fit aussi une excursion à Flessingue où malgré lui, note de Broglie, l'accompagna l'Impératrice Un fait encore pour finir ce chapitre, et qui prouve une fois de plus qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil. « S. M. voulait faire entre Anvers et la Tête de Flandre un pont et les experts d'applaudir, le décret en fut porté. C'eut été pontem indignatur Araxes. L'Escaut profond là de 60 à 80 pieds, remué deux fois le jour par les marées terribles de l'Océan, opposait à ce plan l'invincible obstacle qu'on reconnut et qui fit renoncer à cette idée gigantesque ».

§. 2. NAPOLÉON A GAND.

L'évêque ne précise pas la date exacte de la visite de Napoléon à

Gand, mais dans son « mémorial de la ville de Gand » Prosper Claeys la place au 17 et 18 mai. On sait que déjà antérieurement quand il n'était que premier Consul. Napoléon vint à Gand le 24 juillet 1803, et cette double visite servit de prétexte à l'architecte Pisson pour défigurer entièrement la grande salle de justice de la Keure à l'hôtel de ville

Prosper Claeys ne donne qu'un très rapide compte-rendu de cette visite impériale : de Broglie lui entre dans plus de détails, et spécialement dans ceux qui l'intéressent plus particulièrement. Son premier soin à son retour d'Anvers est de réunir le chapitre et le clergé. « Je leur demande dit-il, de me remettre les réclamations particulières pour l'Empereur et je déclare à ces coopérateurs que je les présenterai à S. M., mais que je leur ôte la parole devant elle, que je me la réserve seul, attendu que je savais et qu'ils ignoraient la manière de traiter et de répondre à cet homme extraordinaire ». de Broglie s'inspirait ici de l'exemple d'un évêque italien, qui avait suivi cette méthode lors du voyage de l'Empereur en Italie, à l'occasion de son couronnement en 1805, et qui s'en était bien trouvé.

L'audience eut lieu à la Préfecture. « Admis à la tête du clergé, raconte l'évêque, je fais à l'Empereur un discours énergique de style et rempli d'attachement pour sa personne. Je m'honorais d'être le chef d'un clergé fidèle au souverain et respectable par ses vertus, ses talents et ses mœurs. Je rappelai les services qu'il avait rendus et le zèle qu'il avait montré depuis quatre années de mon épiscopat, en des circonstances civiles, religieuses et militaires, remplies de difficultés et d'écueils. Je terminai par le regret que mes forces physiques fussent si fort au dessous de mon attachement et de mon activité pour le service du Souverain, auquel j'avais donné mon cœur et j'assurai S. M. que jusqu'à mon dernier soupir je serais le plus zèlé de ses sujets ». de Broglie souligne le succès de cette harangue auprès de la troupe dorée de l'Empereur, qui à son tour fit à l'évêque diverses questions. de Broglie en profita pour demander l'augmentation du traitement des vicaires de ville, réduit à 300 francs et « pour obtenir plusieurs tableaux engouffrés dans ce museum où personne ne les remarque». On voit combien elle lui tenait à cœur cette question de la restitution des tableaux

enlevés à la Belgique, car à peine rentré de son long exil (24 mai 1814) il rédige à ce propos une nouvelle supplique, en date du 4 juin 1814, au roi de France (1).

« L'empereur, continue de Broglie, promit de faire droit à toutes ces réclamations. Il parle, mais avec plus de calme qu'à Laeken et à Anvers, de ses discussions avec le Pape, fit l'éloge de ce vénérable Pontife, dit : c'est un saint homme, mais il n'entend rien aux choses humaines (ce qui n'est pas sans vérité), déclara que ses divisions avec lui, n'avaient rapport qu'au temporel et non au spirituel ; qu'il était né, vivait et mourrait catholique Romain, qu'il croyait cette religion, y adhérait, parce que c'était celle de ses pères et par conscience, ce qu'il répéta deux fois ».

Inutile d'insister sur l'heureuse impression que fit sur le clergé cette énergique profession de foi.

La conversation en vint ensuite à rouler sur l'Université de Louvain, et Napoléon en parla en défaveur. de Broglie n'hésita pas à défendre la cause de l'Université, et voici en quels termes : Sire, je ne suis point Louvaniste, mais Sorboniste ; ainsi je suis impartial dans cette cause. Je dois dire, parce que c'est la vérité, que les Louvanistes et surtout les plus savants, dont plusieurs sont en votre présence, ont puissamment contribué d'accord avec moi, à la constante soumission de mon diocèse pour vous ; que leur plus illustre docteur a fait un écrit spécial, où il prouva qu'on devait chanter le Domine salvum fac Imperatorem, que ce fut le sentiment des autres élèves de Louvain, et que leur zèle à cet égard eut même dans les diocèses voisins d'heureux résultats. Ce passeport ayant été bien accueilli, je continuai par l'assurance qu'on avait calomnié l'Université de Louvain qui, depuis plus d'un siècle, avait renoncé à l'enseignement que le temporel des Rois fut du ressort de l'Eglise et professait l'entière indépendance de la puissance royale de la puissance ecclésiastique. Je ne savais pas cela, dit avec bonté l'Empereur, vous avez bien fait de me le dire. Je conviens qu'il est de bons Louvanistes et je vois que c'est chez vous plus qu'ailleurs. »

L'Empereur fournit à l'Évêque une nouvelle occasion de plaider

(1) Voir notre article : Le retour de l'Agneau mystique en 1815, dans Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, 1920.

en faveur de son vicaire général Le Surre. Celui-ci n'y manqua pas, et il le fit avec une telle conviction qu'il n'hésite pas à dire : « Si les décrets impériaux pouvaient se faire aux audiences publiques, à coup sûr l'Empereur m'aurait ce jour là rendu mon ami. Il le voulait, sa résolution était prise, mais les lenteurs de signature ont tout paralysé, comme tant d'autre biens. »

Comme on s'en rend bien compte, cette entrevue n'avait pas été un banal échange de politesses, et sans doute l'évêque avait le droit de se réjouir du but qu'il avait atteint. Le même après-midi il était reçu avec son clergé par l'Impératrice. Laissons ici la parole à de Broglie, et n'ajoutons aucune réflexion à ce récit, qui ne manque pas d'une naïve saveur. « Chose étonnante, moi qui le matin n'avais éprouvé nul embarras en portant la parole devant l'Empereur, je m'embarrassai devant une jeune Princesse, toute embarrassée elle-même. J'avais fait un discours joli, trop joli peut-être et vers le milieu j'hésitai un instant, mais je mis le point de couture à temps. S. M. nous salua pour réponse. M. Ermangard, président du Tribunal, s'intimida comme moi devant l'Impératrice, après avoir, comme moi parlé sans embarras à l'Empereur. Je m'affligeai très peu de ce petit désagrément d'amour propre ; le juge y fut plus sensible, mais ayant appris que j'étais son collègue de disgrâce, il jouit de la voir partagée. »

de Broglie, qui depuis plusieurs jours avait la fièvre et qui en souffrait davantage encore le jour de sa double audience impériale, se hâta de rentrer chez lui après avoir été reçu par l'Impératrice. Mais voilà que « m'arrive en grand galop, écrit-il, un officier d'ordonnance de la garde d'honneur gantoise. Il m'annonce que l'Empereur m'invite à diner. Je fus, je crois, le premier Evêque auquel il fit cet honneur (du moins à ce voyage). Il me fallut tout languissant me rendre à la cour et y rester jusqu'après de onze heures du soir. Mais cette séance fut agréable et jamais je n'ai vu l'Empereur plus rempli de bonté, plus attachant par cette bonhomie, charme de la grandeur et du génie. »

Nous n'écourterons pas le récit que donne notre prélat de cette soirée, parce qu'il nous peint bien ce qu'était Napoléon dans l'intimité.

« A peine le diner commencé, l'Empereur demande au Préfet où

il était logé. Sire, où devrait habiter Mgr. dans l'ancien palais épiscopal. Moi, tout de suite : Il y a peu d'années les Évêques avaient des palais ; maintenant ils habitent des maisons mesquines, mais c'est le moindre de leurs soucis.

Mais cette ville est-elle ancienne ?

Sire, son origine date d'un souverain de ce pays, qui fonda l'abbaye de S. Bavon, appelé castrum Sti-Bavonis dans les anciennes chroniques. On en voit les débris dans la citadelle. Ce prince embrassa la vie monastique, donna ses grands biens à l'Église et mourut dans cet asile, autour duquel comme à Abbeville et dans une foule de cités se réunirent des villageois nourris des aumônes des pieux solitaires. Il y a plus de 800 ans que fut bâtie la superbe église du nom de ce Saint. Philippe II érigea d'accord avec le Pape l'évêché de Gand, en même temps que 17 autres dans les provinces. Alors l'église de S. Bavon devint la Cathédrale. (1)

Mais la Flandre et la Belgique sont-ils des pays bien anciens ?

Non, Sire, car on lit dans les Commentaires de César, qu'il n'osa pas s'engager dans le pays des Morins, où il n'y avait ni chemins, ni villes, mais des marais impraticables.

A cette citation des Commentaires de César, le maréchal Berthier fit un geste d'admiration de ce que je connaissais ce livre.

Virgile, ajoutai-je, appelle les Morins (c'est-à-dire le peuple de Tournay, Gand et plus avant), les plus éloignés des humains : *extremi hominum Morini.*

Heureusement que malgré mes occupations, j'avais parcouru le volumineux ouvrage d'un savant sur les antiquités flamandes.

Napoléon continua ses questions sur le moyen-âge de ce pays et sur les temps plus modernes. Là je n'avais plus de guide récent, il ne me restait que de vagues souvenirs de l'histoire. Sans balancer je composai d'après eux, et persuadé que l'Empereur ne voulait qu'effleurer le sujet, je les peignis d'une manière attachante. Presque les 3/4 du dîner se passèrent à cette narration. L'essentiel avec l'Empereur c'est, ou de ne pas hésiter, ou de savoir dire je ne sais pas. Un jour il m'avait dit : que pensez-vous de cela ? Et moi de

(1) Nous ne croyons évidemment pas nécessaire de relever les inexactitudes commises par l'évêque dans son histoire des origines de la ville de Gand.

répondre : Sire, je n'en sais rien. — Quoi, vous ignorez cela ? — Oui, sire, et bien d'autres choses avec. Il aime que l'on sache, ou que l'on convienne d'ignorer.

Le reste de l'entretien roula sur la situation et les besoins du département. Je l'affirme (étant en double disgrâce), je n'ai jamais rien entendu de plus lumineux et de plus paternel que les réflexions de l'Empereur. Il semblait un bon père de famille qui s'informe par sentiment de l'état de ses domaines, montre où l'on peut améliorer, jusqu'où cela est possible, et ne cherche que le bonheur de ses enfants.

Après le dîner, l'Empereur prit du café dans la salle voisine. Ce fut l'Impératrice qui le lui présenta. Elle versait de la tasse qu'elle gardait dans la soucoupe et entretemps ils se tenaient des propos d'amitié, de sentiment.

Ensuite le Roi et la Reine de Westphalie, causèrent avec Marie-Louise et s'égayèrent. Mais tout à coup m'apercevant, la Reine dit : « Chut, il y a un évêque là, ce qui me fit sourire. »

C'est à cet endroit que de Broglie nous apprend donc que le Roi et la Reine de Westphalie étaient de la suite de l'Empereur. Prosper Claeys dans le mémorial cité plus haut, nous donne ce renseignement que l'Empereur et l'Impératrice qui avaient fait leur entrée par la porte de Bruxelles, étaient assis dans un carrosse à huit chevaux. Le Roi et la Reine de Westphalie et les autorités suivaient dans des carrosses à six et à quatre chevaux.

Mais il nous faut ici épingler la typique observation que fait l'Evêque. « L'Empereur ne prit qu'à Gand, par la manière dont il y fut reçu, la gaieté qu'il conserva tout le reste du voyage. »

De toutes les festivités qui eurent lieu à Gand à cette occasion et que Prosper Claeys résumait en ces mots : Bal à l'hôtel de ville, revue, spectacle de gala, illumination, arcs de triomphe, de Broglie ne fait mention que du bal offert par la ville et pour en dire deux choses : d'abord qu'il s'en abstint « comme l'on peut croire », et ensuite pour déclarer que le dais pour leurs Majestés « fut trouvé plus beau et dans le fait il l'était, que ceux de la couronne impériale».

Le séjour de Napoléon à Gand ne se prolongea pas au-delà de deux jours. « Après une rapide tournée dans les polders par un temps de pluie, 24 heures durant, Napoléon arrive à Bruges. »

§ 3. NAPOLÉON A BRUGES.

A cette époque Bruges appartenait encore au diocèse de Gand. L'évêque aurait donc dû y recevoir l'Empereur. Mais il dut y renoncer en raison de l'état déplorable de sa santé, et confier à son vicaire-génèral M. De Pauw, le soin de haranguer leurs Majestés. « Qui pouvait, écrit de Broglie, ne pas être touché de la vue d'un vieillard de 82 ans, doué de toute la verdeur de la jeunesse, blanchi sous le harnais, célèbre par son zèle et ses services pour la religion et la patrie ? L'empereur lui fit cadeau d'une bague avec son chiffre enrichi de diamants. M. Buydens, homme de beaucoup d'esprit, curé de Notre-Dame, la première paroisse de la ville, fit demander et obtint que LL. Majestés viendraient voir son église, où se trouvaient les tombeaux restaurés de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne et de Marie, sa fille. La beauté des émaux et la richesse de ces mausolées frappèrent LL. Majestés et surtout Marie-Louise. Il en résulta pour le curé une bague brillante et 10.000 francs pour l'embellissement de cette chapelle. La tour du beffroi, fanal très élevé et fort utile aux navires exposés dans cette mer orageuse, était à la charge de la Ville ; l'Empereur en chargea le Gouvernement. »

C'est à ces quelques rapides détails que se réduit la relation du voyage de l'Empereur à Bruges. Elle eut sans doute été plus circonstanciée, si l'évêque avait lui-même pu faire les honneurs de sa seconde ville épiscopale. Mais il se consola d'avoir été retenu chez lui par son état de langueur à l'idée que s'il avait été là « ni son vicaire-général, ni le curé n'auraient rien reçu ».

Chanoine VAN DEN GHEYN.

L'art provencal et le congrès de Vienne-Montelimar.

Messieurs les Président et Membres
de l'Academie royale d'Archéologie de Belgique.

Messieurs,

Vous avez, avec beaucoup de raison, désiré que votre Academie soit représentée, au Congrès français d'Archéologie et d'Histoire, tenu cette année en Provence.

C'est ainsi que votre délégué a eu l'insigne nonneur d'apporter à la science française, le salut amical de la Belgique.

Sa première pensée a été d'exprimer nos respects à ceux qui personnifient la France, à l'homme éminent profondément dévoué à sa belle patrie, au grand ami de notre pays, Monsieur le Président de la Republique française et à celui qui, à juste titre, porte le nom de « Président de la Victoire », Monsieur le Président du Conseil, M. Poincaré, qui, toujours, a montré combien il nous estime et nous aime !

Il a salué ensuite, la société française d'Archéologie, les savants éminents qu'elle groupe à ses Congrès et particulièrement a exprimé ses hommages à l'Institut de France et à son éminent représentant, Monsieur le Colonel Esperandieu, délégué du gouvernement français.

Il a adressé à M. Lefevre-Pontalis, Président du Congrès, toutes ses bien sincères félicitations pour la belle organisation de celui-ci.

On sait avec quelle haute tenue scientifique, il conduit l'étude de ces beaux monuments ; on admire sa critique éclairée et sa méthode impeccable dont votre délégué l'a félicité en votre nom.

L'an dernier, nous étions avec lui sur le Rhin.

Nous y avions étudié le passé de cette terre fécondée par la pensée romaine et toute cette civilisation sortie de la culture latine.

Nous étions, cette année, dans le bassin méditerranéen ; nous allions y voir la voûte en berceau succéder dans notre vision, à la voûte d'arrête, la coupole de l'église de Champagne en Ardèche, se substituer à celle d'Aix-la-Carlovingienne.

Nous voulions voir l'arbre latin produire son beau rameau de Provence, cette « *provincia Romana* », éclose à l'entour de la colonie grecque. Car on doit toujours penser en parlant d'elle, aux Phocéens, à cette colonie ionique, l'ancêtre de Marseille, l'antique Massilia qui a essaimé ses établissements dans la vallée du Rhône et d'autre part, aux Ligures et aux Celtes établis plus au Nord et jusque dans la Vallée de la Saône, atteignant le plateau de Langres et la Haute Meuse et, ainsi, en contact avec les Belges-Celtes.

Tout au moins, l'étude des lieux dits, « la toponomastique », permet-elle de le croire.

De plus, la Provence possède des enceintes en pierres brutes datant des périodes de la Tène I et II.

Beaucoup paraissent avoir été occupées dès l'âge de la colonisation de Massilia, c'est-à-dire vers le VI[e] siècle avant J. C. et désertées vers 125 lors de la fondation de la Narbonnaise, à la suite de la défaite des Celto-Ligures par les légions de Fulvius Flaccus et de Sextius. (1)

Les types céramiques qu'on y trouve renferment les poteries indigènes (ligures ou gauloises), grecques de fabrication massiliote ou des poteries importées, grecques ou italiques.

Dans celles-ci, on distingue des produits campaniens, étrusco-campaniens fabriquées en Apulie et, plus tard, à l'âge de la Tène III, les vases rouges d'Arezzo.

D'autre part, l'ambre venu du Nord par caravanes trouvait

(1) Dechelette III. p. 997.

son débouché en Orient par le Rhône (1) et tout naturellement, les échanges du commerce s'y firent dès les âges du bronze.

. Marseille, Porte de l'Orient, a vu passer ainsi les produits fabriqués par la Grèce, par l'Etrurie pour les répandre vers le Nord. Celui-ci, par contre, a déversé les envahisseurs Celto-Gaulois d'abord, et Celto-Belges ensuite qui, tour à tour, envahirent ce qui devait, plus tard, s'appeler la Gaule.

C'est ainsi que votre délégué a pu rappeler que toutes ces villes qui, avec un juste orgueil, s'appellent Vienne, Porte de Provence, Donzère, Porte du Midi, Marseille, Porte de l'Orient, ont vu passer quelque chose de notre Histoire nationale et que la grande voie qui remontait le Rhône par Vienne et Lyon, puis, de là, partait presqu'en ligne droite sur Trèves, avait amené la civilisation romaine dans nos contrées en même temps qu'elle allait féconder la Rhénanie.

La *Lugdunensis prima* touchait à la *Belgica secunda* et leurs cités eurent ainsi, des relations constantes. Telles sculptures rhénanes sont sœurs des sculptures provençales et c'est avec raison que l'on en retrouve les types et les prototypes dans la vallée du Rhône.

Cette contrée avait, sous la tutelle romaine, une haute civilisation. C'est mieux que de l'Art provincial romain, que les morceaux statuaires récemment déterrés à Vayson par l'intelligente initiative de monsieur l'Abbé Joseph Sautel dans les ruines du Théâtre romain.

La figure de Tibère, celle de l'admirable empereur cuirassé et surtout le Torse d'Adrien, réplique heureuse d'un superbe morceau grec, sont de premier ordre.

Mais que dire, alors, de la belle figure de Sabine dont la tunique soyeuse est si harmonieusement voilée. La « Pudicite » de Rome n'est pas plus belle.

Désormais, il faudra faire une étude au Musée Municipal de Vayson si l'on veut connaître la statuaire antique dans ses plus belles œuvres de l'époque des grands empereurs.

Voilà pourquoi votre délégué a voulu revoir l'antique capitale des Voconces qui ne figurait pas à l'horaire du Congrès et sa

(1) Dechelette II, p. 18.

curieuse chapelle de Saint-Quenin qu'il continue à croire une ancienne bâtisse sur plan octogone, bien que les fouilles n'en aient pas — jusqu'ici — donné les dispositions primitives.

Les Musées de Vienne, de Valence, de Vayson sont riches en documents nombreux, en multiples matériaux. Il y a là de véritables richesses archéologiques d'un très puissant intérêt que l'on souhaite voir publier davantage.

Ajoutons la collection Vallentin du Cheylard, à Montélimar, si riche elle aussi, que ne doivent pas négliger de visiter les archéologues qui veulent connaître les Antiquités du Nord de la Provence.

Son étude est, pour eux, indispensable.

Toutes ces collections lapidaires renferment des témoins précieux de ces apports et prouvent combien complexe est le *processus* de cet Art rhonanien.

C'est Vienne, la « *Vienna Pulchra* » de l'Antiquité, qui fut le Centre artistique de la Contrée. La jolie cité dont les applaudissements charmaient les oreilles de Martial et des Lettrés de Rome (1)

Tertur habere meos, si vera est fama, libellos inter
delicias pulchra Vienna suas.

a conservé un des deux Temples romains restés intacts en France.

Dédié à Auguste et à Livie, l'édifice est fort imposant et mérite mieux que sa réputation. Il est de l'époque de celui de Nimes et en a toute la grâce et la modénature raffinée. Qu'il ait été restauré au IVe siècle, c'est bien possible.

Il y a aussi un curieux reste de *L'Agger* ou *Spina* de l'Amphithéâtre ; c'est un édicule assez élevé, couronné d'un obélisque que l'on appelle, là-bas, « L'Aiguille ».

Mais l'intérêt majeur de Vienne réside dans les collections lapidaires, de l'eglise Saint-Pierre qui renferment des sculptures datant des premiers siècles au XVIe. On peut y suivre, à coup sûr, les influences romaine, grecque, asiatique, byzantine, syriaque, burgonde et démêler la part de chacun de ces éléments, dans la formation de l'Art médiéval.

(1) Martial, Epigrammes L. VII cité par Reymond-Grenoble-Vienne p. 87.

Ce qui frappe le plus, c'est l'influence prépondérante de l'Art asiatique.

La mère-Patrie ionienne avait conservé avec Massalia, des relations continues.

Lorsque la religion chrétienne y apparut, elle fut introduite par des marchands orientaux et particulièrement des Grecs qui remontaient le cours du Rhône et avaient établi dans la plupart des villes commerçantes, de petites colonies (1).

Allmez, dans ses « Inscriptions de Vienne » signale une épitaphe dans laquelle figure le nom d'un marchand Lydien établi à Vienne (2).

Le premier monument chrétien du Viennois est une lettre des fidèles de Vienne et de Lyon en 177, racontant à leurs frères d'Asie et de Phrygie, leurs sanglantes épreuves (3).

Parmi les premiers martyrs, à côté de Sainte-Blandine, on distingue Saint-Pothin, un asiatique, Attale, un phrygien comme le médecin Alexandre Irenee, un asiatique, sans oublier les légendes pieuses des Disciples du Christ et des Saintes-Femmes arrivées en Provence et vénérées aux Saintes-Marie de la Mer.

Malheureusement, les pierres sculptées datant du IVe et du Ve siècles sont rares et les archéologues hésitent, faute de preuve, à les faire remonter aussi haut.

Il eut été intéressant d'entendre les savants du pays discuter l'antiquité de l'église Saint-Pierre de Vienne, que d'aucuns, comme M. Reymond et Roux font remonter aussi haut que la crypte de Saint-Laurent à Grenoble, c'est-à-dire au VIe siècle.

Certes, il est imprudent de prendre parti sur une simple visite, mais nous avouons que l'édifice nous a paru comporter pareille antiquité.

La forte épaisseur de ses murs d'embase est plus romaine que romane. Cette vaste salle, évidemment couverte de charpente à son origine, nous a rappelé la Basilique de Treves là-bas, à l'autre bout de la chaussée romaine qui reliait Massalia à Cologne.

Les deux plans sont semblables : une large cella couverte en

(1) Roux, Vienne, Paris 1909. p. 44.
(2) Allmez, II. p. 494.

charpente, une abside hémicirculaire, deux rangs de fenêtres sur neuf travées à Trèves et à Vienne.

Une telle similitude qui n'a pas été signalée jusqu'ici. doit engager les savants dauphinois à parfaire l'étude de leur église de St-Pierre.

Ils ont, d'ailleurs, d'autres problèmes à résoudre.

L'architecture romane de Provence est très complexe.

L'Art romain y reste visible jusque très avant dans le XII[e] Siècle les importations étrangères y sont nombreuses, multiples mêmes. L'emprise byzantine s'y marque dans les voûtes sur trompes dont l'Orient syrien est en droit de réclamer les prototypes. notament dans celles de l'église de la Garde Adhemar où l'influence des Croisades a marqué ses stigmates.

L'Orient arabe s'y montre par certaines arcatures polylobées, par des chapiteaux, par l'ornementation mosarabe de bien des détails.

La butée des voûtes en berceaux cintrés ou légèrement aigus, s'y fait sur les collatéraux couverts par des demi-berceaux.

Parfois au-dessus de ceux-ci existent des galeries.

L'église de Champagne, dans l'Ardèche, nous a montré des voûtes du XII[e] siècle réparées ou reconstruites au XVI[e] siècle

Les charpentes portent immédiatement sur les reins des voûtaisons.

La nef centrale est souvent aveugle. les collatéraux également du côté du vent dominant, le mistral, dont nous avons eu, pendant le Congrès, à constater la violence.

Dans les derniers édifices romans, par influence bourguignonne et de de l'Abbaye de Tournus en particulier, les nefs centrales reçoivent un jour rare et parcimonieux au-dessus des bas-côtés.

L'ornement est fin, délicat, de source romaine, sans excès de couleur et avec une tenue très classique en certaines cas, presque grecque dans ses interprétations de l'acanthe aiguë ; la modénature très châtiée procède du même sentiment et d'une semblable origine.

On sent qu'on est sur un des grands courants méditerranéens, sur une des voies d'expansion de l'Hellénisme.

De temps à autre, par contre, l'envahisseur du Nord a laissée sa griffe « *ex ungue leonem* ; on retrouve les sculptures des cimetières rhénans des V et VI[e] siècles, le rapprochement se fait avec les

monuments chrètiens primitifs des Musées de Bonn, de Trèves, de Wiesbaden et de Mayence

Les pierres sculptées de Narbonne, de Carpentras, de Charlieu, de Montélimar (Collection Vallentin du Cheylard) sont convaincantes. On ne peut plus, après pareille comparaison, en faire des spécimens de l'Art romain dégénéré. La main des sculpteurs du Nord s'y reconnaît tout comme dans certaines sculptures du Musée lapidaire de Vienne, d'Aix en Provence, de Romainmoutier.

Tout cela est, à tort, donné comme de l'Art mérovingien.

J'estime qu'une étude très attentive de tous ces débris donnerait un rôle aux *Bourgondiones* dont on ne peut supprimer le rôle historique sur le sol de la Provence.

Récemment, M. Gillet, dont je ne prise que le talent littéraire, dans sa récente *Histoire des Arts en France*, a nié toute ingérence de l'élément barbare.

Heureusement la France a donné à l'archéologie des savants comme Courajod, dont la critique élevée et clairvoyante a ouvert les voies que la science archéologique suit avec tant de succès, en France et en Belgique.

Il ne convient pas de retourner en arrière.

Les antiquités Burgondiones sont dans les Musées de Mayence et de Wiesbaden. Il est vraiment trop facile d'en faire table rase et de croire qu'arrivés en Provence, ils se romanisèrent au point d'oublier leurs origines.

Clients des Romains, ceux-ci y avaient fait pénétrer leur civilisation. Arrivés sur le sol gaulois, ils y apportèrent du leur, tout comme, après eux, les Francs riquaires et saliens.

L'Art qui se forma alors laisse des traces dans le décor des édifices du XIIe siècle. Souhaitons que les savants du Dauphiné sauront en déchiffrer les origines et mettre un peu de lumière parmi ce qu'on appelle à tort chez eux « l'Art mérovingien ».

Je souhaite de voir disparaître cette appellation de la nomenclature chronologique de l'archéologie du Midi et de la réserver uniquement à la Gaule Belgique et à la région du Nord de la Gaule française.

Que vient faire l'Art mérovingien en Bourgogne impériale en Dauphiné, dans le Viennois, dans le Valentinois ?

Ni Mérovée, ni ses successeurs n'y ont régnés.

Quant aux Carlovingiens, sauf Charlemagne, il en fut de même, la rive gauche du Rhône n'ayant été rattachée à la France qu'à la fin du XV[e] siècle (1494).

Encore de nos jours, les nautes du Rhône parlent de la rive royale et de la rive impériale. Tant il est vrai que les idées survivent souvent aux faits qui leur ont donné le jour. (1)

Ainsi s'explique le caractère très septentrional de l'Architecture du Viennois au XIV[e] siècle et au XV[e] siècle et, notamment, les façades de la Cathédrale de Vienne, de l'église abbatiale de St-Antoine (Isère) et leurs portails si délicieusement ornés et décorés de groupes multiples.

On les étudie en se demandant par quel phénomène, les tailleurs de pierre ont employé une modénature et une ornementation aussi étrangère au midi ; comment, par exemple, le portail principal de St-Antoine ressemble autant au portail Nord de la Cathédrale d'Erfurt (commencement de la deuxième moitié du XIV[e] siècle) et rappelle celui de la Cathédrale de Fribourg en Brisgau, (deuxième moitié du XIII[e] siècle).

Le portail principal de St-Maurice de Vienne est d'une composition presque semblable, mais autrement plus riche et dénotant une facture plus récente. C'est surtout sa modénature qui décèle un Art septentrional.

C'est aux savants dauphinois à nous donner la solution.

Bornons-nous, sans entrer dans les voies de la conclusion, à dire que l'Abbé Requin a fait connaître qu'Agnès de Bourgogne, sœur de Philippe-le-Bon, a fait chercher, à St-Antoine du Viennois, en 1462, Antoine le Mouturier, pour lui faire achever à Dijon, le tombeau de Jean-Sans-Peur.

Né à Avignon, en 1425, cet artiste, qui résidait à St-Antoine-le-Viennois depuis 1452, nous dit M. André Humbert, était le neveu d'un Jacques Morel, sculpteur, qui semble avoir connu chez Perrin Morel, son père, le Mouturier comme élève à Avignon, de 1441 à 1445.

En 1466, Antoine le Mouturier vint à Bruges, présenter ses

(1) Imbart de la Tour, p. 238.

modèles pour le tombeau de Jean-Sans-Peur, qu'il livra à l'examen d'une Commission, le 5 juin 1470 à Dijon.

Dans cette Commission figurait Pierre Spich dont le nom, diminutif de *Spichtig*, le long. l'élancé, le grêle, révèle l'origine néerlandaise et qui était peintre-verrier.

Dans l'Ardèche, le Congrès a visité la curieuse Cathédrale de Viviers dont le chœur, contemporain des portails de St-Maurice et de St-Antoine révèle une origine franchement française ; ses caractères sont bien différents.

Il nous est impossible de parler en détail des églises de Cruas (Ardèche), de Bourg St-Audéol (idem), du Val des Nymphes, de la Garde Adhémar (Drôme), de Melas-Leteil, de Romans, de Rochemaur, de Valréas (Vaucluse), des Cathédrales de Valence et de Vienne (Drôme).

Mais comment ne pas dire un mot du tombeau du Cardinal de la Tour d'Auvergne par Michel-Ange Slodtz, qui «vivait à Rome bien que «Français d'origine» (¹) s'il fallait en croire M. Roux.

Ce monument est à la cathédrale de Vienne.

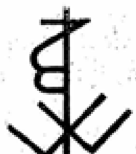
Les Slodtz, d'Anvers, qui en furent les auteurs, sont réclamés par notre pays comme de très beaux artistes, bien que toute leur carrière se soit passée en France et en Italie.

Le monument de Vienne a échappé à l'attention de leurs biographes et, spécialement à celle du chevalier Marchal.

Notre but est, ainsi, de mentionner ce qui intéresse les études des archéologues belges.

A ce propos, il sera important de leur signaler quelques tapisseries.

A Suze-la-Rousse existe une tapisserie des ateliers de Bruxelles (XVIIᵉ S.) de la série d'Artemise, avec le signature



et la marque B O B des fabriques bruxelloises.

(1) G. Georges. Mémoire lu à la Société des B. A. des Départements. 8 avril 1896. Charles Roux. Vienne, p. 124.

La tenture de St-Antoine du Viennois a été commandé le 22 février 1623, à Léonard Walleys, maître-tapissier à Aubusson et représente l'Histoire de Joseph.

La tenture de l'église St-Bernard de Romans (Drôme) a particulièrement intéressé le Congrès.

Mon confrère Louis Vinay, architecte en cette ville, a bien voulu me faire part des travaux de l'Abbé Cyprion Perrossier à son sujet. (1)

Elle représente « La Passion » et semble être l'œuvre d'un peintre, Jean de Bruxelles, en 1555.

Mentionnons avec admiration, les six tapisseries des Gobelins d'après les cartons de Jean Jouvenet et de Jean Restout à la Cathédrale de Viviers et arrêtons-nous quelques instants devant le portrait de Philippe-le-Bon par Sustermans, avec retouches de P. P. Rubens, de l'ancienne collection Norblin, actuellement dans celle du baron de Witte au Château de Suze-la-Rousse.

Ce beau dessin mérite d'être signalé aux iconographes du grand Duc d'Occident. On souhaiterait de le voir dans nos collections nationales.

A propos de celles-ci, une chose intéressante à constater c'est la présence de l'église de Saint Restitut (Drôme), d'un plat d'offrande de cuivre du commencement du XVe siècle, portant dans son marli l'inscription répétée de

×Wart×gelijk×alsz×ich× (2)

A l'église voisine de St-Paul trois châteaux, il y a deux plats flamands. L'un d'eux représente le lion de St-Marc tenant un philactère et l'autre, des porteurs de grappes de raisins.

Peut-être ces plats furent-ils donnés par Monseigneur Lagaude qui occupa, pendant les guerres de l'Empire, le siège des Evêques de Namur et qui était né à St-Restitut.

(1) Les tapisseries de St-Bernard de Romans, Valence 1891, une brochure de 22 pages.

(2) Notre collègue M. le D. van Dorselaer croit cette pièce d'origine Allemande et peut-être de Nuremberg.

Mentionnons, pour être complet, un primitif flamand, à la Cathédrale de Carpentras dans cet inventaire, peu fourni d'ailleurs des œuvres belges en la terre dauphinoise, et arrivons à notre visite au château de Madame de Grignan, « la plus jolie fille de France », comme disait Bussy-Rabutin, et la fille de Marie de Rabutin-Chantal, Marquise de Sévigné, bien la plus spirituelle et la plus charmante de toutes les femmes de France !

Grignan ! Ce château qui évoque en nous tant de gracieux souvenirs, était tombé en ruines par la faute de l'héritier d'un beau nom.

Une femme de cœur a, elle, entrepris de le restaurer ! C'est Madame Fontaine, sa propriétaire actuelle.

Elle veut rendre Grignan à la France, lui faire parler de Marie de Sévigné. Grâce à elle, bientôt ce château où furent reçues par une jeune fille aimée, les spirituelles lettres d'une mère aimante, sera rendu à l'admiration de tous les gens de lettres et de tous ceux qui ont le sens de la beauté.

Mais ses meubles, ses tableaux, le portrait de la Marquise, ses objets, ceux qui ont entendu les délicieux papotages de la plus charmante des femmes, ceux qui l'ont vue mourir à Grignan le 18 avril 1696, ne sont plus là ! ... Ils sont partis ! ... Ils s'en sont allés sous le marteau du commissaire priseur ainsi que meurent les choses nobles de la vie lorsque ceux qui les possèdent et qui ont l'honneur de porter un grand nom, oublient que la noblesse crée des devoirs.

Ce sentiment de respect religieux pour le passé nous l'avons heureusement trouvé dans le château de Suze-la-Rousse, somptueux manoir féodal que conserve avec un soin pieux son propriétaire le baron de Witte, d'origine belge, le fils de notre compatriote, l'érudit baron de Witte, membre de l'Académie de Belgique, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, né à Anvers en 1808 et mort à Paris en 1889, que notre Académie Royale d'Archéologie s'honorait de compter dans son sein.

En ses mains, Suze-la-Rousse est bien placée et c'est avec quelque émotion que nous avons salué cette terre qui a quelque chose de belge !

Qu'il me soit permis, en terminant de remercier de leur gracieuse hospitalité MM. le chanoine Ulysse Chevalier, Bellet, Vallentin du Cheylard, J. de Font-Réaulx et spécialement le colonel Espérandieu, dont la haute science est bien connue ; leur bonne grâce pour le délégué belge fut inépuisable et leur accueil lui restera au plus profond du cœur ; qu'ils en reçoivent ici la bien amicale assurance.

PAUL SAINTENOY.

Bruxelles, le 10 juillet 1923.

Un ancien aqueduc au Lantaarnhof à Deurne.

Au cours des fouilles faites pour la construction d'égoûts à Deurne, à Deurne Sud près du Boekenberg et du Lantaarnhof, on a mis à jour le 15 mai 1914, un intéressant ouvrage d'art sur pilotis.

Il s agit d'un aqueduc en briques et en calcaire de Tournai construit sur pilotis à 2.70 mètres sous le niveau du sol.

Ce qui rend ce travail particulièrement intéressant, c'est sa construction et sa situation. Ou a creusé dans les sables noirs miocènes où l'eau affleuve à 1.50 mètre sous le niveau du sol et l'on est parvenu à établir de façon parfaite un aqueduc sur pilotis qui a tenu sans difficulté dans ce terrain difficile, étant donné l'époque de la construction, les moyens simples dont on disposait pour sa réalisation. C'est un véritable ouvrage d'art; l'aqueduc était situé à 150 mètres du Lantaarnhof et à 80 mètres de la rue d'Argile.

Le soubassement de l'aqueduc était formé par de petits pilotis en bois de sapin, longs de 1 mètre, larges de 5 cm. placés deux par deux tous les mètres et réunis au sommet par des planches en sapin longues de 2 mètres, larges de 35 cm. épaisses de 2,5 cm. clouées.

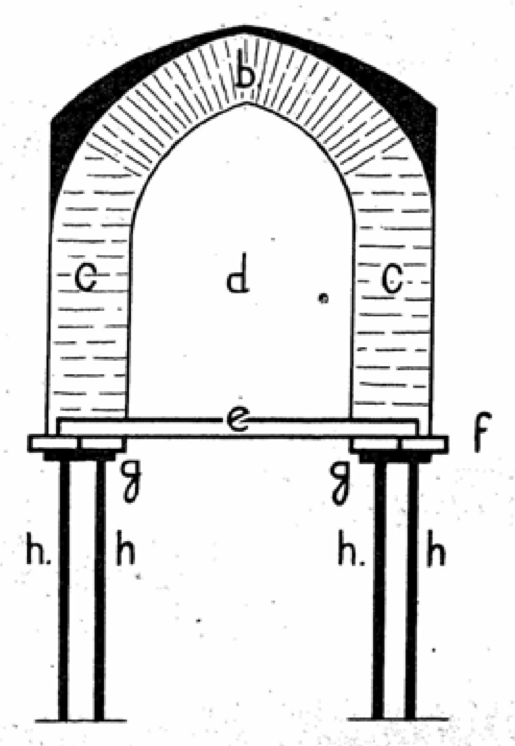
Sur les planches une double rangée de petites briques sur champ unies au mortier de trass, puis des dalles en calcaire de Tournai de 1 m. sur 40 cm. et de 4 cm. d'épaisseur, taillées, planes à la face supérieure ; la voute assez haute 0,80 mètre avec une largeur de 0,70 mètre était formée d'une seule rangée de briques, l'intérieur et l'extérieur garnis d'une couche de mortier au trass avec débris de briques.

Nous avons retrouvé en un point une double glissière en calcaire de Tournai pour une vanne de 0,80 m. sur 0,70 m. sur 0,03 m.

L'ouvrage si curieux retrouvé ici a dû dépendre de l'ancien château du Lantaarnhof, puisque sa construction a été faite en pleine aquifère et à proximité du Boulaer beke.

Pour dater cet aqueduc, l'histoire nous renseigne que le château du Lantaarnhof est de date très ancienne et que sur d'anciennes substructions le sieur Joris Veseleer, marchand à Anvers bâtit en 1542 ou 1544, un château avec une tour et au sommet une lanterne d'où son nom, qu'il fût cédé en 1613, à Christian Huygens passa en 1645 à Jacques Van Brussel, puis à Jean Van der Piet qui le restaura entièrement et fut celui qui l'habita le plus ; puis le bien passa à la famille de Bosschaert et fut habité comme maison de campagne jusque vers 1765 et de nos jours est transformé en une ferme sans avoir rien conservé de sa splendeur passée.

Tout ceci nous fait croire que l'aqueduc doit dater de Jean Van der Piet, qui a le mieux restauré et habité le château et il doit dater d'au moins deux siècles, soit le début du 17e siècle, il constitue donc un très intéressant témoin de l'art des constructions hydrauliques de jadis en pays flamand.



a. chappe en mortier et briques en morceaux et trass.
b. voûte, épaisseur 0.16 m.
c. côtés épaisseur 0.35 m.
d. hauteur 0.80, largeur 0.70 m.
e. dalle en calcaire, *f*) briques.
g. planche 2.00 × 0.35 × 0.025.
h. pilotis 1.00 × 0,05.

GEORGES HASSE.

Les épingles en offrande au passage des rivières en Belgique

Ayant eu l'occasion à plusieurs reprises de receuillir de nombreuses épingles et débris de fer et de cuivre au cours de fouilles dans des draguages et dans divers travaux, j'eus mon attention spécialement attirée par ce fait caractéristique de ce qu'ils appartenaient à des époques diverses.

La première fois ce fut à la Spelleplaats, à Oostduinkerke, près de la Panne, j'y receuillis de nombreuses éplingles, hameçons et objets en métal ; messieurs le Baron de Loë, Rahir (3) et J. Maertens (7) ont également fouillé cette station archéologique et fait la même moisson.

La seconde fois ce fut à Wichelen dans les terres rejetées par les dragues faisant le ripage de l'Escaut, d'innombrables épingles et objets en métal furent receuillis.

La troisième fois ce fut dans des conditions parfaites lors du ripage de la Dendre à Termonde, près du vieux pont, je recueillis les clous et épingles par centaines.

Nous retrouvons dans la bibliographie tout d'abord un opuscule de Mr Van Bastelaer (9) : disant qu'en faisant des travaux sous le pont de la Sambre à Châtelet on a trouvé de très nombreuses épingles et d'innombrables débris de métal ; Mr Van Bastelaer pense que ces objets ont été jetés dans la Sambre en offrandes pendant une longue période, mais ne donne aucune note spécifiant les époques auxquelles ces objets appartenaient.

Au passage de la Sambre à Namur de nombreuses épingles ont été également retrouvées lors de draguages.

Monsieur J. Maertens de Gand (9) explique la présence d'épingles à Oostduinkerke d'après une note de J. Beck (1) sur le costume flamand. par le nécessité d'avoir beaucoup d'épingles pour fixer les coiffes des femmes; Monsieur le Baron de Loë pense qu'il peut être question d'épingles de dentellières, sans pousser plus avant ses investigations (3).

Monsieur Jean Chalon (2) reprend sans commentaires les notes de Mr Van Bastelaer au sujet des épingles, mais étudie en quelques notices très intéressantes de folklore l'usage des épingles comme objets d'offrande religieuses, cite des saints et les pelotes piquées d'épingles et note ensuite les nombreux arbres cloués.

Monsieur Monseur (8) cite également les épingles et clous comme offrande religieuses ; tous deux disent qu'actuellement encore se perpétue la coutume de l'emploi d'épingles et de clous pour piquer des saints, des robes, des sachets ou les jeter dans la chapelle ou derrière le chœur de l'église.

Etudiant la situation des divers endroits où se firent les découvertes nous remarquons :

1° à Oostduinkerke se trouvait d'après les études de Mrs le Baron de Loë et Van Nérus (3) un village, actuellement disparu, dénommé Nieuwe Yde et qu'il était située près d'une passe ou crique marine nommée Vloedgat, que l'on devait passér en barque à marée haute, à guée à marée basse ;

2° à Namur la Sambre à cet endroit fut toujours passée en barque et plus tard sur un pont;

3° à Châtelet on passait d'abord en barque plus tard sur un pont (9) ;

4° à Wichelen a existé de tout temps un passage en barque (10);

5° à Termonde, au lieu de découverte, il y eut à l'époque préhistorique un passage en barque, plus tard un pont sur la Dendre (10), les pilotis de trois époques différentes en font foi ;

6° de récentes fouilles à Amiens ont amené les mêmes constatations et découvertes (11).

Puisque les épingles et clous ont eté trouvés toujours en quantité dans des lits de rivières ou au bord de celles-ci, quels sont les raisons qui nous fait admettre qu'il s'agit réellement d'offrandes : c'est Termonde qui nous donne le plus d'élements démonstratifs de

contrôle. Connaissant la situation de la Dendre à Termonde en 1375 (10) et ayant fait des études personnellement au point de vue géologique sur les alluvions modernes des rivières de la plaine maritime (4 et 5), nous pouvons dire qu'il ne s'agit pas du hasard, qui a amené par des tourbillons ou des tournants brusques des rivières tous ces objets en un seul endroit, mais que l'homme en est la cause effective et agissante.

Nous avons trouvé à Termonde et à Wichelen des épingles typiques : pour le néolithique en os, pour l'âge du bronze : en bronze, des ardillons de fibules romaines, des épingles de l'époque franque, du moyen-âge et des récentes en bronze ou en bronze et fer; certaines épingles trouvées à Termonde sont à grosse tête. longues et extrêmement minces au point de n'avoir pu servir à piquer sur étoffes à cause de leur extrême flexibilité.

L'histoire nous apprend qu'en Angleterre on 1483 on défendait l'importation des épingles et en 1543 Catherine d'Angleterre édicte une défense de vendre des épingles qui n'auront pas une double tête bien martelée ; les épingles en laiton étant considérées comme articles de luxe, celles en fer article commun ; la France fut jusqu'en 1626 le plus grand fabricant et fournisseur d'épingles ; ce n'est qu'en 1824 qu'on brevète la première machine servant à fabriquer des épingles d'une pièce.

A Termonde nous avons compté 1200 épingles au mètre cube de terre et deux cent clous, plus des ferrets en bronze, en laiton des débris de fer et seulement 20 aiguilles.

Nous savons que chez tous les peuples le passage des rivières a suscité des craintes et que pour apaiser les divinités, que ce soit Neptune, Eole, les Nayades on faisait des offrandes ; plus tard les offrandes servaient à empêcher le diable de troubler le passage ou simplement à conjurer le mauvais sort.

Notre conclusion est que ces épingles et ces clous retrouvés en ces divers endroits sont des objets d'offrandes.

GEORGES HASSE.

BIBLIOGRAPHIE.

1. BEEK J. Le costume flamand.
Congr. Sc. hist. Dunkerque 1907.

2. CHALON JEAN. Les arbres fétiches de la Belgique, p. 12, 24, 14, 31.
Anvers 1912.

3. DE LOË (baron A.) et VAN NÉRUS.
Nieuwe Yde. Un village disparu.
Bull. Soc. Anthr. Brux. 1922.

4. HASSE G. Une station néolithique à Gand.
Soc. anthr. Brux. 1912.

5. HASSE G. Les Schyns et l'Escaut primitifs à Anvers
Bull. Soc. Géol. Mém. 1910.

6. ENCYCLOPÉDIE BRITANNIQUE.
Epingles p. 97, vol. 19.

7. MAERTENS J. Les restes d'une bourgade ensevelie dans les sables d'Oostduinkerke.
Gand, Siffer 1920.

8. MONSEUR. Les clous et les épingles dans les usages du culte.
Bull. Folklore Wollon vol. I p. 250.

9. VAN BASTELAER A. Note sur l'offrande de menu objets.
Mem. Arch. Charleroi 1881.

10. VLAMINCK. (A. de) Stad en heerlyckheid van Dendermonde. Oudheidkk. van Dendermonde 1863.

» SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.
1921 Bull. Epingles.

Note sur des fers à chevaux de la plaine maritime.

Dans une étude précédente, nous avons eu l'occasion d'étudier un nombre assez grand de fers à chevaux trouvés à Contich sur la route romaine, à Anvers dans les bassins intercalaires dans un ruisseau du 16e siècle et de les identifier pour l'époque romaine et pour le 16e siècle.

Des fouilles récentes nous ont permis de recueillir des fers à chevaux anciens et particulièrement intéressants.

Le premier est un fer à cheval de l'époque romaine trouvé dans la Dendre à Termonde avec un phallus romain ; ce fer est caractérisé par sa très faible épaisseur 6 millimètres, une forte couverture en pince : 4,5 centimètres, sans talons ; formé d'une lame de fer courbée sur champ mais caractérisée par des trous carrés pour les clous, ayant jusque 1,5 centimètre de diamètre.

Ce fer n'a que 9 centimètres de long.

Voici ensuite une série de fers à chevaux trouvés par Monsieur van Rymbeke à Oedelem près de Bruges et gracieusement communiqués par lui ; ces fers sont trouvés à 2 mètre de profondeur sous la Chaussée de Oedelem à Bruges et montrent tous de grandes dimensions.

Ces fers sont comme ceux précédemment décrits larges et peu épais avec talons, munis de 7 à 9 étampures oblongues, mais la longueur est grande ainsi que le diamétre transversal

a) 17 cm. sur 17 cm.
b) 15 cm. sur 15 cm.
c) 13,5 cm. sur 15 cm.
d) 15 cm. sur 14 cm.

Ce sont donc tous des fers pour très grands chevaux.

Il est intéressant de constater une fois de plus que les mêmes types romains grands et petits se rencontrent dans tous lès coins de la Belgique, montrant ainsi la coëxistance à cette époque comme maintenant encore d'un grand et d'un petit type de cheval belge.

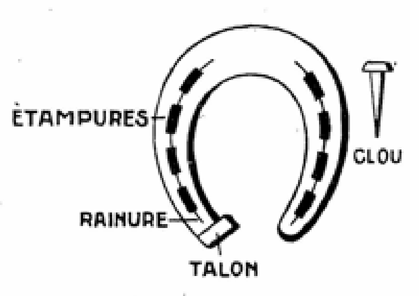
Enfin ayant trouvé dans des fouilles à Termonde un fer à cheval avec des objets du 13e et 14e siècle, je pensais qu'il était seul de son époque trouvé actuellement en Belgique, quand notre savant confrère Sander Pierron m'envoya un fer semblable ayant lui aussi encore des clous et trouvé, il y a vingt ans à Boitsfort à l'endroit où se trouvaient jadis les abreuvoirs de l'ancienne vénerie des Ducs de Brabant et où se dresse la nouvelle maison communale.

Notre confrère relate qu'on a trouvée à l'occasion des fouilles pour la construction de nombreux fers semblables. Or nous savons que la maison de chasse des Ducs de Brabant remonterait au 13e siècle et que Jean Ier y établit officiellement sa vénerie.

Nous pouvons admettre que ce modèle de fer a servi pendant 2 à 3 siècles et tenons seulement à en signaler les caractéristiques.

Longueur 11 cm., largeur 10 cm. épaisseur 6 millimètres en pinces, 3 centimètres en talons ; les étampures petites, carrées sont toutes placées en mamelles et en talons, les clous sont courts et minces terminés par une tête oblongue rectangulaire, le tout formant un T parfait ; les talons sont épais. bien martelés, dressés d'un côté en crampon, aplati de l'autre en éponge à la turque ; le fer a peu de couverture.

Ces types de fer sont ceux de chevaux de luxe, fin comme ceux que nous avons actuellement ; il semble que les progrès depuis cette époque sont nuls, rien n'a changé.



Nous espérons ainsi au cours des ans refaire une histoire complète de la ferrure grâce à des nouveaux témoins d'époques dont la littérature ne nous a rien laissé.

GEORGES HASSE.

BIBLIOGRAPHIE

La Bessée. — Le maréchal méthodique.
Paris 1676.

Lafosse. — Observations sur des chevaux avec une nouvelle pratique de la ferrure.

Vegetins, R.— Artis veterinariæ.
Basiliæ 1528.

Hasse, G. — Les fers à cheval trouvé à Anvers.
Soc. Anth. Bruxelles, 1909.

